



RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL AUX MINISTRES 2014

Rapport du Secrétaire général aux ministres

2014

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Crédits photo :

Toutes les photos sont © OCDE sauf :

page 7 © Bureau des Relations publiques du Cabinet, Gouvernement du Japon

page 8 © G20/Australie

page 11 © REUTERS/Lintao Zhang/Pool

page 13 © Département de l'Éducation des États-Unis

page 15 © Photo ONU/Mark Garten

page 19 © G20, Sommet de Saint-Pétersbourg 2013

page 20 © Pool Moncloa/Accesso libre

page 23 © Bureau de presse du Festival d'économie de Trente/Giovanni Cavulli

page 29 © OCDE/Jôao Neto MEC

page 47 © Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche du Japon

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/editions/corrigenda.

© OCDE 2014

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Table des matières

VUE D'ENSEMBLE

L'OCDE en bref	4	Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local	80
Orientations stratégiques du Secrétaire général	6	Direction de l'environnement	82
Activités du Secrétaire général en 2013	31	Direction des affaires financières et des entreprises	84
Cabinet du Secrétaire général	36	Direction de la gouvernance publique et du développement territorial	86
Réunion du Conseil au niveau des ministres 2013		Direction de la science, de la technologie et de l'industrie	88
Conclusions politiques	38	Direction des statistiques	90
Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres 2013		Centre de politique et d'administration fiscales	92
Résumé de la Présidence	41	Direction des échanges et de l'agriculture	94
Organigramme	50	Relations extérieures et communication	96

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Projets et thèmes horizontaux de l'OCDE	54	Secrétariat des relations mondiales	98
Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC)	55	Audit interne et Évaluation	100
Croissance inclusive	56	Direction des affaires juridiques	101
La Stratégie pour le développement	57	Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif	102
Projet sur le capital intellectuel	58	Direction exécutive	103
La Stratégie pour une croissance verte	59	Gestion financière et budgétaire	104
La Stratégie pour l'innovation	60		
La Stratégie sur les compétences	61		
L'Initiative pour la parité	62		
L'Initiative du vivre mieux de l'OCDE	63		

DIRECTIONS

Cabinet du Secrétaire général	66	ORGANES SPÉCIAUX DE L'OCDE ET AUTRES ENTITÉS SPÉCIALES	
Bureau du Sherpa	69	Centre de développement	108
Direction de la coopération pour le développement	72	Agence internationale de l'énergie	109
Département des affaires économiques	74	Agence pour l'énergie nucléaire	110
Direction de l'éducation et des compétences	76	Forum pour le partenariat avec l'Afrique	112
Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales	78	Groupe d'action financière	113
		Forum international des transports	114
		Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales	115
		Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest	116
		Comité consultatif économique et industriel	117
		Commission syndicale consultative	117

L'OCDE en bref

www.oecd.org/apropos

L'OCDE est un forum où les gouvernements travaillent ensemble à rechercher des solutions à des problèmes communs, partager leurs expériences et identifier les meilleures pratiques afin de promouvoir des politiques meilleures pour une vie meilleure.

Depuis plus de 50 ans, l'OCDE a contribué à élaborer des normes mondiales, des conventions internationales, des accords et des recommandations dans des domaines tels que, notamment, la gouvernance et la lutte contre la corruption, la responsabilité des entreprises, le développement international, la fiscalité et l'environnement. L'OCDE s'appuie sur la coopération, le dialogue, le consensus

et les examens entre pairs pour faire avancer sa vision d'une économie et d'une société mondiale plus fortes, plus propres et plus justes.

L'OCDE aide les responsables publics à identifier les enjeux et à y faire face par des mesures appropriées. Elle dispense également des conseils sur presque tous les aspects de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, et représente, au niveau mondial, l'une des plus importantes et plus fiables sources de données statistiques comparables sur les questions économiques et commerciales, l'emploi, l'éducation, la santé, les questions sociales, les migrations, l'environnement et bien d'autres domaines. Elle mène sa mission grâce à plus de 200 comités et groupes de travail d'experts

nationaux et de décideurs, ainsi qu'à un Secrétariat permanent de grande qualité.

L'OCDE compte 34 pays membres et a engagé des discussions en vue de l'adhésion avec la Colombie, la Fédération de Russie¹ et la Lettonie. En 2015, le Conseil statuera sur l'ouverture de négociations d'adhésion avec le Costa Rica et la Lituanie. L'Afrique du Sud, le Brésil, la République populaire de Chine, l'Inde et l'Indonésie sont des Partenaires clés de l'OCDE. L'OCDE collabore également avec plus d'une centaine d'autres économies, dont beaucoup participent aux travaux de ses comités et adhèrent à ses instruments. Enfin, l'OCDE héberge le secrétariat de plusieurs programmes internationaux. ■

1. Les activités liées au processus d'adhésion de la Fédération de Russie à l'OCDE sont reportées pour le moment.



Pays membres de l'OCDE : Ambassadeurs auprès de l'OCDE* et dates d'adhésion

www.oecd.org/paysmembres

Allemagne	Son Excellence M. Hans-Juergen Heimsoeth	1961
Australie	Son Excellence M. Chris Barrett	1971
Autriche	Son Excellence Mme Marlies Stubits-Weidinger	1961
Belgique	Son Excellence M. Yves Haesendonck	1961
Canada	Son Excellence Mme Judith LaRocque	1961
Chili	M. Luis Petit-Laurent (Chargé d'affaires, <i>a.i.</i>)	2010
Corée	Son Excellence M. Sihyung Lee	1996
Danemark	Son Excellence M. Klavs A. Holm	1961
Espagne	Son Excellence M. Ricardo Díez-Hochleitner	1961
Estonie	Son Excellence M. Marten Kokk	2010
États-Unis	Mme Jeri Guthrie-Corn (Chargée d'affaires, <i>a.i.</i>)	1961
Finlande	Son Excellence M. Okka-Pekka Salmimies	1969
France	Son Excellence Mme Pascale Andréani	1961
Grèce	Son Excellence M. George Prevelakis	1961
Hongrie	Son Excellence M. István Mikola	1996
Irlande	Son Excellence M. Michael Forbes	1961
Islande	Son Excellence Mme Berglind Ásgeirsdóttir	1961
Israël	Son Excellence M. Nimrod Barkan	2010
Italie	Son Excellence M. Carlo Maria Oliva	1962
Japon	Son Excellence M. Kazuo Kodama	1964
Luxembourg	Son Excellence M. Paul Dühr	1961
Mexique	Son Excellence M. Dionisio Pérez-Jácome	1994
Norvège	Son Excellence M. Tore Eriksen	1961
Nouvelle-Zélande	Son Excellence Mme Rosemary Banks	1973
Pays-Bas	Son Excellence M. Noé van Hulst	1961
Pologne	Son Excellence M. Pawel Wojciechowski	1996
Portugal	Son Excellence M. Paulo Vizeu Pinheiro	1961
République slovaque	Son Excellence Mme Ingrid Brocková	2000
République tchèque	Son Excellence M. Pavel Rozsypal	1995
Royaume-Uni	Son Excellence M. Nicholas Bridge	1961
Slovénie	Son Excellence M. Iztok Jarc	2010
Suède	Son Excellence Mme Annika Markovic	1961
Suisse	Son Excellence M. Stefan Flückiger	1961
Turquie	Son Excellence M. Mithat Rende	1961
Union européenne	Son Excellence Mme Maria Francesca Spatolisano	1961

* au 2 avril 2014

Candidat à l'adhésion

www.oecd.org/adhesion

Colombie
Fédération de Russie
Lettonie

Partenaires clés

www.oecd.org/fr/rerelationsmondiales/partenairecles

Afrique du Sud
Brésil
Chine, République populaire de
Inde
Indonésie

Orientations stratégiques du Secrétaire général

Résumé

Mes orientations stratégiques définissent l'aide que l'OCDE continuera d'apporter aux pays membres et partenaires confrontés aux quatre principales séquelles de la crise financière mondiale – atonie de la croissance, niveau élevé du chômage, érosion de la confiance et creusement des inégalités – en formulant des recommandations pertinentes, ciblées et étayées par des données probantes pour l'élaboration et la mise en œuvre de « politiques meilleures pour une vie meilleure ».

Pour s'acquitter efficacement de cette mission, l'OCDE doit mettre à jour en permanence ses grilles d'analyse et mieux prendre en compte dans ses recommandations les relations d'interdépendance, les arbitrages et les synergies qui caractérisent le cadre d'action actuel. C'est ce constat qui a motivé pour l'essentiel le lancement de l'initiative sur les « Nouvelles approches face aux défis économiques » (NAEC), dont les premières conclusions seront présentées à la réunion du Conseil au niveau des ministres de cette année.

Perspectives mondiales

Les « quatre moteurs » de l'économie mondiale continuent de tourner en

sous-régime, ce qui se traduit par une reprise molle, inégale et fragile. En dépit de quelques signes récents d'amélioration des échanges et de l'investissement, la croissance du crédit et l'activité dans les marchés émergents n'ont pas encore retrouvé le dynamisme d'avant la crise.

Ces difficultés sont aggravées par la marge de manœuvre limitée des responsables de l'action publique : la politique d'expansion budgétaire s'est accompagnée d'une envolée de la dette publique dans les pays de l'OCDE, tandis que la politique monétaire très accommodante, qui produit des rendements marginaux décroissants, devrait être normalisée progressivement. Pour les décideurs des économies avancées comme des économies émergentes, les réformes structurelles de nature à améliorer la productivité restent la meilleure voie pour parvenir à une croissance robuste à long terme.

Toutefois, il ne suffit pas de renouer avec une croissance plus forte. Il faut aussi qu'elle soit équilibrée, inclusive et verte, et qu'elle puisse s'appuyer sur des institutions nationales résilientes et sur une coopération internationale efficace. Les réformes structurelles doivent avoir pour objectif d'accroître la productivité,

mais aussi de résorber les inégalités, d'améliorer le bien-être, de protéger l'environnement et de contribuer à restaurer la confiance du public. Dans ce sens, l'appel de l'OCDE à « penser structurel, penser social, penser vert, penser institutionnel et adopter une approche par pays » demeure toujours aussi pertinent.

Croissance et emploi

L'initiative NAEC a déjà donné corps à un cadre d'analyse des politiques multidimensionnel, qui est appelé à devenir une constante des travaux de l'OCDE. Nous devons mettre à profit cette initiative pour instaurer et entretenir un « état d'esprit NAEC », afin de mettre à jour en permanence nos capacités, de tirer parti des enseignements de nos membres et de nos experts, et de continuer à promouvoir la transversalité dans notre façon d'aborder l'analyse des politiques et le ciblage de nos recommandations d'action.

À l'avenir, l'objectif de nos travaux consistera à promouvoir une croissance plus inclusive, à mettre l'accent sur les activités économiques visant à améliorer à la fois les conditions de vie matérielles et la qualité de vie de la

population, tout en prenant en compte la question de la répartition des progrès qui en découlent sur le plan du bien-être. Toujours en nous appuyant sur les résultats de l'initiative NAEC, nous mettons en place une initiative globale sur la croissance inclusive qui aboutira à un cadre d'analyse amélioré et à des recommandations débouchant sur des actions concrètes.

Nous devrions étudier les mesures propres à créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, et à répondre aux besoins des catégories les plus vulnérables de la population. Les efforts devraient porter sur la formation, les compétences, les réformes des marchés du travail et de produits, ainsi que sur les mesures d'accompagnement qui favorisent l'inclusivité et un environnement concurrentiel pour les entreprises. Il convient de prendre en compte les effets des tendances démographiques

à long terme, notamment dans les domaines de la santé, des retraites et des finances publiques.

Nous continuerons aussi d'encourager les politiques actives du marché du travail afin de faire reculer le chômage, notamment chez les jeunes au moyen de notre *Plan d'action pour les jeunes*. Nos travaux sur la résilience mettront aussi l'accent sur le risque de pauvreté et d'inégalités chez les personnes âgées, et sur les enjeux du vieillissement de la population.

Dans notre quête de nouvelles sources de croissance, nous nous appuyerons sur la deuxième phase du projet consacré au capital intellectuel afin de renforcer les travaux que nous menons sur l'innovation, les sciences et les technologies ; de mieux comprendre les implications et les enjeux de l'économie numérique ; d'approfondir nos analyses sur les moteurs de l'entrepreneuriat,

de l'emploi et de la productivité ; et d'examiner les facteurs qui pourraient conduire à une « nouvelle révolution industrielle ». Nous travaillerons également en collaboration avec les pays membres et partenaires afin d'étudier le panachage de mesures optimal et les nouvelles possibilités d'investissement associées à la transition de nos économies vers des modèles de croissance plus soucieux de l'environnement.

Il est nécessaire de mieux comprendre les risques induits par le changement climatique, ainsi que les mesures prises pour atténuer et gérer ces risques, de manière à fournir aux pays membres des conseils avisés sur l'éventail d'instruments les mieux à même de tracer une trajectoire claire à long terme afin d'aboutir à l'élimination nette des émissions de combustibles fossiles dans l'atmosphère à compter de 2050, conformément à l'objectif



Le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría rencontre le Premier ministre du Japon Shinzo Abe à Tokyo, en avril 2014

convenu visant à limiter à 2°C la hausse de la température mondiale moyenne. Pour ce faire, il faudra envisager des mesures complémentaires qui permettront de soutenir la transition vers des économies sobres en carbone, d'encourager, par des incitations, les évolutions technologiques nécessaires, et de faire face aux conséquences de cette transformation économique sur la distribution des revenus. Ces travaux viendront alimenter les débats dans la perspective du Sommet sur le climat des Nations Unies (New York) et des Conférences des Parties qui se tiendront à Lima (CdP 20) et à Paris (CdP 21).

Confiance et politique fiscale

Nous soutiendrons les efforts déployés par les pouvoirs publics pour créer des institutions plus efficaces, plus transparentes et plus ouvertes afin de regagner la confiance des citoyens. En nous appuyant sur les travaux mis en œuvre conformément aux engagements pris dans le cadre de la Convention anticorruption, nous initierons un effort plus global visant à promouvoir l'intégrité et les mesures de lutte contre la corruption ; à collecter des données

de meilleure qualité sur la confiance du public ; à améliorer l'efficacité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines où la confiance revêt une importance particulière (budgétisation, par exemple) ; et à aider les gouvernements à renforcer l'inclusivité, la transparence et la crédibilité du processus d'élaboration des politiques.

Dans le domaine fiscal, nous prévoyons de cibler nos travaux sur les conséquences redistributives de la fiscalité ; de compléter le Plan d'action concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices ; de concrétiser le cadre pour l'échange automatique de renseignements ; d'élaborer des règles permettant de traiter efficacement la question des bénéficiaires effectifs afin d'aider les membres à combattre la fraude fiscale, la délinquance fiscale et d'autres activités illégales ; et d'étudier les liens entre la fiscalité, les échanges et les accords en matière d'investissement. À travers notre Programme sur la fiscalité et le développement, nous continuerons de travailler aux côtés des pays en développement pour renforcer la mobilisation des ressources intérieures,

en mettant à profit les travaux que l'OCDE consacre à des questions telles que les prix de transfert, la lutte contre la délinquance fiscale et l'amélioration de la transparence globale des renseignements en matière fiscale.

Échanges, investissement, développement et coopération internationale

Nous continuerons de soutenir le renforcement du système commercial et du régime applicable à l'investissement international à travers nos travaux sur les chaînes de valeur mondiales, en développant et en étendant notre Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) et nos bases de données sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA), et en étudiant les interactions entre valeur ajoutée, investissement, développement, innovation et emploi.

Nous encouragerons des investissements à long terme viables en élaborant avec le G20 des recommandations sur les incitations au financement de l'investissement à long terme émanant des États ou de



Joe Hockey, ministre des Finances australien, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, en février 2014



Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, pendant une visite officielle à l'OCDE, février 2014

sources privées ; en étudiant comment assurer la neutralité concurrentielle dans les situations où des entreprises publiques sont parties prenantes ; et en favorisant une conduite responsable des entreprises et une amélioration du gouvernement d'entreprise. Nous mettrons également au point des données statistiques nouvelles pour rendre compte de l'IDE, promouvoir des cadres d'action à l'appui d'un investissement vert, et étoffer nos travaux sur l'éducation financière et la protection des consommateurs de services financiers.

Nous continuerons d'apporter notre soutien et de donner corps à un programme d'action international à l'appui du développement, notamment à travers les efforts déployés pour appuyer le cadre mondial pour

l'après-2015. Nous intégrerons systématiquement le développement dans l'ensemble de nos travaux, afin de promouvoir une plus grande cohérence des politiques au service du développement et un partage inclusif des connaissances, et de renforcer notre contribution à l'architecture mondiale du développement, notamment à travers les Examens multidimensionnels par pays, les réseaux thématiques au service du dialogue sur les politiques à suivre (ex. : Ressources naturelles), et les travaux visant à promouvoir un financement de l'aide et du développement de meilleure qualité.

Nous renforcerons encore notre rôle dans la formulation des politiques publiques à l'échelle mondiale en tant qu'instance internationale

d'établissement de normes, et en donnant de l'écho à nos travaux par le biais du G8, du G20 et d'autres activités de coopération internationale. Nous intensifierons nos efforts pour mieux associer les Partenaires clés aux travaux de l'OCDE et pour renforcer la composante régionale de nos activités à travers des programmes régionaux ou par pays ciblés.

Enfin, l'aptitude à améliorer la vie quotidienne du plus grand nombre, à instaurer les conditions d'une prospérité et d'un bien-être partagés, tel est le véritable enjeu pour nos gouvernements, nos institutions et pour l'OCDE elle-même. Notre ambition commune demeure de formuler « des politiques meilleures pour une vie meilleure », et le travail ne fait que commencer ! ■

Orientations stratégiques du Secrétaire général

Section principale

Cette note présente mes Orientations stratégiques pour l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ces priorités témoignent des principaux défis auxquels doivent faire face les membres et les pays partenaires. Elles s'inspirent aussi des résultats de la Réunion du Conseil au niveau des ministres (RCM) de 2013, et des discussions que j'ai menées avec des dirigeants, hauts fonctionnaires, ambassadeurs, ou encore représentants du secteur privé et de la société civile.

Mes Orientations stratégiques sont conformes à l'objectif de l'OCDE de promouvoir « des politiques meilleures pour une vie meilleure », et s'articulent d'abord autour des mesures qui peuvent aider les gouvernements à s'attaquer aux séquelles de la crise mondiale – chômage élevé, creusement des inégalités, érosion de la confiance et atonie de la croissance – puis des initiatives et des projets menés par l'OCDE, susceptibles de promouvoir une croissance plus robuste, plus équilibrée, plus inclusive et plus verte ; d'appuyer le renforcement de la coopération internationale ; de renforcer le système commercial multilatéral et résister au protectionnisme ; de faire face aux enjeux de dimension planétaire, du changement climatique aux questions migratoires ; et de promouvoir le développement.

L'OCDE s'appuiera sur son approche en matière d'analyse des politiques consistant à « penser structurel,

penser social, penser institutionnel, penser vert et adopter une approche par pays », et tirera les enseignements de l'initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) pour continuer à moderniser son cadre d'analyse et adresser ainsi aux responsables des politiques des orientations plus pertinentes, mieux ciblées et ayant un impact renforcé, qui prennent mieux en compte l'interdépendance, l'hétérogénéité et la complexité des défis qui se posent, et dans lesquelles les aspects liés à la mise en œuvre reçoivent également de l'attention.

Revoir nos solutions à travers le prisme d'une croissance plus résiliente et plus inclusive

Les gouvernements doivent s'attaquer aux séquelles tenaces de la pire crise financière et économique de notre époque, tout en s'efforçant de

relancer un processus de croissance économique durable, avec des marges de manœuvre de plus en plus réduites et dans un contexte caractérisé par des tensions budgétaires, des demandes croissantes de la société, une confiance du public écornée et une coopération multilatérale amoindrie, une fois passée l'urgence née de la situation économique mondiale.

Perspectives mondiales et enjeux

Selon les estimations, la crise a réduit la production potentielle globale dans la zone de l'OCDE de 3 %. La demande mondiale reste relativement faible, et les principaux moteurs de l'activité économique n'ont pas encore retrouvé leur niveau d'avant la crise : la croissance du crédit reste hésitante sous l'effet d'une phase de désendettement profonde et de grande envergure, et l'investissement continue de croître

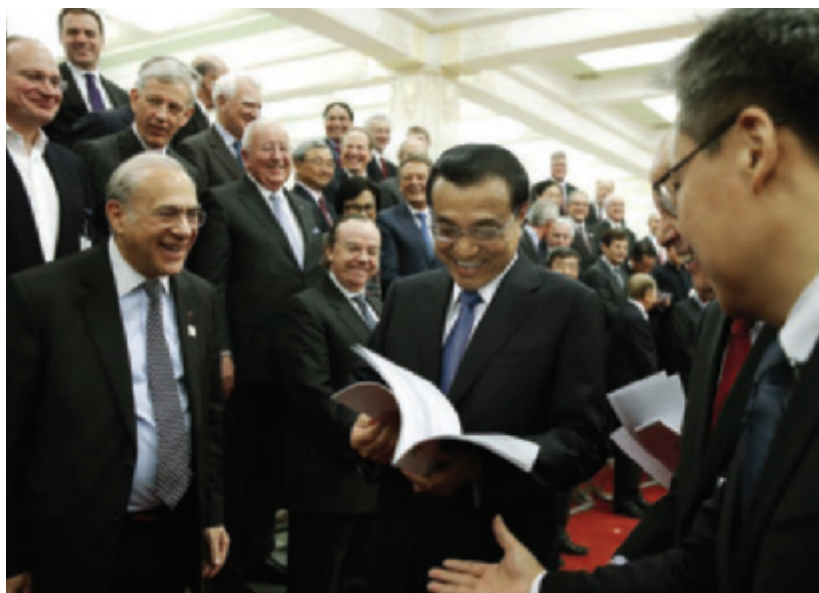
à des taux inférieurs à la tendance. Cette situation a des répercussions sur les échanges, qui affichent un manque certain de dynamisme en dépit des quelques signes récents d'amélioration. Le ralentissement de l'accumulation des facteurs, la baisse des prix des produits de base et la demande en berne des pays développés ont entraîné un ralentissement général de la croissance sur de nombreux marchés émergents.

L'approche de l'OCDE consistant à « penser structurel » est particulièrement pertinente dans le contexte actuel, alors que la crise et la récession qui lui a succédé ont restreint les marges de manœuvre des gouvernements en matière de politique budgétaire et monétaire. Il est urgent de mener des réformes supplémentaires destinées à rehausser la croissance potentielle, accroître l'utilisation de la main-d'œuvre, regagner du terrain en termes de compétitivité-prix et rétablir la viabilité des finances publiques. L'Organisation est bien placée pour aider les gouvernements à concevoir, mettre en œuvre et évaluer des programmes de réformes complets en faveur de l'emploi et de la croissance. Grâce à *Objectif croissance*, aux séries *Politiques meilleures* et *Getting It Right*, ainsi qu'aux *Études économiques* de l'OCDE, nous pouvons aider les gouvernements des pays membres à lutter contre le chômage et l'exclusion sociale, intensifier la concurrence sur les marchés de produits, stimuler l'innovation, améliorer la qualité de l'enseignement et, d'une façon générale, entreprendre les réformes structurelles indispensables à la prospérité économique et au bien-être. L'OCDE tire l'un de ses avantages comparatifs de ses compétences en matière de réformes structurelles, grâce auxquelles elle apporte une contribution majeure au Processus d'évaluation mutuelle du G20.

Le paysage économique mondial est caractérisé par plusieurs mégatendances, notamment le basculement de la richesse au détriment des économies avancées ; l'essor de la classe moyenne dans les économies émergentes ; les évolutions démographiques et l'urbanisation ; les migrations ; la raréfaction des ressources naturelles traditionnelles, associée à de nouvelles ressources exploitables comme le gaz de schiste ; le changement climatique ; l'innovation et le progrès technologique, qui ont toutes des impacts considérables sur l'économie, la société et l'environnement. Plusieurs de ces tendances mondiales sont interconnectées et créent de nouveaux défis, qui risquent à leur tour d'alimenter et d'accélérer les tendances sous-jacentes. Les pays doivent par conséquent adopter une approche multidimensionnelle des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, tenir compte des arbitrages à opérer, et mettre à profit les synergies et les complémentarités

entre les différents objectifs de l'action publique.

Au cours de l'année à venir, nous centrerons davantage nos travaux sur les réformes structurelles, conformément au thème de la RCM de 2014, qui est consacrée aux économies et aux sociétés résilientes, et rechercherons les synergies entre les politiques favorables à la croissance et celles qui visent à stimuler la résilience. De manière plus générale, nous déterminerons les réformes structurelles qui non seulement sont propices à une croissance à long terme, mais qui jouent également un rôle stabilisateur majeur au niveau macroéconomique, comme les réglementations du marché du travail et des marchés de produits qui encouragent la création d'entreprises et soutiennent la croissance à long terme en atténuant l'impact des chocs et en facilitant une meilleure réaffectation des ressources dans l'économie. Par ailleurs, la protection sociale s'est révélée un mécanisme efficace pour



Le Premier ministre chinois Li Keqiang sourit en feuilletant le rapport *China: Structural reforms for inclusive growth* que lui a donné le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría, lors d'une rencontre avec les participants au Forum Chine Développement au Palais de l'Assemblée du Peuple à Beijing, en mars 2014

renforcer l'équité et favoriser la résistance aux chocs, devenant ainsi un élément clé de la lutte contre la pauvreté et de l'instauration d'une croissance inclusive. Nous continuerons de mettre en commun les bonnes pratiques, y compris avec les économies en développement et émergentes, pour servir l'objectif qui est le leur de bâtir des systèmes complets de protection sociale afin de remédier aux fragilités multidimensionnelles.

Les travaux de l'OCDE seront de plus en plus menés dans une perspective transversale et conformément à une approche multidimensionnelle qui aidera les membres et les pays partenaires à atteindre les niveaux de vie, de croissance économique durable et d'emploi les plus élevés, tout en préservant leur stabilité financière et en contribuant à un développement mondial durable. Nous nous adapterons par ailleurs à l'interdépendance

croissante des politiques en étendant notre engagement au-delà des gouvernements, et en associant des acteurs plus divers (parlementaires, représentants de la société civile, universitaires, partenaires sociaux, citoyens) ; en développant et en collectant des statistiques comparatives plus complètes et pertinentes ; et en contribuant à dégager un consensus international par un recours accru aux examens par les pairs et aux méthodes de travail collaboratives en vigueur à l'OCDE.

Promouvoir un « état d'esprit NAEC »

Ayant fait l'effet d'un électrochoc, la crise économique et financière mondiale a remis en question l'efficacité et l'adéquation de nos cadres d'analyse et de nos hypothèses de travail. Dans un premier temps, à travers l'initiative relative à de Nouvelles approches

face aux défis économiques (NAEC), l'OCDE a engagé une réflexion à l'échelle de l'ensemble de l'Organisation sur les origines de la crise et les enseignements à en tirer. Nous avons bâti à cet effet une structure destinée à encadrer l'organisation de nos travaux, capable de passer en revue les défis qui se profilent pour l'avenir et de prendre la mesure des arbitrages à opérer entre les politiques publiques et de leurs complémentarités, notamment en ce qui concerne les questions institutionnelles et de gouvernance, de façon à initier un processus d'amélioration continue du cadre d'analyse de l'OCDE.

Le Rapport de synthèse NAEC présentera à la RCM de 2014 les premiers résultats des différents projets engagés dans le cadre de l'initiative et définira des orientations pour la suite à donner à ces travaux. Ces résultats nous aideront à mieux appréhender



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, avec François Hollande, Président de la République française, au siège de l'OCDE à Paris, en avril 2013



Arne Duncan, Secrétaire d'État américain à l'Éducation, Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Amanda Ripley, journaliste et auteur, Washington, DC, décembre 2013

l'interdépendance, l'hétérogénéité et la complexité des enjeux de l'action publique ; à promouvoir une approche plus systématique lorsque nous observons les données, notamment les micro-données et les « données massives » ; et à encourager un partage des connaissances plus efficace dans tous les secteurs de l'OCDE. L'initiative NAEC a évolué vers un concept fédérateur qui peut nous aider à recenser, dans les travaux des comités, les aspects dont la pertinence et le caractère innovant et prospectif sont les plus marqués, et à faciliter l'intégration systématique de nouvelles connaissances. La plateforme de discussion et de gouvernance NAEC permet de débattre d'idées nouvelles, nourries par les travaux engagés dans le cadre des axes de travail d'autres organes de l'OCDE. Ces efforts font maintenant partie intégrante de l'approche adoptée « à l'échelle de l'OCDE » pour améliorer les

capacités d'analyse de l'Organisation et développer un processus dynamique afin d'organiser et d'intégrer systématiquement les connaissances nouvelles. Au cours de l'année qui vient, nous proposerons d'étendre l'« approche NAEC » à d'autres thématiques transversales, en nous appuyant sur les trois piliers de l'initiative que sont : i) l'analyse prospective, ii) les arbitrages et les complémentarités entre les politiques publiques, et iii) les institutions et la gouvernance.

Croissance inclusive

L'OCDE intensifiera ses efforts en vue d'élaborer un programme inclusif en faveur de la croissance et du bien-être. La crise et ses conséquences immédiates ont eu des effets dommageables sur nos sociétés. Les inégalités se sont aggravées plus rapidement entre 2007 et 2010 qu'au cours des douze années qui

avaient précédé, ce qui a provoqué une désaffection vis-à-vis de la chose politique et un sentiment de rejet vis-à-vis des marchés. Le citoyen ordinaire se sent de plus en plus dépossédé au regard d'une faible proportion de la population qui recueille l'essentiel des fruits de la croissance économique. Il importe au plus haut point que les pouvoirs publics fassent en sorte que la reprise économique soit plus généralement partagée, au bénéfice de la cohésion sociale et d'un rétablissement de la confiance en nos institutions.

Pour donner corps à cet « état d'esprit NAEC », l'OCDE pose les premiers jalons d'un cadre multidimensionnel pour une croissance inclusive grâce auquel seront étudiées de nouvelles options permettant de concilier une croissance vigoureuse et une meilleure répartition de ses bienfaits. Ce cadre aidera les responsables de l'action

publique à mieux comprendre les effets négatifs du creusement des inégalités, et concourra à faire de l'inclusivité un moteur capable d'alimenter une croissance économique solide. Il s'agira en particulier de promouvoir l'activité économique de telle sorte qu'elle améliore les conditions de vie matérielles de la population, tout en prenant en compte la question de la répartition, entre les différents groupes sociaux, des progrès qui en découlent, dans des domaines importants pour le bien-être individuel comme la santé et l'éducation, dans l'optique de mettre en place un programme débouchant sur des actions concrètes. Nous étudierons, dans le cadre de cet effort, les mesures propres à générer des emplois plus nombreux et mieux rémunérés, et à répondre aux besoins des plus vulnérables au sein de la société. Les efforts porteront tout particulièrement sur la formation, les compétences, les réformes des marchés du travail et des produits, les mesures d'accompagnement qui favorisent à la fois l'inclusivité et la compétitivité, et la nécessité d'instaurer la cohérence entre les objectifs économiques et ceux liés à la durabilité de l'environnement. Ces travaux prendront également tout leur sens dans le contexte des activités que l'OCDE consacre au développement, et contribueront au soutien apporté au cadre de développement pour l'après-2015.

Dans le cadre des efforts que nous déployons pour définir un programme d'action en faveur de la croissance inclusive, qui s'appuient sur le rôle moteur que joue l'OCDE dans ce domaine, nous poursuivons également nos travaux sur l'éducation financière et la protection des consommateurs de services financiers, dans l'optique de renforcer la confiance du public dans les systèmes financiers et de faire en sorte que la croissance économique profite au plus grand nombre, notamment aux groupes les plus vulnérables que sont



Erna Solberg, Premier ministre de Norvège, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au siège de l'OCDE en février 2014

les jeunes, les femmes et les immigrés. Ces activités porteront notamment sur la mise au point et l'extension des données de référence internationales relatives aux compétences financières des jeunes (volet compétences financières de PISA) et des adultes, sur la base de méthodes approuvées par le G20. Nous collaborerons également avec les membres et les pays partenaires afin de leur donner des orientations sur les moyens à déployer pour mettre en œuvre ces principes.

Les séquelles de la crise : chômage, inégalités, perte de confiance et faible croissance

Si les perspectives économiques mondiales s'améliorent, la croissance demeure plus faible qu'avant la crise, et la progression de la productivité s'est

ralentie. Le chômage demeure élevé et les catégories vulnérables risquent de ne plus pouvoir accéder au marché du travail. L'aggravation des inégalités, déjà observée avant la crise, s'est accélérée, et le phénomène menace désormais la cohésion sociale et la croissance économique. Les citoyens ont perdu confiance en la capacité de leurs gouvernants à trouver une voie qui conduise à une prospérité partagée et durable, et la confiance globale dans les institutions publiques et privées demeure très faible.

Chômage

De nombreux pays développés sont toujours en proie à un chômage élevé et tenace, à un chômage de longue durée de plus en plus répandu, et le chômage structurel y suscite des préoccupations grandissantes. La crise a accentué les

inégalités de revenus sur le marché du travail, ce qui s'est traduit par une très faible augmentation des revenus du travail pour beaucoup de ménages. Conformément à son approche « par pays », l'OCDE continuera d'apporter aux membres et aux pays partenaires un appui ciblé pour lutter contre le chômage, notamment des avis sur les réformes structurelles concernant le marché du travail, ainsi que sur les politiques en matière d'enseignement et de formation. L'accent sera mis tout particulièrement sur l'élimination des obstacles à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité.

L'Organisation aidera les gouvernements à s'attaquer au problème de la faible adaptabilité du marché du travail et à celui de l'inadéquation des compétences, qui sont les deux principaux facteurs à l'origine des difficultés rencontrées par les catégories vulnérables sur le marché du travail, et qui peuvent être source d'inégalités. Dans le cadre des travaux relatifs aux *Perspectives de l'emploi*, nous continuerons aussi de suivre l'évolution du marché du travail, en recensant les grands défis qui se posent aux pouvoirs

publics et en examinant les mesures qu'ils prennent pour y faire face dans le domaine du marché du travail et de la formation, en vue de préparer la Réunion des ministres chargés du travail et de l'emploi prévue en 2015.

Chômage des jeunes

Le Plan d'action élaboré par l'OCDE pour « Aider les jeunes à prendre un meilleur départ » constitue une première réponse au problème de la forte augmentation du chômage et du sous-emploi des jeunes, ainsi qu'à la question de savoir comment aider les gouvernements à éliminer les obstacles structurels tenaces qui empêchent les jeunes de réussir leur passage de l'école à la vie active, condition essentielle pour améliorer le bien-être, renforcer la cohésion sociale, accroître le potentiel de croissance et limiter les dépenses sociales futures. Les résultats de l'enquête PIAAC sur les compétences des adultes ont permis d'en savoir davantage sur les difficultés que certains jeunes doivent surmonter pour effectuer une transition sans heurt vers le monde du travail. Nous aiderons les pays à mettre en œuvre leurs Plans d'action pour les jeunes. Une première

évaluation des progrès réalisés sera présentée cette année aux ministres, et les échanges de vues dont elle fera l'objet serviront à définir les contours d'un projet plus détaillé dont les résultats seront présentés lors d'une prochaine RCM.

Des marchés du travail inclusifs

L'OCDE œuvrera avec les pays membres et les pays partenaires à la création de marchés du travail plus inclusifs et à l'amélioration des perspectives d'emploi de chacun, mais tout particulièrement des catégories sous-représentées, comme les jeunes et les travailleurs âgés, les personnes souffrant de handicaps ou de troubles mentaux, les femmes ayant de jeunes enfants, les minorités ethniques et les immigrés.

Du fait de l'évolution actuellement observée sur le plan démographique, les flux migratoires vont de plus en plus susciter l'intérêt des pouvoirs publics, car la concurrence internationale pour les compétences s'accroît et la possibilité de disposer de l'éventail approprié de qualifications influe sur les perspectives de croissance et de développement. En analysant de manière plus approfondie les politiques migratoires, l'OCDE mettra en lumière les leviers à utiliser pour porter au maximum le potentiel économique qu'offrent les migrations, tout en limitant les effets négatifs. Mieux cerner les déterminants d'une intégration sociale et économique réussie et recenser les bonnes pratiques dans ce domaine sont des efforts qui resteront au premier rang des priorités, afin de favoriser la mise en œuvre de stratégies visant à instaurer une croissance inclusive. L'OCDE travaillera aussi sur les questions concernant les migrations internationales en assurant une diffusion plus large des recommandations pratiques y afférentes, en élaborant des bases de données sur les migrations et en



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, New York, février 2014



Enda Kenny, Taoiseach (Premier ministre) d'Irlande, Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Eamon Gilmore, Tánaiste (Vice-Premier ministre) et ministre des Affaires étrangères et du Commerce d'Irlande, pendant une visite officielle à l'OCDE en février 2014

améliorant les outils d'évaluation des politiques migratoires et des politiques d'intégration.

Éducation et compétences

L'éducation et les compétences sont essentielles pour rétablir la croissance à long terme, faire reculer le chômage, lutter contre les inégalités et promouvoir la compétitivité. La crise économique et la détérioration de la situation sociale ont amplifié l'impact des compétences sur le devenir professionnel et social. Un chômage élevé influe sur les aspirations concernant les études, mais l'amélioration des compétences est indispensable pour à la fois accroître l'employabilité et améliorer les perspectives de mobilité économique ascendante. Afin de parvenir à transformer les compétences en emplois et en croissance, il faudra s'attacher à mieux cerner celles qui déterminent l'obtention de résultats sûrs et durables sur le plan économique et social. L'OCDE assurera la mise en place d'un cadre de mesure solide en se servant de son *Enquête sur les compétences des adultes* et de son programme PISA, mais ses travaux

iront au-delà de la mesure et de l'établissement de classements pour soutenir l'acquisition de connaissances qui donnent à chacun les moyens d'agir et favorisent l'emploi. À travers le projet PISA au service du développement, nous faciliterons l'utilisation par les pays en développement des enquêtes PISA pour le suivi des progrès accomplis au regard d'objectifs définis au niveau national. Nous continuerons en outre de soutenir les efforts visant à aider les travailleurs privés d'emploi à retrouver du travail par le biais de programmes de formation.

Conformément à son approche « par pays », l'OCDE utilisera sa base de connaissances comparatives internationales pour apporter à chaque pays un appui spécifique. Nous continuerons d'appliquer notre *Stratégie sur les compétences*, en coopérant avec les membres et les partenaires à la conception et à la mise en œuvre de stratégies nationales sur les compétences. La *Plateforme GPS de l'OCDE pour l'éducation* et ses *Perspectives des politiques d'éducation* permettront d'accéder à des analyses par pays et à des données factuelles sur les politiques et les pratiques en matière

d'éducation. De plus, l'OCDE effectuera des *Examens des ressources scolaires* afin d'aider les pays à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation, et elle mettra particulièrement l'accent sur l'articulation entre employabilité, compétences et développement économique.

Relever le défi des inégalités

Le creusement des inégalités de revenus, qui avait commencé avant le début de la crise, s'est accéléré depuis. Si les transferts sociaux ont permis d'atténuer les effets de la crise sur les inégalités de revenus, la croissance atone de l'emploi et les pressions exercées sur les finances publiques ont contribué à l'aggravation des inégalités et à la diminution du revenu disponible des ménages. Ce sont donc les catégories les plus vulnérables de la société qui ont été le plus touchées. La spécialisation croissante des compétences et l'élargissement de l'échelle des salaires qui en résulte sont aussi des facteurs d'inégalité.

Viellissement et inégalités

Dans le cadre de l'initiative sur la croissance inclusive, l'OCDE analysera le risque d'être touché par la pauvreté et les inégalités durant la vieillesse. Les inégalités affectant les revenus, le patrimoine, la santé et d'autres aspects du bien-être, lorsqu'elles vont en s'aggravant tout au long de la vie, peuvent entraîner une augmentation du nombre de personnes âgées vivant dans la pauvreté et le dénuement. Si la fracture en termes de bien-être va en s'accroissant chez les personnes âgées, non seulement les systèmes de protection sociale existants seront mis à rude épreuve, mais l'efficacité des récentes mesures de réforme des marchés du travail, des systèmes de retraite et des dispositifs de prise en charge de la dépendance sera compromise. L'OCDE élaborera

un *Plan d'action pour l'égalité durant la vieillesse* en mettant à profit les nombreuses analyses qu'elle a consacrées aux systèmes de protection sociale et de santé, ainsi qu'aux politiques du marché du travail et aux politiques migratoires, et en prenant en compte les aspects intergénérationnels, le but étant de faire reculer les inégalités et d'assurer l'instauration d'une croissance plus forte et plus équilibrée. De plus, nous étudierons les points faibles des systèmes de protection sociale et évaluerons leur efficacité. Ces travaux s'inscriront

nous avons lancé l'Initiative du vivre mieux. Le cadre de mesure du bien-être défini au titre de cette initiative a abouti à la publication du rapport *Comment va la vie ?*, qui traite des 11 dimensions du bien-être humain. Ce cadre est aussi utilisé dans les *Examens multidimensionnels par pays* afin d'étayer l'analyse du développement économique et social dans les économies émergentes et en développement. En démontrant qu'à un même stade de développement économique peuvent correspondre des niveaux de bien-être très différents,

déterminants du bien-être les plus importants à leurs yeux.

Dans nos initiatives visant à promouvoir la croissance inclusive et le bien-être, nous rechercherons des politiques qui s'attaquent à tous les types de discrimination, qu'elle soit basée sur le sexe, l'âge, la classe sociale, le handicap et/ou l'orientation sexuelle.

Réduire les inégalités grâce à des systèmes de santé performants

Les pouvoirs publics sont confrontés à un double défi qui consiste à garantir le meilleur accès possible à des soins de qualité tout en réduisant les dépenses publiques de santé, alors que la demande ne cesse de croître. Dans les pays de l'OCDE, l'ampleur du défi à relever devient plus manifeste à mesure que les inégalités socioéconomiques, entre autres facteurs, compliquent l'élaboration des politiques publiques, et que les défauts de coordination se traduisent par des soins de mauvaise qualité et trop coûteux. L'OCDE appuiera les efforts déployés par les gouvernements pour s'éloigner de la seule logique de baisse des dépenses au profit d'une vision plus stratégique quant à la manière de tirer le meilleur parti des nouvelles technologies, de gagner en productivité et d'améliorer la qualité des soins. Ces travaux apporteront une contribution essentielle à la réunion ministérielle sur la santé prévue en 2016.

Rétablir la confiance du public, lutter contre la corruption et garantir la transparence de l'administration

Pendant de nombreuses années, la préservation de la confiance dans l'administration et les institutions n'a pas été une priorité dans l'élaboration des politiques publiques. Les citoyens ont ainsi perdu peu à peu confiance en la capacité de leurs gouvernants



Juan Manuel Santos, Président de Colombie, accueille Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, à Bogota en octobre 2013

aussi dans une optique sexospécifique, les femmes étant souvent les plus vulnérables des personnes âgées.

Le programme d'action pour le bien-être

L'OCDE s'efforce de trouver des moyens de mesurer le bien-être, en allant au-delà du seul PIB pour s'attacher aux dimensions qui comptent le plus dans la vie de chacun. Conformément à la mission de l'Organisation qui consiste à promouvoir des politiques meilleures pour une vie meilleure,

cette analyse apporte la preuve que les priorités de l'action publique ne doivent pas se limiter à la seule question de la croissance économique. Des travaux sont également en cours pour harmoniser le cadre de mesure du bien-être avec le Programme de développement pour l'après-2015 et les Objectifs de développement durable. Par ailleurs, l'OCDE s'emploie activement à faire connaître le site interactif consacré à l'indicateur du vivre mieux, qui s'appuie sur ce cadre de mesure pour initier un dialogue avec les citoyens quant aux



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Pedro Passos Coelho, Premier ministre du Portugal, au siège de l'OCDE à Paris, mai 2013

à s'occuper de ce qui était vraiment important pour eux, ce qui a entraîné une défiance globale envers les institutions. La crise et la récession qui s'est ensuivie ont amplifié cette tendance. La transparence, la responsabilité et la redevabilité sont des piliers de la confiance du public, de même qu'un climat des affaires sain et une conduite responsable des entreprises sont bons pour l'économie et pour la société. La confiance du public a également souffert de l'absence d'une réglementation adéquate et efficace, capable d'empêcher que des considérations d'argent et d'influence interfèrent indûment dans la définition de l'action publique. Comme l'ont noté les ministres pendant la RCM de 2013, les gouvernements doivent pouvoir disposer de données plus fines sur le niveau de la confiance que leur accorde le public pour étayer leurs décisions et améliorer la formulation et la mise en œuvre de leurs politiques dans les domaines où la confiance joue un rôle central pour l'efficacité de l'action (réglementation, fiscalité ou budget, par exemple).

L'OCDE, toujours déterminée à « penser institutionnel », mettra en priorité l'accent sur l'amélioration des outils de mesure et s'emploiera à recenser les moyens permettant de rétablir la confiance dans nos institutions sociales et de gouvernance. Pour cela, il lui faudra notamment identifier les politiques et les instruments innovants propres à resserrer la relation entre les citoyens et leur gouvernement grâce à une plus grande ouverture et une meilleure transparence. L'OCDE consacrera en priorité ses travaux au renforcement de la mesure et de l'analyse empirique de la confiance et de la qualité du service public, et à la définition d'une approche globale en réponse au risque que des groupes d'intérêts puissants puissent exercer une influence indue sur l'action publique. Nous nous emploierons également à diffuser les conclusions de *l'Observatoire de l'OCDE sur l'innovation dans le secteur public*, à identifier les bonnes pratiques permettant de mieux faire coïncider les objectifs des autorités avec les ressources

correspondantes, et à proposer des analyses approfondies des cadres de dépenses publiques à moyen terme. Nous continuerons à soutenir les travaux sur l'administration ouverte afin de promouvoir la transparence, d'accroître la participation des citoyens à la vie publique, de lutter contre la corruption et de mettre à profit les nouvelles technologies pour renforcer la gouvernance.

La corruption, et la perception qu'en a le public, sape la confiance dans les États, les entreprises et les marchés. En partant de la concrétisation de ses engagements au titre de la Convention anticorruption, l'OCDE va initier un effort plus global de promotion de l'intégrité et des mesures de lutte contre la corruption, y compris dans le cadre du soutien apporté aux travaux du G20. Entre autres initiatives, nous prévoyons de compiler des bonnes pratiques en matière de marchés publics, d'œuvrer à corriger les lacunes relevées dans les secteurs à risque (comme celui des ressources naturelles) et d'organiser des manifestations de grande ampleur sur des thèmes tels que les conflits d'intérêts, le lobbying et le financement de la vie politique. En nous appuyant sur la Déclaration de l'OCDE sur la probité, l'intégrité et la transparence dans la conduite des affaires et de la finance internationales (« Déclaration PIT »), nous travaillerons sur des questions telles que l'incrimination de la corruption, l'intégrité dans les affaires, les marchés publics et la protection des donneurs d'alerte. Par le biais de son initiative CleanGovBiz, l'OCDE continuera à identifier les domaines de coopération et d'action collective potentielles avec d'autres institutions internationales et parties prenantes engagées dans la lutte contre la corruption et la promotion de l'intégrité, à enrichir sa Boîte à outils pour l'intégrité et à mener à bien des examens par pays.

Dans le cadre de la Stratégie de l'OCDE pour la confiance, l'Organisation apportera son appui à ses membres pour renforcer l'État de droit et la bonne gouvernance, en mettant l'accent sur la contribution des institutions de justice au bon déroulement des affaires publiques, ainsi que sur la qualité de la fourniture de services. Nous examinerons avec les membres la possibilité de créer un Réseau des institutions de justice de l'OCDE qui portera, notamment, sur l'amélioration de leur fonctionnement, la qualité de l'accès à la justice, leur rôle dans l'application du droit des contrats et les mécanismes de règlement des différends. Dans nos initiatives en direction des institutions de justice, nous mettrons à profit le pouvoir de rassemblement de l'OCDE, son savoir-faire en matière de recueil de données et le caractère pluridisciplinaire des conseils qu'elle prodigue.

Renforcer l'intégrité, l'inclusivité, la transparence et la crédibilité de la chose publique doit être une priorité pour les gouvernants désireux de susciter la confiance des citoyens. Les élections doivent être régulières et totalement transparentes, et perçues comme telles ; il ne faut pas que les citoyens aient le sentiment que la démocratie est mise à l'encan. L'OCDE va lancer un dialogue mondial sur les principaux éléments constitutifs d'une action publique ouverte, éclairée et juste, qui se déclinera autour des thèmes suivants : i) financement de la vie politique ; ii) confiance ; iii) lobbying ; iv) phénomène du pantouflage ; v) ouverture et inclusion ; vi) flux financiers illicites et financement de la vie politique ; vii) gouvernance locale et financement de la vie politique ; et viii) politique et services publics. Ces efforts feront partie intégrante de la *Stratégie de l'OCDE pour la confiance*, dont ils seront un complément.



Le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría sur grand écran au sommet du G20, Saint-Petersbourg, septembre 2013

Politique fiscale

Le sentiment que les entreprises multinationales n'acquittent pas, dans tous les pays, une juste part de l'impôt sape la légitimité de nos systèmes fiscaux, ce qui complique encore l'économie politique de l'assainissement budgétaire. Il compromet également les efforts déployés par les pays en développement pour mobiliser des ressources intérieures au service du développement, et réduire leur dépendance vis-à-vis de l'aide. Pour s'attaquer à ce phénomène, l'OCDE a su mobiliser la communauté politique au niveau mondial autour du rétablissement de l'intégrité du système fiscal international grâce au lancement de son initiative concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Nous continuerons à collaborer avec les membres et les pays partenaires pour assurer la réussite du Plan d'action BEPS.

À l'issue de la RCM de 2013, les ministres ont appelé tous les pays à mettre progressivement en place un échange automatique de renseignements. L'OCDE a élaboré une norme qui comprend un modèle

d'accord entre autorités compétentes et une norme commune de déclaration et de diligence raisonnable concernant les renseignements relatifs aux comptes financiers, et elle va commencer à travailler sur les modalités techniques de son application et de son fonctionnement afin de permettre à tous les pays, y compris les pays en développement, d'atteindre cet objectif. À l'avenir, nous continuerons à produire des statistiques et des analyses comparatives entre pays dans le domaine fiscal, et à dispenser à nos membres et partenaires des conseils judicieux en matière de politique fiscale, notamment sur l'impact économique de la TVA. Nous exploiterons également les avancées obtenues dans l'échange automatique de renseignements pour appuyer les efforts de coopération internationale au service de la lutte contre la délinquance fiscale et les abus financiers, et analyser les problèmes soulevés par la question des bénéficiaires effectifs.

Politique de la réglementation

La réforme de la réglementation constitue l'un des piliers des travaux menés par l'OCDE en vue d'améliorer



Pio García Escudero, Président du Sénat espagnol, Soraya Sáenz de Santamaría Antón, Vice-Présidente et porte-parole du gouvernement espagnol, ministre de la Présidence, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, Madrid, juillet 2013

la gouvernance et le fonctionnement des marchés. Conformément à son approche qui consiste à « penser institutionnel et structurel », l'OCDE sera à la pointe de l'examen des politiques qui imposent des charges inutiles – sur le plan budgétaire ou administratif – et qui entravent la croissance économique ou accentuent les tensions budgétaires. Nous élaborerons des instruments afin d'aider les pouvoirs publics à recenser les politiques efficaces, capables à la fois de soutenir la croissance économique, de contribuer à respecter les priorités sociales et de protéger l'environnement. De nouveaux travaux seront initiés pour mettre en évidence les pratiques les plus probantes en matière d'évaluation *ex ante* des politiques publiques et d'analyse coûts-avantages.

L'Organisation travaillera également en étroite coopération avec les pouvoirs publics afin d'améliorer les cadres réglementaires, d'encourager les réformes dans les contextes difficiles et de mieux évaluer les avantages de la réforme. Nous apporterons notre concours à une analyse de marché

dynamique des effets des politiques réglementaires et encouragerons la mise en œuvre d'une stratégie multidisciplinaire qui tiendra compte des aspects des réformes futures ayant trait à l'économie politique.

Éviter le piège de la croissance atone

L'économie mondiale reste déprimée, accentuant ainsi les craintes d'un recul structurel des taux de croissance par rapport aux niveaux observés avant la crise. Ces craintes, qui se font entendre depuis un certain temps dans les pays avancés de l'OCDE, concernent aujourd'hui aussi les économies émergentes. Le retour à la croissance est indispensable pour stimuler l'emploi et créer plus de richesse.

Nouvelles sources de croissance

L'OCDE s'efforcera de mettre au jour les nouvelles sources de croissance au XXI^e siècle et d'en améliorer la compréhension. Face à l'évolution des caractéristiques de la production, de l'emploi et de l'entrepreneuriat, l'Organisation s'emploiera à analyser

l'avenir de l'industrie manufacturière et à recenser les facteurs qui pourraient aboutir à une « nouvelle révolution industrielle ». En s'appuyant sur la deuxième phase du projet consacré au capital intellectuel, l'Organisation approfondira ses travaux dans les domaines des sciences, des technologies et de l'innovation, en vue d'enrichir les données attestant de la valeur économique des actifs intellectuels. La montée en puissance continue de l'économie Internet offre aussi l'occasion à l'OCDE de tirer profit de son avantage comparatif sur les questions relatives à la vie privée et à la sécurité, de promouvoir un cadre mondial en faveur du dynamisme du commerce électronique, intégrant les garde-fous nécessaires, et d'assurer la libre circulation des données au-delà des frontières sans compromettre la protection des données personnelles. Nous travaillerons également à encourager l'entrepreneuriat et les gains de productivité, ainsi qu'à promouvoir la montée en gamme des entreprises dans les chaînes de valeur mondiales. Nous nous efforcerons d'améliorer le fonctionnement des marchés du travail, de produits et de capitaux, de sorte que les ressources puissent bénéficier aux entreprises innovantes. Nous analyserons également les jeunes entreprises et leur contribution à la création nette d'emplois. Plus généralement, nous étudierons les mesures qui permettent aux entreprises d'expérimenter de nouveaux concepts et modèles économiques facilitant leur croissance, notamment les mesures visant à réduire les barrières à l'entrée, à soutenir le développement des entreprises et à garantir le bon déroulement des cessations d'activité.

Le capital intellectuel et les technologies de l'information et de la communication (TIC) représentent des moteurs de croissance importants qui peuvent avoir de fortes retombées

positives sur l'économie dans son ensemble. Pour en tirer le meilleur parti, l'OCDE conseillera les pays sur les trains de mesures propres à favoriser l'investissement dans la recherche fondamentale, à faciliter le changement organisationnel, et à renforcer les droits de propriété intellectuelle. Nous analyserons également le rôle que peut jouer l'Internet pour stimuler la croissance économique, les échanges et l'investissement et relever les défis qui se posent dans la société, et œuvrerons en faveur d'une gouvernance efficace de l'Internet qui soit propice à la confiance et la transparence, et qui encourage la participation des entreprises, des consommateurs et des administrations aux activités numériques. Autre axe de travail clé de l'Organisation : l'impact des sciences, des technologies et de l'innovation sur la croissance économique et le bien-être social. Nos travaux sur les technologies convergentes viendront étayer la réunion ministérielle sur les sciences et les technologies prévue en Corée en 2015.

La consommation est le moteur de l'économie mondiale et contribue à hauteur de plus de 60 % au PIB dans les pays de l'OCDE. En 2015 et 2016, nous

ferons porter en priorité nos efforts sur les domaines dans lesquels la dimension internationale de la politique à l'égard des consommateurs est la plus prononcée et se trouve liée aux nouvelles sources de croissance que constituent le commerce électronique et l'amélioration de la sécurité des produits. Ces travaux aideront les responsables de l'action publique à mieux comprendre les enjeux auxquels sont confrontés les consommateurs et les moyens permettant d'y répondre au mieux. Étant donné les liens entre le tourisme et une croissance durable, nous poursuivrons nos travaux dans ce domaine.

Dans le domaine de la production alimentaire, de nouvelles technologies, notamment les biotechnologies et les nanotechnologies, offrent des perspectives encourageantes en matière d'amélioration de la nutrition, de durabilité des ressources et de réduction des déchets. Ces technologies représentent à la fois des opportunités et des défis pour la sécurité des aliments et de l'environnement. L'OCDE peut aider les pays et le secteur de la production alimentaire à relever ces défis, notamment en ayant recours à la technologie pour améliorer la

collecte de données sur les processus de production ; procéder à un étiquetage dynamique des informations ; améliorer la qualité de l'offre alimentaire ; et renforcer la traçabilité alimentaire.

Alimenter le moteur de la croissance mondiale

Les quatre moteurs de la croissance mondiale que sont les échanges, l'investissement, le crédit et les marchés émergents ne fonctionnent pas encore à plein régime, ce qui laisse planer la menace d'une période prolongée de faible croissance à l'échelle mondiale. Le système financier ne s'est pas encore complètement rétabli, et d'autres réformes s'imposent pour réactiver le financement de l'investissement productif par les banques et par le marché. Si certaines de ces fragilités trouvent leur origine dans le cycle économique et l'incertitude qui prévaut, le renforcement des paramètres structurels pourrait grandement contribuer à relever les niveaux d'investissement, à dynamiser les flux commerciaux, à faciliter l'accès au crédit et à donner un coup de fouet à l'expansion des marchés émergents.

Renforcer le système commercial multilatéral et le régime de l'investissement international

La coopération multilatérale, en particulier sous l'égide de l'OMC, peut contribuer à instaurer un environnement commercial propice à une expansion durable des échanges en valeur ajoutée, en écartant les politiques du chacun pour soi et en réduisant les coûts commerciaux inutiles aux frontières et à l'intérieur des pays. Dans ce contexte, il est primordial de continuer de résister à la tentation du protectionnisme et de



Le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría et Dipu Moni, ministre des Affaires étrangères du Bangladesh, Paris, juin 2013



Laura Chinchilla, Présidente du Costa Rica, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au siège de l'OCDE en novembre 2013

démanteler les mesures restreignant ou faussant les échanges mises en place jusqu'ici. Le succès de la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Bali, apporte une démonstration concrète des bienfaits du multilatéralisme. À titre d'exemple, la pleine mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges peut réduire de 15 % les coûts des échanges pour les pays en développement. Il faut néanmoins persévérer afin de relancer les négociations commerciales multilatérales. Celles-ci devraient à l'avenir favoriser la production de nouveaux résultats concrets au regard du Programme de Doha pour le développement et, en même temps, refléter les réalités nouvelles du paysage commercial mondial, en particulier le développement des CVM. L'intérêt croissant que suscitent les « méga-ACR » et les négociations multilatérales montre que l'ouverture des marchés retient toujours l'attention. Néanmoins, il serait possible de faire davantage, en particulier dans le cadre « hors négociations » du G20,

en vue de reconnaître qu'une plus grande ouverture des échanges et de l'investissement fait partie des réformes structurelles nécessaires pour instaurer une croissance forte, durable et équilibrée. Le niveau d'ambition affiché par la présidence australienne du G20 est très encourageant à cet égard.

Les travaux de l'OCDE sur les échanges en valeur ajoutée (TiVA) et les chaînes de valeur mondiales (CVM) font évoluer la manière de penser la politique commerciale des responsables de l'action publique, en soulignant l'importance des échanges de services, des réglementations en vigueur « dans les pays », de la politique de l'investissement et de la neutralité concurrentielle. Outre qu'elle approfondira ses travaux sur les chaînes de valeur mondiales et s'emploiera à faire en sorte que tous les pays puissent saisir, indépendamment de leur stade de développement, les opportunités qu'elles offrent, l'OCDE élargira sa base de données sur les

échanges en valeur ajoutée (TiVA) et étudiera les scénarios propres à favoriser de nouvelles réformes dans le secteur des services. L'initiative de l'OCDE sur les chaînes de valeur mondiales et la transformation économique, qui rassemble des responsables de l'action publique de pays membres et partenaires, constituera une importante plateforme pour faire avancer la compréhension mutuelle et favoriser l'apprentissage au contact des pairs.

L'OCDE met la dernière main à ses travaux destinés à recenser, répertorier, inventorier et vérifier les obstacles aux échanges de services. Sa base de données contiendra des données comparables sur les mesures visant les échanges de services prises dans 17 secteurs et sous-secteurs par 40 pays, au nombre desquels des membres et des Partenaires clés. La base de données sur l'Indice de restrictivité des échanges de services (IRES) lancée pendant la RCM de 2014 couvre les mesures réglementaires adoptées, et non les engagements souscrits au titre de l'AGCS ou des ACR ; toutes les réglementations en vigueur au niveau national relatives aux échanges ; les documents sources (lois, réglementations, règles, décisions administratives) ; les mesures vérifiées, « ayant fait l'objet d'un examen par les pairs », prises par tous les pays ; les révisions des mesures en vigueur rendues nécessaires par des réformes de la réglementation ; et les explications et définitions de chaque mesure intégrée dans la base de données.

Les taux d'investissement dans les économies les plus avancées n'ont pas renoué avec les niveaux d'avant la crise, en particulier en ce qui concerne les infrastructures, les usines, les machines et équipements, ainsi que les actifs incorporels comme la recherche-développement, les nouveaux procédés industriels et commerciaux

et la formation de la main-d'œuvre. Dans plusieurs économies de marché émergentes, l'investissement dans les infrastructures est loin d'être suffisant au regard des forts taux d'industrialisation et d'urbanisation qui sont observés, ce qui crée des goulots d'étranglement et freine la croissance potentielle. Il faudra à l'avenir des taux d'investissement plus élevés pour alimenter une croissance tendancielle plus vigoureuse. L'OCDE accélérera en outre ses travaux sur l'investissement à long terme, notamment en analysant comment déverrouiller l'investissement dans les technologies et l'infrastructure vertes, mobiliser l'investissement à l'appui du développement et actualiser le Cadre d'action pour l'investissement (CAI).

En prenant appui sur le rôle de premier plan que joue l'OCDE sur les questions de financement à long terme, nous collaborerons avec d'autres organisations et avec le G20 pour analyser et mettre au point des recommandations de nature à promouvoir des sources publiques et privées de financement, y compris en provenance de banques et d'investisseurs institutionnels. Nous renforcerons aussi notre coopération avec les parties prenantes compétentes et faciliterons la mise en œuvre des Principes de haut niveau du G20 et

de l'OCDE sur le financement des investissements à long terme par des investisseurs institutionnels.

En nous référant à la base de données de l'OCDE sur les traités en matière d'investissement, nous apporterons un nouvel éclairage sur le cadre dans lequel ces traités s'inscrivent et sur le renforcement des principes internationaux sur lesquels il repose. Le droit international en matière d'investissement définit des règles qui concourent à consolider la confiance des investisseurs et à promouvoir l'investissement à long terme ainsi que l'affermissement de la croissance. Une meilleure compréhension des approches suivies, lesquelles évoluent, et des objectifs des pays à l'égard des règles applicables à l'investissement international serait bénéfique pour toutes les économies. Le rapport final portera sur des questions intéressant le droit des traités d'investissement et le règlement des différends entre les investisseurs et l'État, et aura pour objet de rendre compte des positions communes qui se dégagent sur la transparence et la déontologie arbitrale.

Il convient d'élargir notre connaissance de l'économie de l'investissement international. La crise a montré que la mondialisation de l'investissement ne va pas toujours de pair avec

une tendance haussière puisque les flux d'investissement se sont effondrés, diminuant de moitié en valeur entre 2007 et 2009, et n'ont pas encore retrouvé leurs niveaux d'avant la crise. Dans le cadre de l'initiative sur l'« économie de l'investissement », l'OCDE travaillera sur la « prochaine génération » de données sur l'investissement direct étranger (IDE) afin de fournir aux gouvernements un tableau plus fidèle de la « réalité de l'IDE », restituant mieux le fonctionnement actuel des chaînes d'investissement hautement internationalisées, et donnant une meilleure idée du contenu national des entrées d'IDE et du contenu étranger des sorties d'IDE. Les nouvelles mesures prendront en considération les phénomènes de l'IDE « artificiel » et « circulaire », et serviront à éclairer les débats sur la compétitivité ainsi que sur les CVM et le protectionnisme. Les travaux porteront également sur les bénéfices que les pays et les entreprises retirent des échanges internationaux ; il faudra pour cela élargir le cadre comptable afin de mieux appréhender en quoi ces bénéfices sont multipliés par les flux d'investissement.

Améliorer les conditions offertes aux entreprises en intensifiant la coopération internationale

La révision en 2011 des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales a permis d'associer étroitement cet instrument à la promotion d'une conduite responsable des entreprises. Les Principes directeurs ont inspiré les politiques nationales dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises, et ils ont servi de référence pour la rédaction de clauses sur la responsabilité sociale des entreprises intégrées dans des accords internationaux sur l'investissement. L'OCDE améliorera la gouvernance et l'équivalence fonctionnelle des



Le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría et Federico Rampini, journaliste et auteur, au Festival dell'Economia, Trento, juin 2013



Le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría et Henk Kamp, ministre des Affaires économiques des Pays-Bas, mars 2014

Points de contact nationaux (PCN) au service de la mise en œuvre, à l'échelle mondiale, des dispositions relatives à la responsabilité sociale des entreprises, et œuvrera aux côtés des pays membres pour renforcer le rôle des PCN. Dans le cadre de ces activités, elle s'attachera à promouvoir également une gestion responsable des chaînes d'approvisionnement, objectif qui présente un intérêt pour des secteurs clés tels que les secteurs textile et agricole ; à poursuivre l'élaboration de principes pour l'engagement des parties prenantes dans les industries extractives ; à promouvoir la diligence raisonnable au service de la lutte contre l'exploitation et le commerce illicites de minerais ; et, de manière générale, à encourager la transparence dans les grands secteurs extractifs.

Une conduite responsable des entreprises est un élément essentiel à un climat d'investissement international ouvert, et les Principes directeurs constituent l'ensemble le plus complet de recommandations soutenues par les pouvoirs publics qui existe aujourd'hui. En coopération avec les membres, nous continuerons d'encourager de la part des entreprises multinationales des contributions

utiles au développement durable, de promouvoir le respect de normes rigoureuses de conduite des entreprises et de décourager des conduites qui contreviennent à ces principes et normes dans le but d'obtenir des avantages concurrentiels indus, en particulier dans les pays où les cadres réglementaire, juridique et institutionnel sont insuffisamment développés ou fragiles.

Plus de 14 % des 2000 plus grandes entreprises du monde sont actuellement des entreprises publiques ou des entreprises dans lesquelles la puissance publique détient une forte participation. Les entreprises publiques se montrent de plus en plus actives sur le marché mondial en prenant part aux échanges, à l'investissement et à la concurrence sur des marchés tiers. Afin de contribuer à uniformiser les règles du jeu entre les entreprises privées et les entreprises publiques, l'OCDE continuera d'étudier comment évolue le rôle des entreprises publiques, de mettre en évidence les grands défis à relever et de dégager les solutions qui s'offrent aux responsables de l'action publique. Un rapport apportant d'autres éléments sur les pratiques suivies au regard des échanges, de l'investissement et de la neutralité concurrentielle sera présenté à la RCM de 2014.

Pour faire en sorte qu'ils conservent toute leur utilité, leur pertinence et leur qualité, nous nous livrerons à un examen en profondeur des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE, en prenant en compte les dernières évolutions dans le secteur des entreprises et sur les marchés financiers. Les Principes révisés auront, pour les décideurs, les responsables de la réglementation et les autres organes normatifs, valeur de référence pour l'établissement d'un cadre efficace en matière de gouvernement d'entreprise. Il est prévu que cet examen dure une année.

L'intensification de la coopération internationale en matière d'application du droit de la concurrence peut stimuler la croissance économique. Pour le moment, les autorités de la concurrence examinent les affaires internationales uniquement au regard de leurs effets sur leurs marchés intérieurs respectifs. Les entreprises envisageant une fusion internationale doivent notifier l'opération aux divers pays concernés, dont le nombre peut quelquefois aller jusqu'à une soixantaine, et il n'existe pas de mécanisme permettant aux pouvoirs publics ou aux autorités de la concurrence de concilier des approches différentes ou de se mettre d'accord sur des solutions communes. En 2014, l'OCDE produira un important corpus d'analyses fondées sur l'observation, qui sera consacré aux difficultés que les différences d'approches peuvent occasionner, et à l'avenir, ses travaux auront pour but d'explorer les solutions relevant des institutions ou de conventions qui peuvent être envisagées.

Renforcer le secteur financier ; améliorer l'accès au crédit

L'OCDE réexamine les relations entre la finance, la croissance et les inégalités, et analyse leurs répercussions sur la politique économique en se concentrant sur le rôle joué par la finance dans la stabilité économique des ménages et des entreprises. L'approfondissement des marchés financiers, l'innovation financière et l'intégration financière internationale sont traditionnellement associés à une amélioration de l'efficacité et un affermissement de la croissance économique. La crise financière mondiale a cependant montré que ces processus peuvent aussi induire une instabilité accrue des résultats économiques, en raison de leurs interactions avec l'économie réelle, et devenir un mécanisme de propagation des fragilités financières. L'OCDE, consciente de la contribution

qu'elles apportent à la création d'emplois et de revenus, s'emploie actuellement à analyser les problèmes d'accès au financement rencontrés par les PME, en particulier les plus jeunes d'entre elles. Elle mène également des travaux ayant trait à la réforme du secteur bancaire, et analyse les ratios d'endettement et les normes de fonds propres afin de mettre au point des mesures plus complètes de la vulnérabilité des banques.

Relancer la croissance des marchés émergents

Les marchés émergents ont connu une décennie de forte croissance avant la crise, sur fond d'accumulation de facteurs de production, de prix élevés des matières premières et de politiques monétaires relativement souples dans les économies développées. Ces politiques ayant conservé un caractère accommodant après la crise, les marchés émergents sont restés des moteurs importants de la croissance mondiale. Cependant, les tendances qui soutenaient leur forte croissance se sont affaiblies, interrompues ou inversées, tandis que la normalisation des politiques monétaires entraînait des difficultés nouvelles. Avec le ralentissement de la croissance de la productivité, il devient urgent pour les marchés émergents de procéder à des réformes structurelles. L'OCDE est bien placée pour aider les Partenaires clés et les autres pays partenaires concernés à concevoir et mettre en œuvre leurs programmes de réforme destinés à renforcer la résilience de leur économie.

Pays candidats à l'adhésion et Partenaires clés ; rôle des programmes régionaux et par pays

Conformément à la Vision d'avenir définie à l'occasion du 50^e anniversaire de l'OCDE, nous continuerons d'associer les Partenaires clés (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie)

aux travaux de l'Organisation et de renforcer la coopération avec d'autres économies partenaires intéressées. Ce sera le cas notamment avec la Chine, sur la base des relations stratégiques mises en place à différents niveaux de gouvernement et avec les

des normes et pratiques de l'OCDE, et leur faciliter l'accès à son expertise tout en les encourageant à adhérer à ses instruments. Après la réunion régionale à haut niveau qui se tiendra les 25-26 mars 2014 à Bali, en Indonésie, nous prévoyons de choisir



Le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría accueille Dalia Grybauskaitė, Présidente de Lituanie, à l'OCDE en novembre 2013

principales institutions chinoises. Nous accentuerons aussi la composante régionale de nos travaux, en particulier avec l'Asie du Sud-Est et la région MENA, et renforcerons nos initiatives avec l'Afrique, l'Eurasie et l'Amérique latine. En 2014, nous espérons déployer les programmes par pays conçus avec le Kazakhstan, le Maroc, le Pérou et la Thaïlande, afin de leur faire partager les normes et les pratiques optimales de l'OCDE, et de soutenir leurs initiatives de réforme. Les processus d'adhésion de la Colombie et de la Lettonie continueront de progresser à leur rythme ; les activités en lien avec le processus d'adhésion de la Fédération de Russie sont pour l'heure ajournées.

À la RCM de 2014, nous lancerons officiellement le Programme régional de l'OCDE pour l'Asie du Sud-Est, afin de rapprocher les pays participants

des co-présidents et de définir les programmes de travail des six réseaux régionaux qui seront créés dans le cadre du Programme. Ces efforts s'appuieront sur l'*OECD Economic Outlook for Southeast Asia*, publication produite conjointement avec le Secrétariat de l'ASEAN, et la plateforme associée pour le suivi macroéconomique régional. Dans la mise en œuvre de ce Programme, nous collaborerons avec d'autres organisations régionales (ERIA, APEC, BASD et CESAP) et bénéficierons de leur expertise et de leur soutien.

La collaboration de l'Organisation avec les pays membres et observateurs de l'Alliance du Pacifique se renforce régulièrement : le Mexique et le Chili font partie des membres et la Colombie des pays candidats à l'adhésion, le Costa Rica participe à un programme de coopération intensifiée, l'Uruguay fait l'objet d'un examen multidimensionnel

et le Panama a récemment adhéré au Centre de développement, ce qui porte à neuf le nombre de ses membres issus de la région Amérique latine-Caraïbes. La coopération établie avec les membres et observateurs de l'Alliance pourrait se concrétiser par des liens plus formels, comme la mise en place de réseaux communs d'action se consacrant à des questions en rapport avec l'intégration régionale (investissements, échanges, fiscalité, politiques en faveur des PME, réforme de la réglementation, par exemple). Les membres et observateurs de l'Alliance seraient ainsi amenés à s'aligner davantage sur les règles de l'OCDE, et l'influence de l'Organisation dans la région Amérique latine-Caraïbes en serait renforcée. L'initiative de l'OCDE pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que les travaux d'analyse et le dialogue sur les politiques à suivre sur lesquels s'appuie la publication *Latin American Economic Outlook*, pourraient étayer et compléter ces efforts.

Les travaux de l'OCDE avec l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (région MENA) se poursuivent depuis 2005, dans le cadre de l'Initiative MENA-OCDE, du programme SIGMA et, plus récemment, du Partenariat de Deauville issu du G8. Le programme MENA-OCDE pourrait à l'avenir coopérer plus étroitement avec les pays du Conseil de coopération du

Golfe, dans le cadre d'une initiative infrarégionale qui encouragerait les échanges et les investissements à long terme et contribuerait à une croissance durable tirée par le secteur privé. Nous continuerons à associer les pays de la région MENA à des initiatives, comme celle du Centre de Caserte, dont l'objectif est de renforcer les capacités, d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des institutions publiques, et de promouvoir l'investissement et la bonne gouvernance dans la région.

L'OCDE entretient des relations de longue date avec l'Afrique subsaharienne à travers les travaux du Centre de développement et des initiatives comme le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et le *Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest*. Il est temps de porter plus loin cette collaboration et d'encourager des pays d'Afrique subsaharienne à se rapprocher des normes de l'OCDE, entre autres en étudiant la possibilité d'établir un programme régional en coopération avec des groupes infrarégionaux tels que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ou la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Suite à la demande reçue de la part des autorités ukrainiennes et aux derniers

échanges ayant eu lieu avec celles-ci, l'OCDE renforcera sa coopération avec l'Ukraine afin d'aider le pays à relever les défis urgents auxquels il est confronté, notamment sur des questions qui font depuis longtemps l'objet d'une coopération, telles que la gouvernance, l'investissement, la compétitivité et l'environnement des entreprises. Sur la base du Plan d'action en vigueur pour 2013-16, nous soutiendrons les efforts déployés par les autorités pour travailler en collaboration plus étroite avec les comités et mettre en œuvre les réformes nécessaires des politiques. L'octroi du statut de membre du Centre de développement de l'OCDE pourrait également être envisagé, compte tenu de l'intérêt dont a fait part le pays.

Renforcer la dimension mondiale des travaux de l'OCDE

Dans une économie mondiale de plus en plus interdépendante, il importe de continuer de renforcer la coordination internationale des politiques. Depuis le sommet de Heiligendamm en 2007, l'OCDE fournit au G8 des analyses et des conseils qui font d'elle une instance de premier plan. Avec le développement de la crise et la nécessité pour les décideurs de faire face à ses conséquences, elle est devenue un partenaire indispensable du G20 et participe à ses activités à tous les niveaux. Ces cinq dernières années, elle a renforcé sa contribution aux travaux du G8 et du G20 par ses analyses et instauré une collaboration étroite avec les présidences de la troïka, les aidant ainsi à définir leurs activités respectives et fournissant des analyses des politiques fondées sur des données factuelles à l'appui de leurs travaux. L'OCDE a ainsi acquis une plus grande visibilité et exercé une influence accrue sur les débats et les décisions des deux groupes.



Daniel Kablan Duncan, Premier ministre de Côte d'Ivoire, au Forum Africain de l'OCDE en octobre 2013

Rôle de l'OCDE dans l'établissement de normes à l'échelle mondiale

L'un des aspects essentiels de la mission de l'OCDE consiste à promouvoir et à diffuser des normes, règles et bonnes pratiques. Nous prévoyons de passer en revue l'ensemble de nos lignes directrices, instruments et codes pour déterminer s'ils doivent être actualisés, remplacés ou diffusés plus largement. Dans les années à venir, l'OCDE donnera plus d'importance encore à ses activités d'établissement de normes et s'attachera à mettre au point de nouvelles normes sur des

ensemble d'instruments susceptibles de conduire dans la deuxième moitié du siècle à l'élimination des émissions atmosphériques dues aux combustibles fossiles, conformément à l'objectif fixé par la communauté internationale et consistant à limiter à 2°C la hausse de la température mondiale moyenne. En collaboration avec l'AIE, l'AEN et le FIT, et sur la base des travaux que nous avons consacrés à la tarification du carbone, aux subventions aux combustibles fossiles, aux exonérations fiscales et aux politiques en matière de réglementation et d'investissement, nous étudierons les moyens de coordonner les politiques à l'appui

les considérations environnementales à ses prévisions économiques et à ses analyses prospectives. Des efforts considérables ont déjà été accomplis, par exemple sous forme de chapitres spéciaux dans les *Études économiques*, les *Examens des performances environnementales*, les *Examens des politiques d'innovation* et les *Examens des politiques de l'investissement*, ainsi que dans le cadre du *Programme « Villes vertes »*. La difficulté consiste à passer à l'étape suivante pour que l'objectif de croissance verte imprègne les travaux de l'Organisation à tous les niveaux.

En 2050, six milliards de personnes vivront dans des villes. Les zones urbaines en général contribuent beaucoup aux objectifs nationaux de croissance et constituent le centre des réseaux mondiaux d'échanges et d'innovation : les travaux d'amélioration de la gouvernance urbaine permettront de faire un grand pas en avant face aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux mondiaux. Nous continuerons d'enrichir notre vaste base de données sur le développement régional et la gouvernance à plusieurs niveaux, et de diffuser les bonnes pratiques aux différents niveaux d'administration. Nous offrirons en particulier des conseils et des outils dans le domaine de la gouvernance publique et de l'investissement, en soulignant l'importance d'une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration qui tienne compte du rôle des différents niveaux de gouvernement dans la conception et la mise en œuvre de responsabilités essentielles et partagées. La *Recommandation sur l'investissement public efficace entre niveaux de gouvernement*, approuvée à la réunion ministérielle du Comité des politiques de développement territorial des 5-6 décembre 2013 et adoptée par le Conseil le 12 mars, alimentera les débats des ministres à la RCM de 2014.



Le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría et Valdis Dombrovskis, Premier ministre de Lettonie, au siège de l'OCDE en novembre 2013

enjeux récents comme l'investissement, la gouvernance des entreprises et la gouvernance d'internet.

Assurer la transition vers un avenir sobre en carbone

L'OCDE peut faire avancer de façon décisive la compréhension des risques liés au changement climatique et la définition des mesures nécessaires d'atténuation et de gestion de ces risques. Grâce à l'expérience acquise ces 20 dernières années, elle peut offrir à ses membres des conseils précieux pour la mise en place d'un

d'une stratégie claire et à long terme face au changement climatique. Nous envisagerons aussi des mesures complémentaires pour accélérer les évolutions technologiques et tenir compte des effets redistributifs des transformations économiques nécessaires. Ces efforts viendront alimenter les débats sur le changement climatique dans la perspective des Conférences des Parties (COP) qui se tiendront à Lima (2014) et à Paris (2015).

En outre, l'OCDE continuera de tenir systématiquement compte de la croissance verte et de mieux intégrer

Gestion et financement des risques de catastrophe

Conscients de l'importance et de la gravité croissantes des catastrophes d'origine naturelle ou humaine, nous nous emploierons à promouvoir la *Recommandation sur la gouvernance des risques critiques*, en nous associant aux gouvernements pour mettre en œuvre des systèmes complets de gestion et d'atténuation des risques et en adoptant une approche « tous risques ». Nous étudierons la gestion et le financement des risques de catastrophes pour aider les communautés à « rebondir » après une catastrophe avec une force et un dynamisme plus grands qu'auparavant. Le projet de l'OCDE en faveur de l'école du Tohoku, lancé après le grand tremblement de terre qui a touché le Japon en 2011, continuera d'offrir un bon exemple des transformations que peuvent entraîner des politiques novatrices d'éducation et d'amélioration des compétences pour les communautés dans leur ensemble.

Mettre en œuvre la Stratégie pour le développement et définir le paysage du développement après 2015

Nous mobiliserons les compétences disponibles dans l'ensemble de l'Organisation et de ses parties prenantes pour soutenir le cadre de développement pour l'après-2015 et son financement. L'aide demeure un élément essentiel pour de nombreux pays, en particulier les pays les moins avancés et les États fragiles. Les travaux de l'OCDE sur le financement du développement en tiennent compte, tandis que sont étudiées de nouvelles mesures du soutien au développement, reflétant l'évolution du paysage du développement.

Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement permettra à un éventail



Le Secrétaire général de l'OCDE Angel Gurría et Benjamin Netanyahu, Premier ministre d'Israël, décembre 2013

représentatif d'acteurs d'agir ensemble dans le cadre de partenariats de types nouveaux, afin de déterminer les moyens de soutenir au mieux la concrétisation des objectifs de l'après-2015. Nous coopérerons avec les différentes sphères d'action en vue d'accroître l'intérêt, la valeur ajoutée et l'impact des grands processus internationaux, et de faire connaître notre expérience, nos méthodes et nos outils en matière de conception des politiques, afin d'assurer une meilleure compréhension de l'interaction entre le développement et la croissance économique, les préoccupations environnementales, le bien-être humain et l'élimination de la pauvreté. L'OCDE contribuera également aux discussions sur le développement post-2015 par le biais de ses travaux sur la recherche, le suivi et la mobilisation du financement du développement, et en améliorant la qualité de sa mesure de la coopération pour le développement ainsi que la conception et l'efficacité des interventions. Nous continuerons par ailleurs nos travaux sur l'Aide pour le commerce.

La Stratégie de l'OCDE pour le développement a favorisé l'adoption

d'une démarche plus ciblée et axée sur les enjeux pour promouvoir la cohérence des politiques au service du développement. Des acteurs clés dans les pays avancés, émergents et en développement sont parties prenantes, et les travaux portent également sur des enjeux communs, comme l'amélioration des conditions structurelles nécessaires pour assurer la sécurité alimentaire et lutter contre les flux financiers illicites.

La Stratégie souligne qu'il importe d'encourager l'adoption d'approches globales, multidimensionnelles et inclusives dans le domaine du développement, afin de susciter des changements porteurs de transformations concrètes, et de renforcer la résilience au niveau mondial. Les efforts de l'OCDE seront guidés par les échanges de vues des ministres au sujet du rapport intitulé *Préparer le développement mondial après 2015: Enseignements tirés de la première phase de mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour le développement* et par le *Rapport 2014 sur la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour le développement*, qui seront présentés à la RCM de cette année.

L'Alliance pour le partage des connaissances (KSA) fait partie intégrante de la Stratégie de l'OCDE pour le développement. Créée en janvier 2013 avec le concours du ministère allemand de la Coopération économique et du développement ainsi que de la Corée, l'Alliance a pour but de mettre à profit le savoir-faire pluridisciplinaire de l'OCDE, en associant les économies émergentes et en développement à cette démarche, et en collaborant étroitement avec des organisations bilatérales et multilatérales ayant des capacités de mise en œuvre sur le terrain.

L'OCDE continuera, dans le cadre d'une démarche inclusive, d'améliorer le partage des connaissances et un engagement effectif aux côtés des pays en développement, en mettant à profit ses Examens multidimensionnels par pays (EMPP) et les réseaux au service du dialogue sur les politiques à suivre. À cet égard, l'initiative relative aux chaînes de valeur mondiales et à la transformation économique, ainsi que le Dialogue sur les politiques de développement axé sur les ressources naturelles, continueront de jouer un rôle primordial pour promouvoir l'échange de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel entre des pays à différents stades de développement.

Produire les résultats de l'OCDE de manière efficiente et efficace

Sensible aux contraintes budgétaires auxquelles sont soumis ses membres, l'OCDE a lancé une initiative interne par laquelle elle vise, tout en continuant à produire des résultats de grande qualité, à faire plus avec les ressources fournies et à affiner encore ses méthodes de travail pour optimiser toujours plus l'utilisation des ressources au service de ses membres. Le projet *Optimisation des ressources* (« Value for Money ») consiste

à dresser un bilan complet des coûts et des processus, afin d'améliorer les processus de production et l'efficacité. Il encouragera les idées novatrices et la mise en commun des bonnes pratiques axées sur l'efficacité, et permettra d'instaurer une « culture soucieuse des coûts » au sein de l'Organisation. En lien avec ce projet, nous continuerons à mettre au point des moyens nouveaux et améliorés de partager l'information et de produire des connaissances, et faciliterons ainsi le travail collectif à l'échelle de l'Organisation.

Horizontalité du Programme de travail

Compte tenu du caractère de plus en plus complexe, multidimensionnel et interdépendant des enjeux auxquels sont confrontés les pays membres et les pays partenaires, l'analyse « horizontale », ou transversale, gagne en importance dans les activités de l'OCDE. C'est une approche qui fait appel aux compétences spécialisées des directions de l'Organisation ainsi qu'à l'expérience collective de l'Organisation et de ses membres et pays partenaires, dans un large éventail de domaines de l'action publique. L'OCDE mène depuis un certain temps des travaux sur les

politiques en lien avec le changement climatique, l'investissement à long terme, les nouvelles sources de croissance, l'inégalité et les évolutions démographiques. J'estime qu'il est temps désormais de faire connaître ces travaux et de mettre en lumière la collaboration entre les différents domaines de travail de l'Organisation. Nous allons par conséquent nous employer à mieux faire connaître les trois initiatives suivantes, et à mieux coordonner les efforts les concernant : i) transition vers une économie sobre en carbone ; ii) mesures destinées à encourager les investissements à long terme ; et iii) vieillissement et inégalités. L'OCDE continuera par ailleurs de mener ses travaux sur d'autres thèmes transversaux (l'innovation, la croissance verte et les compétences, par exemple) en mettant à profit ses capacités de prise en charge des défis étroitement imbriqués auxquels sont confrontés les pouvoirs publics. Notre programme de travail sera de plus en plus mené à bien sur un mode transversal.

Étoffer la prospective stratégique de l'OCDE

Nous renforcerons les capacités de prévision et d'anticipation stratégique



Aloizio Mercadante, ministre de l'Éducation du Brésil et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, octobre 2013

de l'Organisation en développant un « réseau d'analyse prospective » pour aider les membres et pays partenaires à mieux appréhender les menaces et les opportunités potentielles. Cet effort s'appuiera sur les *Perspectives du développement mondial de l'OCDE*, publication qui a ouvert la voie à l'analyse du basculement de la richesse et des interactions entre l'OCDE et les économies émergentes et en développement. Nous allons également réexaminer nos processus de prévision pour développer nos capacités d'analyse de scénarios, et être en mesure d'assurer la gestion des crises en temps réel et de produire les conseils nécessaires à cet égard. Dans le cadre de ces efforts, l'OCDE pourrait mettre en place un mécanisme de surveillance pour analyser les fragilités et la résistance des économies aux chocs, notamment en élaborant des indicateurs d'alerte précoce, en coordination avec d'autres initiatives internationales et sur la base des processus d'examen par pays de l'OCDE. L'Organisation pourrait également réfléchir à la possibilité de relancer le Programme de l'OCDE sur l'avenir (IFP) afin de promouvoir une meilleure compréhension des grands changements systémiques, des transformations et de la gestion de la transition, au moyen de dialogues entre plusieurs acteurs qui nous aideront à mettre à jour nos connaissances et nos capacités.

Mettre à profit le Programme spécial de l'OCDE pour les dirigeants et affiner la communication

Nous continuerons de développer des plateformes à fort impact pour mettre à la disposition des plus hauts responsables des conseils stratégiques ciblés en temps opportun, objectif auquel contribueront le *Programme spécial pour les dirigeants* et la série des « *Politiques meilleures* ». À travers le

Programme spécial pour les dirigeants, nous conforterons l'OCDE dans sa position de source incontournable d'analyses ciblées et complètes, en temps réel, à l'intention des dirigeants, et nous fournirons un espace sur lequel lancer d'importants messages à la communauté internationale. Nous élargirons également le champ de notre série des « *Politiques meilleures* » pour développer de nouvelles façons de présenter nos travaux en temps voulu et de façon plus ciblée. Parallèlement, nous envisagerons des moyens de réunir les savoirs collectifs sur un portail virtuel « OECD Institute ».

L'OCDE mise sur la diffusion de ses travaux pour faire en sorte que ses analyses et ses conclusions aient un impact important auprès des décideurs, des groupes ou personnalités qui influent sur la définition de l'action publique, et de la société en général. Sa stratégie de communication est à ce titre un élément crucial qui maximise sa capacité à influencer le débat public et à peser sur les enjeux de l'action publique. En matière de communication, nous nous appuyerons sur une planification rigoureuse tout en nous préparant à l'imprévu. Dans les années à venir, plusieurs événements majeurs feront l'actualité. Dans certains cas, l'OCDE pourra capitaliser sur l'intérêt des médias et dans d'autres, il lui faudra redoubler d'efforts pour assurer la couverture et la visibilité de ses résultats. Parmi les événements dont l'OCDE tiendra compte pour la planification de sa communication, il faut citer les élections qui auront lieu dans 11 pays de l'OCDE et Partenaires clés (ainsi qu'au Parlement européen) ; les présidences australienne et turque du G20 ; la présidence chinoise de l'APEC ; la présidence de l'ASEAN par le Myanmar ; le Sommet des dirigeants sur le changement climatique organisé par le Secrétaire général des Nations Unies ; le Forum économique mondial de Davos ; et le Forum des Amériques ;

ainsi que d'autres événements qui bénéficieront d'une couverture médiatique mondiale. Le Réseau parlementaire mondial de l'OCDE continuera d'être un rouage essentiel de l'activité de diffusion des travaux de l'OCDE. Il sera encore renforcé dans les années qui viennent, pour s'articuler de plus en plus sur des axes thématiques et nationaux.

Avec sa stratégie de communication, l'OCDE vise plusieurs objectifs : rayonnement mondial, reflétant la diversité croissante de sa composition et ses interactions toujours plus nombreuses avec les pays partenaires ; compétitivité, grâce aux analyses et aux données objectives et fiables proposées par l'Organisation ; montée en puissance technologique, grâce aux moyens toujours plus efficaces et efficaces d'atteindre les publics de l'OCDE ; ouverture et accessibilité, grâce aux contenus analytiques mis gratuitement à la disposition du public ; et cohérence et efficacité, pour que la diffusion de son contenu ait un maximum d'impact.

En poursuivant ces objectifs, nous nous appuyerons sur nos connaissances collectives et nos méthodes de travail, et améliorerons la pertinence, l'efficacité et l'efficacité des travaux de nos comités. Nous continuerons également à soutenir les efforts déployés par les pays membres pour faire aboutir le projet d'examen de la gouvernance de l'OCDE.

Mes Orientations stratégiques visent à soutenir les gouvernements des pays membres et partenaires dans leur aptitude à améliorer la vie quotidienne du plus grand nombre, et à instaurer les conditions d'une prospérité et d'un bien-être partagés, conformément à notre objectif de promouvoir « des politiques meilleures pour une vie meilleure ». Le travail ne fait que commencer ! ■

Activités du Secrétaire général en 2013

Vue d'ensemble

En 2013, le Secrétaire général de l'OCDE a poursuivi sur un rythme très intense son programme de relations avec les parties prenantes, à Paris et à l'étranger, en vue d'accroître la pertinence et la visibilité de l'Organisation. Il s'est avant tout attaché, au cours de cette année, à formuler au moment opportun des avis ciblés sur les politiques à suivre et à soutenir les pays membres et les pays partenaires dans leurs efforts pour faire face aux conséquences sociales et économiques persistantes de la crise économique financière mondiale et de la récession qui a suivi.

Le Secrétaire général a effectué 49 missions à l'étranger au cours de 2013, dans le but de promouvoir les travaux de l'Organisation. Ces missions l'ont notamment amené à participer aux principaux sommets internationaux, en particulier le G20, aux travaux duquel l'OCDE a contribué de manière très active. Le Secrétaire général a rencontré 40 chefs d'État et de gouvernement et 16 dirigeants d'organisations internationales, et participé à 238 réunions avec des ministres, en plus des nombreux contacts informels qu'il a noués à haut niveau par téléphone ou en marge des forums internationaux auxquels il a assisté. Il a également rencontré des représentants de haut rang de différents secteurs de l'administration, de la communauté des affaires, des syndicats et de la société civile, soit au total de près de 1 000 réunions bilatérales au fil de l'année.

Dans le cadre de l'exercice de ses attributions courantes de gestion et de direction stratégique, le Secrétaire général a augmenté non seulement le nombre, mais aussi la qualité des activités qu'il a menées à Paris en 2013. Le programme spécial pour les dirigeants a continué de se développer puisque 14 chefs d'État ou de gouvernement se sont rendus à l'OCDE en 2013, imposant peu à peu celle-ci comme une étape « incontournable » du séjour de ces derniers en France. En plus de l'engagement bilatéral du Secrétaire général, la communauté de l'OCDE dans son ensemble – à savoir le Secrétariat et les délégations – a pu également profiter de la présence de ces dirigeants grâce à un programme de

conférences accessibles au public, d'allocutions devant les membres du Conseil de l'OCDE et de séminaires donnant lieu à des débats interactifs.

La présence de l'Organisation dans les médias et la couverture médiatique sont également restées stables à un niveau élevé, suite au record enregistré à l'occasion du 50^e anniversaire en 2011, année exceptionnelle en termes de visibilité. En 2013, le Secrétaire général a été cité dans plus de 1 100 articles et en a signé lui-même 19 (contre six en 2012). Il a assuré le lancement de 40 publications phares, notamment dans les séries Perspectives (soit 29 de plus qu'en 2012), et prononcé 259 discours (contre 220 en 2012), confirmant une augmentation constante de ceux-ci d'une année sur l'autre puisque leur nombre n'était que de 84 en 2007.

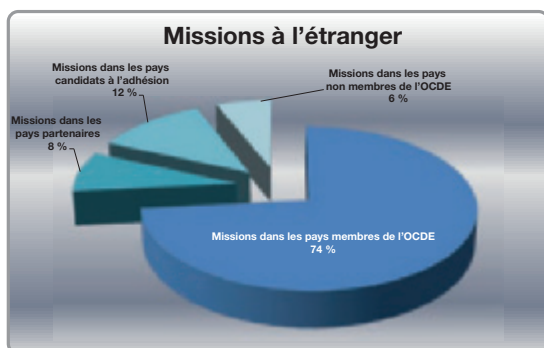
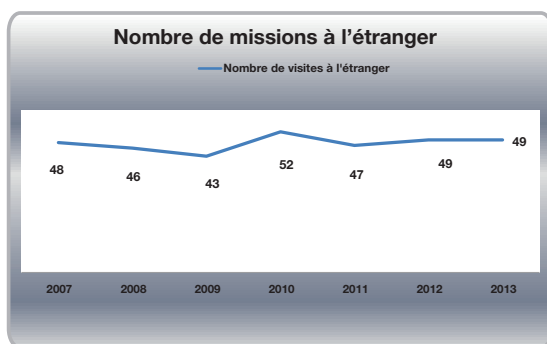
La visibilité de l'Organisation s'est encore améliorée de manière sensible en 2013. La diffusion totale des contenus de l'OCDE a connu une progression de plus de 38 % avec 16,6 millions d'accès à l'ensemble des plateformes d'édition (iLibrary, Google books, etc.). Les visites sur le site Internet de l'OCDE ont été au nombre de 16,4 millions pour l'ensemble de l'année 2013, le trafic ayant augmenté de 23 % au cours des quatre derniers mois par rapport à la même période de 2012. La présence sur les réseaux sociaux s'est elle aussi fortement renforcée par le biais de Twitter, YouTube et Facebook, mais aussi de Sina Weibo, le plus grand réseau social de Chine.

Activités à l'étranger

Les 49 missions effectuées par le Secrétaire général à l'étranger (nombre inchangé par rapport à 2012) se décomposent comme suit : 36 missions dans des pays de l'OCDE, 4 missions dans des pays Partenaires clés, 6 missions dans des pays candidats à l'adhésion (dont cinq dans la Fédération de Russie du fait, pour l'essentiel, de la Présidence russe du G20) et 3 missions dans d'autres pays non membres. Cela signifie que le Secrétaire général a effectué en moyenne près d'un déplacement par semaine.

À chaque fois, le Secrétaire général a présenté les travaux pertinents de l'OCDE, et il a été régulièrement reçu par les dirigeants et membres importants du gouvernement du pays concerné. L'objectif principal de ces missions était de promouvoir le rôle consultatif de l'OCDE dans les pays membres, de lancer des travaux menés par l'Organisation, d'accroître la visibilité de celle-ci dans les principales économies partenaires et de la représenter au plus haut niveau dans les grands sommets et conférences internationaux.

Graphique 1. Les missions du Secrétaire général à l'étranger



Missions dans les pays membres

En 2013, le Secrétaire général a effectué 36 missions dans des pays membres, ce qui représente 74 % de l'ensemble de ses déplacements à l'étranger. Au cours de cette année, il est allé dans près des deux tiers des pays membres de l'OCDE. Il s'est également rendu à trois reprises à Bruxelles, où il a participé à des réunions à haut niveau à la Commission et au Parlement européen. Il s'est rendu en Allemagne, en Autriche, aux États-Unis, en Italie, au Mexique, au Royaume-Uni et en Suisse à plusieurs reprises, et une fois au Canada, au Chili, en Corée, en Espagne, en Finlande, en Grèce, en Irlande, en Islande, en Israël, au Japon, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède et en Turquie.

Ces missions lui ont permis de renforcer le rôle de conseiller que joue l'OCDE auprès des gouvernements des pays membres pour les aider à faire face aux séquelles de la crise. Dans certains cas, ces missions ont eu lieu à la demande des gouvernements qui souhaitent bénéficier d'une aide pour faire avancer leurs programmes de réforme structurelle. Dans d'autres cas, elles ont été l'occasion de présenter des études économiques et d'autres examens thématiques. En 2013, le Secrétaire général a ainsi notamment présenté six brochures de la série « Politiques meilleures » dans le cadre de ses missions et de ses réunions avec des dirigeants.

Le Secrétaire général a également représenté l'OCDE et présenté les derniers travaux de l'Organisation lors de manifestations internationales importantes organisées dans des pays membres, dont le Forum économique mondial qui a lieu chaque année à Davos, les réunions FMI/Banque mondiale de Washington et de Tokyo, le Sommet du G8 de Lough Erne (pour lequel l'Organisation a apporté son appui à la Présidence britannique dans tous les domaines prioritaires que sont la fiscalité, les échanges et la transparence), le Forum économique international de Saint-Petersbourg et la Semaine mondiale de l'eau à Stockholm.

Série « Politiques meilleures » : Publications en 2013

France : « Redresser la compétitivité », novembre 2013

République populaire de Chine : « Avoiding the Middle-Income Trap - Policies for Sustained and Inclusive Growth », septembre 2013

Portugal : « Reforming the State to Promote Growth », mai 2013

Fédération de Russie : « Modernising the Economy », avril 2013

République slovaque : « Fostering an Inclusive, Job-Rich Recovery », avril 2013

Finlande : « Fit for the Future », février 2013

Au cours de ses missions, le Secrétaire général a rencontré les principaux ministres de l'ensemble des pays concernés ainsi que leurs dirigeants, notamment : le Chancelier autrichien, M. Werner Faymann ; le Président chilien, M. Sebastian Piñera ; le Premier ministre finlandais, M. Jyrki Katainen ; le Premier ministre grec, M. Antonis Samarás ; le Premier ministre islandais, M. Sigmundur Davíð Gunnlaugsson ; le Premier ministre irlandais, Taoiseach, M. Enda Kenny ; le Premier ministre israélien, M. Benjamin Netanyahu ; le Premier ministre italien, M. Enrico Letta ; le Premier ministre japonais, M. Shinzo Abe ; le Président coréen, M. Lee Myung-Bak ; le Président mexicain, M. Enrique Peña Nieto ; le Premier ministre turc, M. Recep Tayyip Erdoğan ; le Premier ministre chinois, M. Li Keqiang ; le Président colombien, M. Juan Manuel Santos ; la Présidente du Costa Rica, Mme Laura Chinchilla Miranda ; le Premier ministre lituanien, M. Algirdas Butkevicius ; le Président panaméen, M. Ricardo Martinelli ; et le Président russe, M. Vladimir Poutine.

Le Secrétaire général a rencontré régulièrement des parlementaires dans les pays où il s'est rendu, et il a assisté au débat annuel de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe à Strasbourg. Il a également rencontré des représentants du secteur privé, des syndicats et de la société civile au cours de ses déplacements à l'étranger. Lors de la plupart de ses missions, il a participé à des manifestations ouvertes au public qui lui ont donné l'occasion de s'adresser à un plus large auditoire et de diffuser les messages clés de l'OCDE auprès du grand public. En 2013, le Secrétaire général a reçu la médaille Gwangwha de l'Ordre du mérite dans le service diplomatique de la Corée et la Medalla Rectoral de l'Université du Chili.

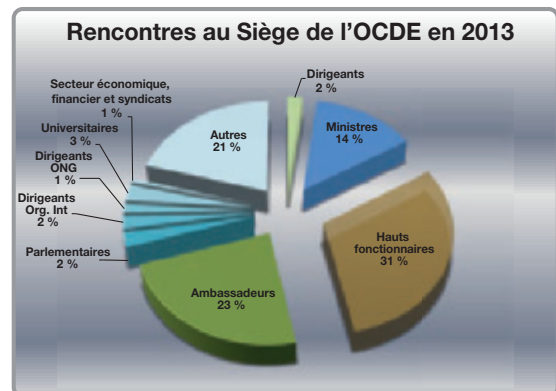
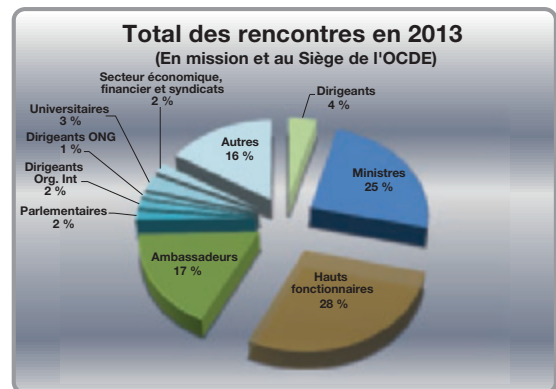
Missions dans des pays candidats à l'adhésion et des pays partenaires

C'est dans la Fédération de Russie que le Secrétaire général s'est rendu le plus souvent à la faveur de la Présidence russe du G20. En 2013, l'OCDE a renforcé davantage encore ses liens avec le G20 puisqu'elle a participé activement aux activités préparatoires organisées par la Présidence pour l'élaboration de produits concrets. En outre, le Secrétaire général a été invité aux réunions à haut niveau du G20, notamment aux quatre réunions des ministres des Finances et gouverneurs de banques centrales, à une réunion conjointe des ministres des Finances et des ministres du Travail, au Sommet du B20 et au Sommet du G20 de Saint-Petersbourg qui s'est tenu les 5 et 6 septembre 2013. Par ailleurs, le Secrétaire général a effectué quatre déplacements dans des pays partenaires : République populaire de Chine (deux fois), Afrique du Sud et Brésil. Afin de soutenir les activités du Secrétaire général,

les Secrétaires généraux adjoints se sont également rendus en Russie et dans les pays Partenaires clés en plusieurs occasions. Au cours de ses missions, le Secrétaire général a présenté les travaux spécifiques menés par l'OCDE sur ces économies, dont des études économiques, des examens de la réglementation et des brochures de la série « Politiques meilleures ». Le Secrétaire général a participé comme chaque année au Forum annuel sur le développement de la Chine tenu du 22 au 26 mars, et il est retourné en Chine du 4 au 6 juin pour assurer le lancement des Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2013. Il s'est également rendu en Colombie, au Costa Rica, en Lituanie et au Panama.

Activités à Paris

Graphique 2. Rencontres bilatérales du Secrétaire général



Rencontres avec des dirigeants et des visiteurs de haut niveau à l'OCDE

En 2013, le Secrétaire général a continué de faire de l'OCDE une étape incontournable du séjour à Paris des dirigeants et des parties prenantes concernées ; 14 dirigeants se sont ainsi rendus à l'OCDE en 2013. Ces visites se répartissent désormais sur toute l'année et ne se limitent pas à la Semaine de l'OCDE au cours de laquelle ont été accueillis en 2013 le Premier ministre norvégien M. Jens Stoltenberg et Son Altesse royale le Prince héritier Haakon de Norvège (la Norvège assurant la Présidence de la RCM), ainsi que cinq vice-premiers ministres et 65 ministres, vice-ministres ou Secrétaires d'État de pays membres de l'OCDE et de pays partenaires. Parmi les autres personnalités venues à l'OCDE en 2013, on peut citer le Président français, M. François Hollande ; le Président islandais, M. Ólafur Ragnar Grímsson ; le Président israélien, M. Shimon Peres ; le Premier ministre slovaque, M. Robert Fico ; le Premier ministre portugais, M. Pedro Passos Coelho ; le Premier ministre d'Andorre, M. Antoni Martí ; la Présidente du Costa Rica, Mme Laura Chinchilla ; le Premier ministre ivoirien, M. Daniel Kablan Duncan ; le Premier ministre kazakh, M. Serik Akmetov ; le Premier ministre letton, M. Valdis Dombrovkis ; le Premier ministre lituanien, Mme Dalia Grybauskaitė ; et le Vice-Premier ministre russe, M. Igor Shuvalov.

Réunions ordinaires à l'OCDE

Le Secrétaire général a consacré une grande partie de ses activités en 2013 à ses fonctions habituelles de gestion et de direction stratégique au sein du Secrétariat, ainsi qu'à la présidence du Conseil de l'OCDE et aux échanges avec les délégations. Il a tenu dans l'année 168 réunions bilatérales avec les Ambassadeurs auprès de l'OCDE. Il a présidé 18 séances du Conseil de l'OCDE, 4 réunions des Chefs de délégation de l'OCDE, 5 réunions du Bureau de la RCM et 10 réunions avec les Ambassadeurs assurant la présidence de comités permanents. Le Secrétaire général a également prononcé des allocutions et participé aux événements les plus importants accueillis à l'OCDE, notamment plusieurs conférences, forums mondiaux et réunions de comités à haut niveau.

Communication et visibilité

L'OCDE a continué de renforcer sa présence dans les médias traditionnels et sociaux pendant l'année 2013, faisant souvent coïncider le calendrier et la nature des points presse et des lancements de publications avec les grands événements internationaux, pour capitaliser sur l'attention des médias

mondiaux. Le lancement du rapport intermédiaire des Perspectives économiques de l'OCDE peu avant le Sommet du G20 a par exemple généré une hausse de 44 % de la couverture médiatique par rapport à l'automne précédent. Le Secrétaire général a joué un rôle de premier plan dans cette ouverture aux médias. En 2013, le Secrétaire général a prononcé 259 discours, signé 19 articles ou tribunes libres, et présenté 40 publications phares, notamment dans les séries de Perspectives. Il a été cité dans plus de 1 100 articles et a accordé 129 entretiens en profondeur au cours de l'année. Le Secrétaire général a par ailleurs accordé 48 interviews aux médias audiovisuels (radio, télévision, fil satellite, programmes Internet, diffusion directe) réalisés dans les studios de l'OCDE, et 81 interviews aux médias nationaux lors de ses déplacements, dont 45 aux médias audiovisuels et 36 à la presse écrite ou à des agences de presse. Il a également accordé de nombreuses interviews ponctuelles.

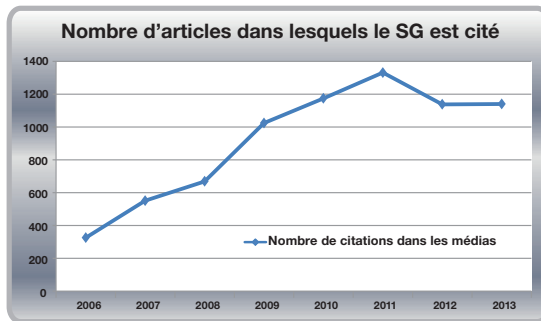
L'Organisation a publié au total 517 titres en 2013, dont 377 rapports et 138 recueils statistiques. Le nombre de communiqués de presse est passé à 245, contre 226 en 2012. Environ 50 conférences de presse ont été organisées à Paris et à l'étranger, principalement pour le lancement de publications et de rapports de l'OCDE. La couverture médiatique globale pour le lancement de certaines publications phares a augmenté de 81 % en moyenne par rapport à 2012, et cette hausse a été particulièrement importante pour les *Perspectives des migrations* et le *Panorama de la santé*. Outre ces publications phares, le Secrétaire général a aussi présenté les études économiques de nombreux pays membres dans leurs capitales respectives (Autriche, Chili, Grèce, Irlande, Israël, Italie, Japon, Royaume-Uni et Suisse notamment) ainsi que des Partenaires clés que sont le Brésil et la Chine.

La diffusion des contenus de l'OCDE a continué de se renforcer en 2013 : 16,6 millions d'utilisateurs ont accédé aux contenus de l'OCDE, toutes plateformes de publication confondues, contre 12 millions en 2012. Les institutions abonnées à OECD iLibrary sont maintenant plus de 6 000, réparties dans 139 pays. Le site OECD.org a reçu 16,4 millions de visites* et ses pages ont enregistré 51 millions de vues en 2013, avec trois pics importants provoqués par trois événements : la Semaine de l'OCDE en mai, le lancement du Programme PIAAC (Perspectives de l'OCDE sur les compétences) en octobre, et le lancement des résultats de l'enquête PISA en décembre. Sur les quatre derniers mois de l'année 2013, l'augmentation a été de 23 % par rapport à 2012, principalement portée par le lancement de PISA. Le jour

* Ce chiffre inclut une estimation du trafic sur le site OECD.org pour la période allant de janvier à mai 2013.

du lancement de l'enquête PISA, le site OECD.org a atteint le chiffre record de 612 000 visites (10 fois la moyenne) et de plus de 2 millions de vues. L'OCDE a par ailleurs continué de travailler à la mise en œuvre de sa nouvelle politique pour des données ouvertes, accessibles et gratuites (Programme Delta), dans l'objectif de lancer le Portail de données de l'OCDE en juin 2014.

Graphique 3. Présence dans les médias traditionnels



L'Indicateur du vivre mieux a poursuivi sa conquête de nombreux publics puisque le site est désormais disponible en russe et en espagnol, et qu'il est par ailleurs compatible avec

des appareils portables. Cette portée et cette accessibilité accrues ont généré 1,7 millions de visites l'année dernière, ainsi qu'une hausse du trafic de 134 % par rapport à 2012.

L'OCDE a également développé son influence et sa portée sur les réseaux sociaux avec une hausse de 150 % du nombre d'abonnés au compte Twitter institutionnel de l'OCDE, et une hausse également du nombre de faiseurs d'opinion clés qui rediffusent les contenus postés par l'OCDE sur les médias sociaux : le nombre de « J'aime » sur les comptes Facebook de l'Organisation ont augmenté de 50 % sur l'année 2013, passant de 81 000 à 122 000. Tous comptes Twitter confondus, l'OCDE était suivie par 355 000 personnes fin 2013, contre 272 000 en 2012. Le compte Twitter institutionnel se classe également en bonne position en termes d'abonnés (135 000 fin 2013) : nous sommes 37^e à Paris, 196^e en France et 11 607^e sur l'ensemble des comptes Twitter du monde. Par rapport aux organisations internationales, notre nombre d'abonnés nous place parmi les 20 premiers du classement (sur 100). En mai 2013, l'OCDE a commencé à gérer sa présence sur Sina Weibo, le plus grand média social de Chine. Le compte Weibo de l'OCDE a dynamisé notre collaboration avec Xinhua et le Centre de développement pendant le Forum économique sur l'Afrique en octobre. En juillet 2013, l'OCDE a commencé à poster sur LinkedIn, et fin 2013, l'Organisation était déjà suivie par 29 500 personnes. ■

Cabinet du Secrétaire général



Secrétaire général de l'OCDE depuis juin 2006, **Angel Gurría** a renforcé la mission de l'OCDE : promouvoir des « politiques meilleures pour une vie meilleure ». Il s'attache à promouvoir une Organisation ouverte à tous et réactive aux besoins des pays membres et partenaires dans les difficultés du contexte actuel. Il a ouvert la porte à de nouveaux membres et renforcé les liens avec les économies émergentes. Le Secrétaire général Angel Gurría a renforcé le rôle et l'impact de l'OCDE en tant que soutien des bonnes pratiques et des réformes politiques. Il a lancé des initiatives majeures en faveur de la hausse de la productivité et de l'inclusivité, concernant notamment l'innovation, la croissance verte, la parité, le développement, les compétences, ou encore l'eau. Récemment, il a initié les Nouvelles approches face aux défis économiques dans le but d'initier un processus d'amélioration continue des cadres analytiques et des conseils de politiques publiques de l'OCDE.



Le Secrétaire général adjoint **Yves Leterme**, ancien Premier ministre belge, a été nommé en décembre 2011. Il est chargé de la santé, des affaires sociales, de l'éducation, de la gouvernance et de l'entrepreneuriat, de la parité, et notamment du respect de la parité au sein de l'Organisation. Il coordonne plusieurs projets horizontaux, notamment (In)Égaux face à l'âge et Le chômage des jeunes. Il œuvre aussi activement à renforcer les relations avec d'autres organisations internationales, avec les parlementaires et la société civile (BIAC/TUAC), et travaille à consolider les liens avec l'Union européenne. Il coordonne également, en collaboration avec le Cabinet du Secrétaire général, la préparation des Réunions annuelles du Conseil au niveau des ministres.



Le Secrétaire général adjoint **Rintaro Tamaki**, ancien vice-ministre des Finances pour les affaires internationales au sein du ministère des Finances japonais, a été nommé en août 2011. Il est notamment en charge de l'environnement, de la croissance verte, du développement, des affaires financières et de la fiscalité, et de la Stratégie horizontale de l'OCDE pour le développement. Depuis mars 2014, il supervise également la Direction des échanges et de l'agriculture ainsi que les questions macroéconomiques en tant que Chef économiste par intérim et représentant de l'OCDE auprès du G20 Finances.



Le Secrétaire général adjoint et Ambassadeur **William Danvers**, ancien Directeur de cabinet adjoint du Secrétaire d'État américain, a pris ses fonctions en septembre 2013. En plus de ses activités sur les initiatives régionales de l'OCDE en Asie du Sud-Est, dans la région MENA, en Amérique latine et en Afrique, il supervise les processus d'adhésion des pays candidats. Il continue également à développer le travail de l'OCDE sur l'investissement, la concurrence et la lutte contre la corruption, sur l'innovation, la science et la technologie, les affaires corporatives et le développement du secteur privé.



M. **Pier Carlo Padoan** a été Secrétaire général adjoint de juin 2007 à février 2014, date à laquelle il a quitté l'Organisation pour devenir ministre des Finances de l'Italie. Depuis décembre 2009, il était également Chef économiste. M. Padoan était le représentant de l'OCDE auprès du G20 Finances et dirigeait la réponse stratégique de l'OCDE face à la crise économique et financière, ainsi que les Stratégies pour une croissance verte et pour l'innovation. Il supervisait également la Direction des statistiques et celle des échanges et de l'agriculture.



Gabriela Ramos est Directrice de Cabinet du Secrétaire général de l'OCDE et Sherpa de l'OCDE. Depuis 2006, elle conseille et soutient l'agenda stratégique du Secrétaire général. Elle coordonne les contributions de l'Organisation auprès d'organismes de gouvernance internationale comme le G20 et le G8, ainsi que, avec le Secrétaire général adjoint Yves Leterme, la préparation des Réunions ministérielles du Conseil. Depuis 2012, elle supervise l'initiative Nouvelles approches face aux défis économiques.

Réunion du Conseil au niveau des ministres 2013

Conclusions politiques



Photo de famille de la Réunion ministérielle de 2013

À l'occasion de la Réunion 2013 du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, nous¹ nous sommes assemblés sous la Présidence de la Norvège et la Vice-présidence de l'Australie et de l'Estonie.

Plus de cinq ans après le début de la plus grave crise économique que nous ayons connue, un certain nombre d'obstacles continuent de retarder la reprise dans nos pays, et les conséquences sociales sont lourdes. Nous continuons d'œuvrer à la réalisation d'un objectif commun, celui d'atteindre une croissance économique durable et inclusive, en prenant acte de

la nécessité de réformes structurelles et en tenant compte de la dimension sociale, dans nos pays, notamment de l'urgence des enjeux que sont la réduction du chômage, la résorption des inégalités et le rétablissement de la confiance. Nous agirons ensemble, avec le concours de l'OCDE, pour engager nos économies sur la voie d'une reprise solide, durable et équilibrée. Nous nous félicitons des premières avancées obtenues dans l'élaboration des Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC), et nous attendons avec intérêt des progrès sur le fond, y compris des propositions d'action ciblées, qui seront présentées

à notre prochaine réunion en 2014. Nous nous félicitons du rôle que joue le Secrétaire général en proposant de nouvelles initiatives, notamment dans ses Orientations stratégiques pour 2013 et au-delà.

Dans de nombreux pays, le chômage est le défi majeur. Nous insistons sur l'importance du dialogue social et la nécessité de renforcer le volet social de la réponse donnée à la crise. Comme la crise a frappé tout particulièrement les jeunes, nous nous engageons aujourd'hui en faveur d'un Plan d'action de l'OCDE pour les jeunes. Pour aider chacun à trouver

1. Ministres et représentants de l'Allemagne, de l'Australie, de l'Autriche, de la Belgique, du Canada, du Chili, de la Corée, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis, de la Fédération de Russie, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, d'Israël, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, du Mexique, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République slovaque, de la République tchèque, du Royaume-Uni, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de la Turquie, et de l'Union européenne.

un emploi, il faut mettre en place des stratégies d'activation du marché du travail, notamment en direction des PME. Il est par ailleurs important, pour l'employabilité, de veiller à l'adéquation entre les compétences disponibles et les compétences demandées.

Nous attendons donc avec intérêt le lancement, en octobre, des *Perspectives sur les compétences* et de la première enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes (étude PIAAC). Nous reconnaissons également la nécessité d'une meilleure intégration au marché du travail de toutes les composantes de nos populations, y compris des migrants.

Nous reconnaissons qu'il importe de s'employer à résorber les inégalités dans nos sociétés, et notamment leurs conséquences pour la croissance économique. Pour ce faire, il est primordial d'instaurer l'égalité d'accès aux chances et de mettre en place des systèmes de protection sociale adéquats. Nous adoptons la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat, et nous nous engageons à faire des avancées à cet égard. En outre, nous encourageons l'OCDE à intensifier ses travaux sur les inégalités dans le cadre de l'initiative NAEC.

Nous réaffirmons notre engagement à rétablir la confiance à l'égard des pouvoirs publics, des marchés et des institutions, à renforcer la réglementation financière, à lutter contre la corruption, à promouvoir l'administration ouverte et à garantir la transparence dans l'élaboration des politiques publiques. Nous nous félicitons des lignes d'action pour l'avenir définies par l'OCDE dans ces domaines.

Nous nous félicitons des analyses et des avis de l'OCDE dans le domaine

des sources de croissance innovantes, notamment le capital intellectuel et la croissance verte, en vue de créer des emplois de qualité dans nos économies et de mieux assurer leur pérennité.

Nous soulignons l'importance de systèmes fiscaux efficaces, efficaces, justes et transparents. Nous sommes résolus à lutter contre l'érosion des bases d'imposition ainsi qu'à prévenir le risque de double non-imposition. Nous adoptons, ainsi que l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, la Fédération de Russie et l'Indonésie, une Déclaration à l'appui des travaux importants qu'a consacrés l'OCDE à l'érosion des bases d'imposition et au transfert de bénéfices. Nous encourageons tous les pays et territoires à adhérer à la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale. Nous les appelons à mettre progressivement en place un échange automatique de renseignements et à améliorer l'accessibilité, la qualité et la fiabilité des informations sur les bénéficiaires effectifs, afin de mener une lutte efficace contre l'évasion et la fraude fiscales.

Nous réaffirmons notre engagement à promouvoir un système d'échanges

et d'investissement ouvert et obéissant à des règles, à favoriser l'expansion des marchés et à résister au protectionnisme sous toutes ses formes, autant de leviers indispensables à une reprise de l'économie mondiale, à des emplois et à un développement durables. Nous soulignons notre détermination à obtenir des résultats significatifs et concrets à l'occasion de la 9^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui se tiendra en fin d'année, de façon à créer une dynamique propice à la conclusion du cycle de négociations de Doha engagé sous les auspices de l'OMC. Nous poursuivons l'objectif commun de voir un « ensemble de Bali » englober un accord sur la question de la facilitation des échanges ainsi qu'un accord sur certains éléments relatifs à l'agriculture et au développement, intégrant les questions concernant les pays les moins avancés. Nous notons qu'à ce jour, l'orientation des négociations n'est pas porteuse d'un espoir de conclusion, et nous appelons tous les membres de l'OMC à faire preuve de souplesse et de réalisme pour atteindre cet objectif commun.

Nous nous félicitons des travaux que mène l'OCDE sur les chaînes de valeur mondiales (CVM) et la mesure



Sigbjørn Johnsen, ministre des Finances de Norvège et Président de la Réunion ministérielle de l'OCDE 2013, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, Johann N. Schneider-Amman, Chef du département fédéral des Affaires économiques, de la Formation et de la Recherche suisse, et Philipp Rösler, ministre fédéral de l'Économie et de la Technologie, Vice-chancelier d'Allemagne

des échanges en valeur ajoutée. Les CVM constituent un puissant levier de croissance et de productivité et favorisent la création d'emplois. Nous notons que des mesures de facilitation des échanges permettraient davantage aux pays tant développés qu'en développement de tirer parti des CVM. Les services sont au cœur d'un fonctionnement efficient des CVM, ce qui confère à leur libéralisation une importance plus grande encore. Nous attendons avec intérêt les résultats des travaux de l'OCDE sur la restrictivité des échanges de services, qui seront présentés à la RCM de 2014. Nous appelons l'OCDE à poursuivre son analyse de la relation entre les CVM, l'emploi et les revenus, ainsi que des moyens de rendre les CVM accessibles à tous.

Nous nous félicitons des progrès réalisés depuis que nous avons donné notre aval à la Stratégie pour le développement afin de renforcer et d'intégrer la dimension développement dans l'ensemble des travaux de l'Organisation. Nous saluons les efforts déployés par l'OCDE pour assurer, grâce à ses travaux pluridisciplinaires, que l'ensemble des politiques publiques contribuent à un développement

économique équitable et durable dans le monde, reconnaissant l'importance de l'enjeu planétaire que représente, pour le développement, la cohérence des politiques. Nous attendons avec intérêt les prochaines conclusions des analyses consacrées aux flux financiers illicites et à la sécurité alimentaire, deux volets importants de la Stratégie pour l'année à venir, ainsi que le rapport de fond sur la mise en œuvre de la Stratégie qui sera soumis à la RCM de 2014.

Nous continuerons d'approfondir nos relations avec nos Partenaires clés (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie), et nous saluons l'Accord-cadre signé avec l'Indonésie. Nous lançons le nouveau Programme régional pour l'Asie du Sud-Est et invitons le Secrétaire général à faire rapport sur les progrès accomplis lors de notre prochaine réunion. Nous saluons le rôle que joue l'OCDE sur la scène régionale et internationale, notamment dans le contexte du G8 et du G20.

Nous réitérons notre souhait de voir la Fédération de Russie mener son adhésion à terme, conformément aux modalités, conditions et processus définis dans sa Feuille de route pour l'adhésion.

Nous accueillons avec satisfaction l'intérêt pour l'adhésion à l'OCDE qu'ont exprimé un certain nombre de pays, ce qui illustre la pertinence et l'impact que continuent d'avoir les travaux de l'Organisation ainsi que son importance en tant que réseau politique mondial et flexible. Nous nous félicitons de la décision importante énoncée dans la Résolution du Conseil sur le renforcement du rayonnement mondial de l'OCDE d'ouvrir des discussions d'adhésion avec la Colombie et la Lettonie. Nous réexaminerons la situation en temps opportun, en vue de prendre la décision d'ouvrir des discussions d'adhésion avec le Costa Rica et la Lituanie en 2015 et, dans l'intervalle, nous travaillerons étroitement avec ces pays en vue de préparer leur processus d'adhésion future. Nous invitons le Secrétaire général à informer les autres pays dont la candidature a été examinée par le Conseil que leurs demandes d'adhésion seront examinées plus avant au cas par cas.

Nous appelons le Conseil à procéder à un réexamen des dispositifs de gouvernance de l'OCDE pour relever les défis posés par une Organisation élargie, une pluralité accrue et une diversité géographique croissante de ses membres, comme indiqué dans la Résolution du Conseil sur le renforcement du rayonnement mondial de l'OCDE.

Compte tenu des contraintes budgétaires auxquelles sont soumis nos membres, nous nous félicitons tout particulièrement de l'engagement pris par le Secrétaire général d'assurer une utilisation optimale de leurs ressources, et de renforcer l'impact de l'Organisation tout en agissant avec efficacité, ainsi que de son engagement à garantir l'ouverture, l'accessibilité et la gratuité des données. ■

Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres 2013 Résumé de la Présidence

Les ministres des pays de l'OCDE se sont réunis les 29 et 30 mai 2013 sous la présidence de la Norvège et la Vice-présidence de l'Australie et de l'Estonie, autour du thème « L'humain avant tout : emploi, égalité et confiance », aux côtés de ministres et de représentants de la Fédération de Russie ainsi que de l'Afrique du Sud, du Brésil, de la République populaire de Chine, de l'Inde et de l'Indonésie.

Les ministres ont rappelé que la conjoncture économique mondiale reste difficile. Ils ont insisté sur l'impérieuse nécessité de remédier aux conséquences sociales de la crise et de placer l'humain au cœur de l'action publique. Les contextes nationaux sont certes variables, mais les pays sont nombreux à être confrontés à des défis de taille, notamment à l'urgence de rétablir la croissance et la compétitivité, de faire reculer le chômage, en particulier chez les jeunes et les chômeurs de longue durée, de rétablir la confiance, de résorber les inégalités et d'améliorer la qualité des emplois. Les ministres ont également souligné qu'il importe de trouver des solutions face à des défis de dimension mondiale, au nombre desquels la poursuite de la mondialisation, la pauvreté, le vieillissement rapide de la population, les migrations, le changement climatique, la raréfaction des ressources naturelles et l'émergence d'une économie mondiale fondée sur la connaissance et les compétences.

L'humain avant tout : emploi, égalité et confiance

Les ministres ont salué les analyses et les recommandations de l'OCDE dans les domaines de l'emploi, de l'égalité et de la confiance, et ont souligné le rôle déterminant des partenaires sociaux et du dialogue social pour faire face à la dimension sociale de la crise. Pour stimuler l'emploi, ils ont appelé l'Organisation à poursuivre

et approfondir ses travaux consacrés aux réformes structurelles, aux mesures d'activation et à l'aide ciblée en faveur des plus vulnérables sur le marché du travail. Ils sont convenus qu'une telle stratégie doit être axée non seulement sur la création d'emplois, mais aussi sur la qualité des emplois. Pour éviter le risque d'une génération sacrifiée, ils se sont engagés en faveur d'un Plan d'action visant à « Aider les jeunes à prendre



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE et Jens Stoltenberg, Premier ministre de Norvège



Son Altesse royale le Prince héritier Haakon de Norvège et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, au Forum de l'OCDE 2013

un meilleur départ », fondé sur des recommandations d'action concrètes pour renforcer les systèmes éducatifs et de formation professionnelle, améliorer la transition vers le monde du travail, prendre des mesures d'aide ciblée à l'intention des jeunes les plus vulnérables et faciliter l'accès à la formation et à l'emploi. Les ministres ont invité l'OCDE à faire rapport à la RCM de 2014 sur les progrès accomplis. Ils ont également mis l'accent sur l'importance des compétences et ont appelé l'Organisation à donner un prolongement à la Stratégie sur les compétences en poursuivant l'élaboration de stratégies sur les compétences aux niveaux local et national, en publiant les *Perspectives de l'OCDE sur les compétences* (y compris le PIAAC - Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes) et en lançant le prochain cycle de l'étude PISA (Programme

international pour le suivi des acquis des élèves).

Les ministres ont appelé l'OCDE à poursuivre ses travaux d'analyse consacrés aux inégalités, en vue de promouvoir une croissance inclusive. Ils ont insisté sur l'urgence de s'attaquer aux inégalités croissantes en matière de revenu et sur le plan social. Les ministres ont invité l'OCDE à redoubler d'efforts pour étudier les interactions entre les politiques macroéconomiques, sociales et du marché du travail, en vue d'étayer l'élaboration de politiques à même de favoriser la création d'emplois productifs et satisfaisants, et de garantir une protection adéquate des ménages modestes et d'autres catégories vulnérables de la population. Dans ce contexte, les ministres se sont engagés en faveur des recommandations formulées dans « La réponse des politiques sociales à

la crise » et ont appelé de leurs vœux la poursuite des travaux en vue de concevoir des stratégies capables de relever les défis immédiats, tant budgétaires que sociaux, tout en tenant compte des enjeux structurels à plus long terme. Les ministres ont souligné qu'il importe d'œuvrer en faveur de l'égalité des chances pour tous. Ils ont évoqué l'importance de la parité et ont adopté la Recommandation du Conseil sur l'égalité hommes-femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat¹. Ils sont convenus de suivre et de mesurer les progrès de la mise en œuvre de la Recommandation, et d'en rendre compte comme prévu.

Alors que les gouvernements s'efforcent de rétablir le potentiel de croissance à long terme et de s'attaquer aux retombées sociales de la crise, ils doivent aussi relever un défi de taille afin de rétablir la

1. La Fédération de Russie et la Lettonie y ont également adhéré.

confiance des citoyens et des marchés dans l'aptitude des pouvoirs publics à remédier aux problèmes actuels et à mettre en œuvre les réformes qui déboucheront sur une croissance équitable et résiliente. Les ministres ont évoqué la nécessité urgente de créer des institutions plus efficaces, plus transparentes et plus ouvertes afin de regagner la confiance des citoyens. Ils se sont félicités du Programme d'action « Confiance à l'égard des pouvoirs publics : données concrètes, politiques et prise de décision » et ont appelé l'OCDE à renforcer ses efforts dans ce domaine, en s'appuyant sur ses travaux existants en matière d'intégrité et de gouvernance. Les ministres ont rappelé à cet égard l'importance d'un « État intelligent », d'une administration ouverte, de la transparence et de la cohésion sociale. Les ministres ont aussi souligné l'importance des travaux visant à instaurer un climat de confiance dans le secteur privé, notamment concernant le gouvernement d'entreprise, l'investissement à long terme, le financement des PME, la politique à l'égard des consommateurs et les efforts de lutte contre la corruption nationale et transnationale.

Les ministres ont souligné qu'il importe de rétablir l'équité et la confiance dans les systèmes fiscaux, notamment en prenant des mesures pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales. Les ministres se sont félicités des travaux récemment menés sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, et ont adopté, avec la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud, le Brésil et l'Indonésie, ainsi que l'Argentine, une Déclaration sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices qui appelle l'OCDE à élaborer un Plan d'action global dans le but de revoir les règles fiscales internationales pour empêcher les entreprises de déplacer artificiellement leurs bénéfices vers des pays ou des territoires où ils sont plus faiblement taxés. En collaboration avec le G20, l'OCDE va élaborer un Plan d'action global permettant aux pays d'avoir accès aux informations, analyses, pratiques exemplaires, recommandations et instruments internationaux dont ils ont besoin pour adapter leur système fiscal aux pratiques des entreprises du XXI^e siècle. Dans ce contexte, les ministres se sont également félicités qu'un certain nombre de pays membres et non membres de l'OCDE aient signé la

Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, ou déposé leur instrument de ratification, et ils ont encouragé les pays l'ayant déjà signée à procéder sans délai à sa ratification. Les ministres ont appelé tous les pays et territoires à mettre progressivement en place un échange automatique de renseignements et à améliorer l'accessibilité, la qualité et la fiabilité des informations sur les bénéficiaires effectifs, afin de mener une lutte efficace contre l'évasion et la fraude fiscales.

Les Orientations stratégiques du Secrétaire général et les Nouvelles approches face aux défis économiques

Les ministres se sont félicités des Orientations stratégiques du Secrétaire général et ont salué les avancées accomplies dans le cadre de l'initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC). Ils ont souligné l'importance de l'action menée par le Secrétaire général pour accroître l'impact des travaux de l'OCDE, promouvoir son inclusivité et favoriser la mise en œuvre des



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Cho Yoon-Sun, ministre de l'Égalité hommes-femmes et de la Famille, Corée

mesures qu'elle préconise. Ils l'ont appelé à continuer de mettre à profit le caractère pluridimensionnel de l'Organisation pour améliorer le soutien qu'elle apporte à ses membres et ses Partenaires clés. Les ministres ont insisté sur le rôle fondamental que joue l'OCDE par le biais des analyses et conseils sur mesure qu'elle dispense aux pouvoirs publics, en particulier en ce qui concerne les réformes structurelles. Ils ont souligné

l'innovation. Les ministres ont appelé le Secrétaire général à aider les pays à se doter d'institutions plus efficaces et plus transparentes afin de rétablir la confiance dans les pouvoirs publics, en particulier en mettant l'accent sur la réussite de la réforme et sur la poursuite des travaux consacrés à la lutte contre la corruption. Ils ont loué les progrès accomplis par l'OCDE pour s'affirmer en tant que « réseau mondial pour l'action publique plus efficace

enseignements de la crise et de revoir ses cadres d'analyse afin d'aider les responsables de l'action publique à faire face aux nouvelles réalités économiques et aux enjeux à long terme qui se font jour. Ils ont également souligné la nécessité, dans le cadre de l'initiative NAEC, de promouvoir une définition plus large de la croissance, qui ne méconnaisse pas l'indispensable redémarrage de la croissance, mais qui prenne aussi en compte d'autres composantes importantes comme le bien-être, l'inclusivité et la durabilité environnementale. Les ministres ont souligné qu'il importe de savoir concilier des objectifs concurrents, opérer des arbitrages et exploiter les synergies entre les politiques publiques. Ils ont également rappelé l'importance des institutions et de la gouvernance, et des enjeux que représentent pour les pouvoirs publics les tendances mondiales à long terme. Ils ont formulé le souhait que ce processus soit ouvert, inclusif et ciblé. Comme indiqué dans le document relatif à la gouvernance de l'initiative NAEC, le Comité de politique économique a un rôle central à jouer dans cette entreprise, mais compte tenu de son caractère pluridisciplinaire, la réussite du projet sera étroitement tributaire de l'adhésion et de la participation active d'autres comités, ce qui est le cas aujourd'hui. Les ministres attendent avec intérêt des avancées sur le fond, notamment des propositions d'actions ciblées qui seront présentées à la prochaine Réunion au niveau des ministres, en 2014.



Karl Viktor Erjavec, ministre des Affaires étrangères, Slovénie, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE

l'importance des analyses consacrées aux sources de croissance innovantes comme la croissance verte, le capital intellectuel et les chaînes de valeur mondiales, ainsi qu'aux nouvelles réponses apportées aux problématiques fiscales, notamment l'initiative relative à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices. Les ministres ont en outre appelé l'Organisation à renforcer ses projets horizontaux, en particulier la Stratégie sur les compétences, la Stratégie pour le développement, la Stratégie pour une croissance verte et la Stratégie pour

et plus intégrateur », soulignant, en particulier, les résultats très positifs du soutien apporté au G20 par l'Organisation.

Les ministres se sont félicités du Rapport intérimaire sur l'initiative relative aux Nouvelles approches face aux défis économiques et ont rendu hommage au Secrétaire général pour les progrès réalisés. Les ministres ont noté que le projet NAEC est une initiative particulièrement importante et opportune qui constitue pour l'OCDE une excellente occasion de tirer les

Les échanges : rendre les chaînes de valeur mondiales accessibles à tous

Les ministres ont réaffirmé leur engagement à œuvrer en faveur d'un système commercial multilatéral transparent et obéissant à des règles. Ils ont également réaffirmé leur engagement à favoriser l'expansion

des marchés et à résister au protectionnisme sous toutes ses formes dans le domaine des échanges et de l'investissement, y compris au moyen d'engagements de statu quo ou de retrait des nouvelles mesures restrictives, au service de la reprise de l'économie mondiale, de l'emploi et du développement. Les ministres se sont félicités du nouveau rapport de l'OCDE sur le thème « Économies interconnectées : comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales », et ils ont exprimé un fort soutien aux travaux en cours à l'OCDE pour mesurer les Échanges en valeur ajoutée. Ils ont mis en relief les retombées de ces travaux sur l'action publique et ils ont souligné qu'il importe de poursuivre la libéralisation des échanges de biens et de services, la mise en œuvre de mesures de facilitation des échanges, la promotion de l'investissement et la convergence des normes de réglementation, ce qui permettrait

davantage aux pays tant développés qu'en développement de tirer parti des chaînes de valeur mondiales (CVM). Dans ce contexte, ils ont également mis en avant le rôle d'une plus grande ouverture et d'une plus grande transparence de l'environnement des échanges et de l'investissement pour des réformes structurelles et des réformes de la réglementation efficaces au service d'une croissance solide, équilibrée et durable. Les ministres ont souligné les avantages considérables qui découlent de la facilitation des échanges, et ils ont résolument donné leur aval aux travaux de l'OCDE dans ce domaine, qui font par ailleurs ressortir les mesures concrètes que les pays, développés aussi bien qu'en développement, peuvent prendre pour tirer profit de ces avantages. Les ministres ont mis en avant l'importance de l'Aide pour le commerce dans ce domaine, pour aider les pays à entreprendre les réformes nécessaires à

la facilitation des échanges, et à mieux s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales.

Les ministres ont souligné l'importance de l'efficacité des secteurs des services et de la poursuite de la libéralisation des échanges de services, comme l'ont montré les travaux sur les CVM, et ils ont réitéré leur vif intérêt pour les résultats des travaux de l'OCDE sur la restrictivité des échanges de services (indice de restrictivité des échanges de services, IRES), attendus pour la RCM de 2014. Ils ont en outre mis l'accent sur le rôle que joue l'OCDE dans la promotion d'un système commercial mondial ouvert.

Les ministres ont souligné leur détermination à obtenir des résultats significatifs et concrets à l'occasion de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui se tiendra à Bali en décembre 2013. Ils ont souscrit à l'objectif commun de voir un « ensemble de Bali » englober un accord sur la question de la facilitation des échanges, ainsi qu'un accord sur certains éléments relatifs à l'agriculture et au développement, intégrant des questions concernant les pays les moins avancés. Ils ont constaté avec préoccupation qu'à ce jour, l'orientation des négociations n'est pas porteuse d'un espoir de conclusion. Ils ont appelé tous les membres de l'OMC à faire preuve de souplesse et de réalisme pour atteindre cet objectif commun. Les ministres ont également évoqué l'articulation entre les accords commerciaux régionaux et le système commercial multilatéral, et ils ont mis l'accent sur la nécessité d'inscrire les négociations des accords régionaux dans une perspective multilatérale.

Les ministres ont mis l'accent sur la nécessité d'encourager une conduite responsable des entreprises, notamment au moyen de la mise



Maria Fekter, ministre des Finances, Autriche, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Eamon Gilmore, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et du Commerce, Irlande

en œuvre effective des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. Ils sont convenus que l'OCDE est un lieu privilégié pour promouvoir la conduite responsable des entreprises et ils ont appelé l'Organisation à mettre à profit le premier Forum mondial sur la conduite responsable des entreprises, qui aura lieu en juin 2013, pour pousser plus avant la réflexion sur ces questions.

Les partenaires de l'OCDE et la Stratégie pour le développement

Les ministres ont salué les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie de l'OCDE pour le développement, et ont accueilli favorablement les efforts déployés pour renforcer la coopération avec les pays en développement en tirant le meilleur parti du savoir-faire acquis par l'OCDE dans un large éventail de domaines de l'action publique. Ils ont pris acte des avancées obtenues pour intégrer la dimension développement dans ses travaux de fond, notamment en ce qui concerne les échanges,

l'investissement, la croissance verte, l'éducation et la politique fiscale, et ils ont souligné qu'il importe de continuer à œuvrer en faveur de l'emploi, de l'égalité et de la confiance dans les pays partenaires. Les ministres se sont aussi félicités de la nouvelle impulsion donnée à la cohérence des politiques au service du développement, en particulier face aux enjeux majeurs que constituent la sécurité alimentaire et les flux financiers illicites, et ils ont rappelé l'utilité d'une telle cohérence à l'appui d'une croissance durable et inclusive dans tous les pays. Ils ont encouragé les efforts visant à dispenser des conseils ciblés, notamment par le biais des examens multidimensionnels par pays, et ils ont accueilli avec satisfaction la nouvelle Alliance pour le partage des connaissances et d'autres instruments novateurs au service du dialogue sur les politiques à suivre, dans une optique d'égalité et d'avantages mutuels. Les travaux sur les chaînes de valeur mondiales et sur les économies fondées sur l'exploitation de ressources naturelles s'inscrivent dans ce cadre. Les ministres ont appelé l'Organisation à continuer de contribuer aux efforts menés à l'échelle

internationale comme le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement, le cadre pour le développement post-2015 et le G20. Ils ont invité le Secrétariat de l'OCDE à construire des indicateurs solides, à renforcer encore ses efforts de suivi et d'évaluation, et à présenter un rapport de fond sur la mise en œuvre de la Stratégie à la prochaine RCM, en 2014.

Les ministres ont réaffirmé l'importance de faire de l'OCDE un réseau mondial pour l'action publique plus efficace et plus intégrateur, comme indiqué dans la Vision d'avenir pour l'OCDE à l'occasion de son 50^e anniversaire, en élargissant encore le champ d'influence de l'Organisation ainsi que l'impact et la pertinence de ses travaux. Ils se sont félicités du renforcement de l'engagement et du dialogue avec les Partenaires clés (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie) dans le cadre des travaux de l'OCDE sur les politiques à suivre et au sein de ses comités, notamment le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), le Cadre d'action pour l'investissement (CAI) et d'autres instruments de l'OCDE ainsi



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Yannis Stournaras, ministre des Finances de la Grèce, Mai 2013

que les projets horizontaux comme la Stratégie pour une croissance verte. Ils ont appelé l'Organisation à systématiser et à institutionnaliser la coopération, y compris par des accords plus formels. À cet égard, ils ont salué l'Accord-cadre signé avec l'Indonésie et encouragé les autres Partenaires clés à suivre la même approche structurée. En outre, les ministres ont exprimé leur satisfaction de voir un plus grand nombre de pays participer plus activement aux Forums de l'OCDE et à ses instruments, par exemple la Déclaration sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires, ou le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales. Ils ont salué le Cadre pour l'instauration de programmes par pays et ont encouragé le dialogue avec les pays partenaires afin de cerner les priorités selon le principe de l'intérêt mutuel.

Les ministres ont lancé un nouveau programme régional pour l'Asie du Sud-Est, région identifiée comme une priorité d'intérêt stratégique dans la Résolution de la RCM de 2007. Ils ont noté avec satisfaction que ce programme donnera une nouvelle impulsion aux efforts ciblés déployés par l'OCDE pour travailler avec les pays et les organisations régionales de cette

région afin d'échanger leurs vues et de parvenir à une vision commune des grands enjeux de l'action publique, et qu'il permettra de promouvoir les normes de l'OCDE dans cette région importante. Ils ont invité le Secrétaire général à rendre compte des progrès accomplis à la prochaine RCM, en 2014. Ils ont également encouragé

le Secréariat à renforcer les autres initiatives régionales de l'OCDE, notamment celles qui concernent l'Amérique latine, la région MENA, l'Afrique subsaharienne, l'Eurasie et l'Europe centrale et orientale.

Les ministres ont réaffirmé leur volonté de voir la Fédération de Russie devenir membre de l'OCDE. Ils ont salué sa participation accrue aux travaux de l'Organisation et l'ont appelée à intensifier ses efforts en vue de combler le décalage significatif qui existe encore entre les normes de l'OCDE et la législation, les politiques publiques et les pratiques de la Russie. Dans ce contexte, les ministres ont rappelé l'importance du respect de l'ensemble des normes et des valeurs de l'OCDE.

Les ministres se sont félicités de la décision de lancer un nouveau cycle de négociations d'adhésion, comme indiqué dans la Résolution du Conseil sur le renforcement du rayonnement mondial de l'OCDE. Ils ont accueilli



Luc Frieden, ministre des Finances, Luxembourg, et Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE

avec satisfaction cette Résolution dûment pesée invitant la Colombie et la Lettonie à commencer cette année des discussions d'adhésion, et ils sont convenus de réexaminer la situation en temps opportun en vue de prendre la décision d'ouvrir des discussions d'adhésion avec le Costa Rica et la Lituanie en 2015. Les ministres sont également convenus que les autres candidatures examinées feront l'objet d'un examen individuel plus approfondi. Ils ont appelé l'OCDE à commencer dès maintenant à élaborer des feuilles de route pour faire avancer ce processus, et ils ont rappelé que l'avis de tous les comités compétents

sera pris en compte. Parallèlement, les ministres ont appelé l'OCDE à engager un réexamen des dispositifs de gouvernance et à faire rapport des progrès accomplis à la prochaine RCM, en 2014.

Les ministres ont réaffirmé le rôle de l'OCDE en tant qu'instance de normalisation à l'échelon mondial. Ils ont appelé l'Organisation à agir avec volontarisme pour actualiser et améliorer son éventail de normes, et à combler, si besoin est, les lacunes qui pourraient se faire jour à l'échelle mondiale en la matière. Ils ont souligné la nécessité de continuer d'ouvrir

aux pays non membres l'accès aux normes élaborées par l'Organisation, y compris au moyen de leur participation aux organes de l'OCDE, et de prendre en compte, dans la formulation de ces normes, les points de vue et l'expérience des économies émergentes.

Les ministres se sont félicités du rôle joué par l'OCDE sur la scène régionale et internationale, notamment dans le contexte du G8, du Partenariat de Deauville et du G20, dans une pluralité de domaines tels que la fiscalité, les échanges, la transparence, la lutte contre la corruption, l'investissement et le développement. Ils ont souligné que ces contributions constituent un volet important des travaux de l'Organisation dans la mesure où elles mettent à profit les analyses et les conseils de l'OCDE, à l'avantage mutuel de ses membres et de ses partenaires et au service de la coordination internationale des politiques publiques. Ils ont loué l'efficacité des efforts déployés inlassablement par le Secrétaire général pour veiller à la pertinence des travaux de l'OCDE au sein de ces instances et dans d'autres enceintes internationales. Les ministres ont également encouragé l'Organisation à continuer d'apporter sa contribution à d'autres processus engagés à l'échelle internationale, tels que les négociations menées dans le cadre de la CCNUCC, et ils ont demandé qu'il soit rendu compte de l'avancement des travaux de l'OCDE sur le financement et l'investissement climatiques à la RCM de 2014.

Les ministres se sont félicités que le Japon préside la Réunion du Conseil au niveau des ministres qui aura lieu les 6 et 7 mai 2014, à l'occasion du 50^e anniversaire de son adhésion à l'OCDE. ■

Pour plus d'informations sur la Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, voir www.oecd.org/fr/rcm



Angel Gurría, Secrétaire général de l'OCDE, et Ildefonso Guajardo, ministre de l'Économie, Mexique, pendant la visite officielle du ministre à l'OCDE, en novembre 2013

Organigramme

www.oecd.org/organigramme

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SECRETÉIRE GÉNÉRAL
Angel Gurría

CABINET DU SECRETÉIRE GÉNÉRAL
Gabriela Ramos, Directrice de Cabinet
et Sherpa de l'OCDE, NAEC

Secrétariat des relations mondiales
Marcos Bonturi, Directeur

Direction des affaires juridiques
Nicola Bonucci, Directeur
Coordinateur adhésion

**Direction des relations extérieures
et de la communication**
Anthony Gooch, Directeur

Audit interne et évaluation
Lucy Elliot, Directrice

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif
Patrick van Haute, Directeur

**SECRETÉIRES GÉNÉRAUX
ADJOINTS**

Affaires économiques et questions
stratégiques

William Danvers
Relations mondiales

Rintaro Tamaki
Cohérence des politiques

Yves Leterme
Politique sociale et gouvernance

ORGANES SPÉCIAUX

**Centre de
développement**

Mario Pezzini
Directeur

**Agence internationale
de l'énergie**

Maria van der Hoeven
Directrice exécutive

**Agence pour
l'énergie nucléaire**

William Magwood*
Directeur général

* M. Magwood prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2014.

Mai 2014

DIRECTIONS

<p>Département des affaires économiques</p> <p>Rintaro Tamaki Chef économiste par interim</p>	<p>Direction des affaires financières et des entreprises</p> <p>Carolyn Ervin Directrice</p>	<p>Direction de la coopération pour le développement</p> <p>Jon Lomoy Directeur</p>	<p>Direction des échanges et de l'agriculture</p> <p>Ken Ash Directeur</p>	<p>Direction de l'éducation et des compétences</p> <p>Andreas Schleicher Directeur par interim</p>
<p>Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales</p> <p>Stefano Scarpetta Directeur</p>	<p>Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local</p> <p>Sergio Arzeni Directeur</p>	<p>Direction de l'environnement</p> <p>Simon Upton Directeur</p>	<p>Direction exécutive</p> <p>Anthony Rottier Directeur</p>	<p>Direction de la gouvernance publique et du développement territorial</p> <p>Rolf Alter Directeur</p>
<p>Centre de politique et d'administration fiscales</p> <p>Pascal Saint-Amans Directeur</p>	<p>Direction de la science, de la technologie et de l'industrie</p> <p>Andrew Wyckoff Directeur</p>	<p>Direction des statistiques</p> <p>Martine Durand Directrice</p>		

ENTITÉS SPÉCIALES

<p>Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest</p> <p>Laurent Bossard Directeur</p>	<p>Forum international des transports</p> <p>José Viegas Secrétaire général</p>	<p>Forum pour le partenariat avec l'Afrique</p> <p>David Batt Directeur</p>	<p>Groupe d'action financière</p> <p>Rick McDonell Secrétaire exécutif</p>	<p>Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales</p> <p>Björn Gillsäter Directeur du Secrétariat</p>
---	--	--	---	--



ACTIVITÉS PRINCIPALES



« Penser horizontal » – Initiatives et projets de l'OCDE pour mieux relever les défis politiques interconnectés

De plus en plus, la coopération est une caractéristique majeure des travaux de l'OCDE, ses Directions et Comités explorant régulièrement les liens permettant de renforcer les objectifs programmés et les résultats attendus. Le Secrétaire général a constamment encouragé cette tendance et cherché à renforcer les collaborations, afin de produire des analyses et recommandations de politiques publiques offrant une approche transversale à l'échelle de l'OCDE. Les pays membres ont salué cette tendance à « l'horizontalité », reconnaissant que les contributions permises par la nature pluridisciplinaire de l'OCDE les aident face aux défis stratégiques auxquels ils sont confrontés.

Alors que « l'horizontalité » devient un trait essentiel des travaux de l'OCDE, le nombre de projets horizontaux menés à tout moment restera stable – généralement de deux à quatre par an – et reflétera les priorités de l'Organisation. Parallèlement, nous continuerons à travailler sur les projets horizontaux précédemment initiés ainsi que sur d'autres initiatives transversales, alimentant ainsi l'ensemble du Programme de travail.

Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC)

Unité NAEC

Courriel : naec@oecd.org

L'initiative Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) a été lancée lors de la Réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE de 2012. C'est un processus de réflexion à l'échelle de l'Organisation, conçu pour dégager les leçons de la crise et enclencher un processus d'amélioration continue des grilles d'analyses et des recommandations de l'OCDE.

L'objectif ultime des NAEC est d'établir un programme d'action stratégique pour une croissance inclusive et durable. L'initiative s'est d'abord penchée sur les enseignements de la crise, pour recenser les domaines où il fallait adapter les grilles d'analyse de l'OCDE, et évaluer le potentiel des nouveaux outils et approches économiques. Deuxièmement, elle reconnaît le rôle de la croissance économique comme moyen plus que comme objectif ultime de l'action publique, et souligne l'importance du bien-être. Troisièmement, l'initiative NAEC vise à mieux comprendre le caractère complexe et interdépendant de l'économie mondiale, et à trouver de meilleures façons d'aborder les arbitrages et les synergies entre différents domaines de l'action publique. Enfin, elle aide les pouvoirs publics à cibler, hiérarchiser et conjuguer les réformes soutenant une croissance durable, verte et inclusive, ce qui suppose de renforcer les capacités réglementaires et institutionnelles et de rétablir la confiance accordée aux gouvernements.

La coordination de l'initiative est assurée par le Coordinateur NAEC au sein du Cabinet du Secrétaire général, sous la supervision du Directeur de Cabinet, mais les travaux font intervenir tous les domaines d'action et comités de l'Organisation. Le Groupe NAEC, composé de représentants des pays membres et partenaires de l'OCDE, des comités spécialisés, du Comité consultatif économique et industriel (BIAC) et de la Commission syndicale consultative (TUAC), est présidé par le Secrétaire général de l'OCDE.

Une série de séminaires étudie les progrès et résultats des projets NAEC, ainsi que les recherches innovantes susceptibles d'inspirer de nouvelles approches. Un nouveau site Internet informe le public et les parties prenantes des progrès et résultats des projets NAEC. Un rapport de synthèse intermédiaire soulignant les premières recommandations des projets NAEC, et donnant des orientations pour la poursuite des travaux de l'OCDE, sera examiné à la RCM de 2014. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/naec

■ Publications principales

- Nouvelles approches face aux défis économiques – Document cadre, mai 2012
- Note de synthèse pour la première réunion du Groupe NAEC le 24 octobre 2012
- Rapport d'étape aux ministres, mai 2013
- Synthèse présentée à la RCM de 2014, mai 2014

■ Manifestations principales

- Première réunion du Groupe NAEC, Paris, 24 octobre 2012
- Deuxième réunion du Groupe NAEC, Paris, 11 février 2013
- Troisième réunion du Groupe NAEC, Paris, 5 décembre 2013
- Quatrième réunion du Groupe NAEC, Paris, 7 février 2014

www.oecd.org

Croissance inclusive

L'initiative Croissance inclusive (CI) de l'OCDE, lancée en 2012, s'appuie sur les travaux de l'Organisation sur le bien-être, la distribution des revenus et les réformes structurelles en faveur de la croissance.

Dans le cadre du projet NAEC, cette initiative vise à mieux comprendre les conséquences redistributives des politiques structurelles, et à déterminer les synergies et arbitrages entre les domaines d'action susceptibles de promouvoir la croissance et une meilleure répartition de ses bénéfices entre les groupes sociaux. Il s'agit d'appréhender le caractère multidimensionnel de la croissance pour évaluer les effets des politiques, non seulement en termes d'amélioration de la prospérité matérielle, mais aussi dans les différents aspects de la vie influant sur le bien-être, comme la santé et l'emploi. L'initiative CI s'articule donc autour de trois axes : elle est multidimensionnelle, met l'accent sur les conséquences redistributives des politiques de croissance, et peut déboucher sur des actions concrètes.

Cette initiative est conduite par le Cabinet du Secrétaire général, mais ses travaux font intervenir tous les organes et directions de l'OCDE, le Comité consultatif économique et industriel (BIAC) et la Commission syndicale consultative (TUAC), ainsi qu'un Groupe consultatif informel d'experts internationaux de premier plan.

L'année dernière, des conférences internationales et des consultations régionales/nationales ont eu lieu à Paris et à New York, en coopération avec la Fondation Ford ; au Chili, avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) ; et en Chine, avec la Commission nationale pour le développement et la réforme (CNDR). Une réunion du Groupe consultatif informel s'est tenue à Paris, et plusieurs séminaires techniques, notamment dans le cadre de la série de séminaires NAEC, ont été organisés.

Pour l'information du public, le site Internet sur la croissance inclusive informe les parties intéressées des progrès de l'initiative et de ses réalisations concrètes. Voir www.oecd.org/inclusive-growth. ■

■ Publications principales

- *All on Board: Making Inclusive Growth Happen*, mai 2014
- *The OECD Framework for Inclusive Growth*, mai 2014
- Notes de synthèse, d'opinion, et notes relatives aux consultations sur la croissance inclusive (avril 2013, novembre 2013, décembre 2013, février 2014, mars 2014), disponibles sur www.oecd.org/inclusive-growth

■ Manifestations principales

- Premier atelier sur la croissance inclusive OCDE/Fondation Ford, Paris, 3 avril 2013
- Consultation régionale OCDE/CEPALC sur la croissance inclusive en Amérique latine et aux Caraïbes, Santiago, 14-15 novembre 2013
- Première réunion du Groupe consultatif informel de l'OCDE, Paris, 13 décembre 2013
- Deuxième atelier sur la croissance inclusive OCDE/Fondation Ford : « Changing the Conversation on Growth: Going Inclusive », New York, 27 février 2014
- Séminaire OCDE/CNDR : « Urbanisation and Inclusive Growth in China », Beijing, 24 mars 2014

La Stratégie pour le développement

Le développement a toujours été au cœur de la mission de l'OCDE. En 2012, les ministres ont approuvé la Stratégie de l'OCDE pour le développement, qui incarne une approche encore plus globale du développement. Cette Stratégie, appelée à évoluer, répond à la nécessité de rendre les travaux de l'Organisation dans ce domaine plus réactifs aux réalités mondiales. Elle vise à aider les membres et partenaires à identifier des solutions efficaces, et à réunir les conditions et compétences propices à une croissance et un développement inclusifs et durables.

Les deux premières années de mise en œuvre de la Stratégie ont jeté les bases d'une approche plus collaborative au sein de l'Organisation. Il s'est agi de : mener à bien les projets initiaux et approfondir les travaux relatifs aux thématiques transversales définies dans l'annexe à la Stratégie ; favoriser la cohérence au service du développement et un partage des connaissances plus inclusif ; et intensifier les contributions de l'OCDE aux processus et partenariats mondiaux.

Les activités de dialogue sur les politiques et de partage des connaissances avec des pays à différents stades de développement ont ainsi été renforcées, dans l'optique de promouvoir un engagement plus efficace. Des initiatives innovantes comme les Examens multidimensionnels par pays (EMPP), les réseaux de dialogue sur les chaînes de valeur mondiales et le développement et sur le développement fondé sur les ressources naturelles, ou l'Alliance pour le partage des connaissances, ont été lancées. Elles appuieront les efforts de l'OCDE pour mieux appréhender les grandes tendances mondiales, soutenir les réformes des pays partenaires et contribuer à l'adaptation des outils et cadres d'analyse de l'Organisation.

La Stratégie promeut une approche plus vaste de la Cohérence des politiques pour le développement (CPD). En abordant ainsi les travaux sur la sécurité alimentaire dans le monde, les flux financiers illicites et la croissance verte, il apparaît qu'une plus grande cohérence (aux niveaux local, national, régional et mondial) est essentielle pour aplanir les obstacles systémiques au développement. Cette approche souligne également combien il importe d'associer un large éventail d'acteurs (gouvernements, secteur privé, OSC) pour identifier les synergies entre les domaines économique, environnemental et social, afin de créer des conditions favorables au développement.

Vis-à-vis des processus mondiaux, l'Organisation apporte ses compétences pluridisciplinaires aux réflexions conduites par les Nations Unies autour du programme de développement pour l'après-2015. En tant que dépositaire des statistiques de l'Aide publique au développement (APD), l'OCDE contribue également au processus post-2015 par ses travaux sur la modernisation des définitions et de la mesure du financement extérieur du développement.

Avec le PNUD, l'OCDE soutient le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement issu de Busan. Le Partenariat mondial propose un nouveau modèle propre à favoriser la mise en œuvre du cadre post-2015.

Alors que l'OCDE aborde une nouvelle phase de la mise en œuvre de la Stratégie, le nouveau cadre de suivi évaluera la manière dont l'approche du développement portée par la Stratégie est intégrée aux travaux de l'Organisation, et aide les comités et directions de l'OCDE à repérer d'éventuelles lacunes et de nouveaux axes de travail pertinents pour le développement, comme les BEPS ou la révolution des données.

La Stratégie pour le développement est supervisée par le Secrétaire général adjoint Rintaro Tamaki.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/developpement/oecd-strategy-on-development.htm

Projet sur le capital intellectuel

La quête de la croissance est rendue aujourd'hui d'autant plus urgente par le vieillissement démographique, la longue crise économique mondiale, l'atonie des marchés du travail et le gonflement des dettes publiques. La Phase 1 de ce projet horizontal s'est achevée avec la publication du rapport *Encourager l'investissement dans le capital intellectuel, la croissance et l'innovation*, qui étudie le fait que de nombreuses entreprises innovantes n'investissent pas uniquement dans la recherche-développement, mais dans un plus large éventail d'actifs immatériels, ou « capital intellectuel ». Celui-ci inclut les données, logiciels, brevets, nouveaux processus organisationnels et compétences propres à l'entreprise.

La Phase 1 a également montré la valeur du capital intellectuel comme source de croissance. Dans certains pays, l'investissement des entreprises dans le capital intellectuel dépasse désormais l'investissement dans le capital physique. Des études de comptabilisation de la croissance indiquent que ces investissements sont à l'origine de 20 à 34 % de la progression moyenne de la productivité du travail. De plus, pendant la crise mondiale, l'investissement dans le capital intellectuel a montré sa résilience.

De plus, la Phase 1 a mis en évidence de nombreuses problématiques qui pourraient faire l'objet de travaux futurs. La Phase 2, désormais engagée, se concentre sur trois formes de capital intellectuel qui ne sont qu'imparfaitement comprises, offrent les plus fortes perspectives de création de croissance, et pourraient bénéficier de meilleures politiques publiques.

Propriété intellectuelle : les Droits de propriété intellectuelle (DPI) sont de plus en plus importants pour la croissance. Ils protègent les incitations à investir dans le capital intellectuel et à divulguer les informations concernant l'innovation. Les DPI permettent également aux marchés de financer l'innovation. Leur impact économique, auparavant concentré sur quelques secteurs majeurs, s'est étendu à toute l'économie. Cependant, tous les aspects des cadres régissant les DPI ne sont pas nécessairement adaptés à cette omniprésence, et certains régimes n'ont pas évolué au même rythme que le progrès technologique et la mondialisation. Les travaux en cours apporteront de nouveaux éclairages sur le rôle des DPI dans la performance économique, tout en examinant les implications du développement de la connectivité, de la mondialisation et de la numérisation des œuvres sur les systèmes de DPI.

Données et analyse de données : une convergence de tendances technologiques, sociales et économiques génère d'énormes flux de données, les « données massives ». La création de valeur à partir de données massives constitue la pointe de l'innovation. Les entreprises qui fondent leurs décisions clés sur les données et leur analyse ont des performances supérieures aux autres. Les pouvoirs publics peuvent en bénéficier en établissant des cadres bien conçus de gouvernance des données, en favorisant un meilleur accès aux données, en encourageant les investissements dans les infrastructures d'information et de communication, et en valorisant les compétences liées aux données pour les nouveaux emplois de l'économie des données.

Les compétences économiques, en matière par exemple de capital organisationnel et de gestion, ont été quelque peu oubliées dans les débats publics. Ces travaux examinent le rôle des compétences économiques dans l'amélioration de la croissance, de la productivité et de la création d'emplois. Ils étudient également les mutations dans l'organisation et les processus, et leur complémentarité avec d'autres facteurs contribuant à la productivité, comme les investissements dans les technologies de l'information et des communications. Ils se concentrent sur les innovations non technologiques, notamment dans des secteurs auparavant ignorés comme les services et les activités manufacturières de faible technologie.

La Phase 2 du projet sur le capital intellectuel est coordonnée par la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, et supervisée par le Secrétaire général adjoint William Danvers.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/sti/ind/newsourcesofgrowthknowledge-basedcapital.htm

La Stratégie pour une croissance verte

La Stratégie pour une croissance verte répond au principe – énoncé par la Réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE de juin 2009 – selon lequel « croissance » et « environnement » doivent aller de pair. Elle vise à aider les gouvernements à favoriser la croissance et le développement économiques tout en assurant que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux dont dépend notre bien-être. Pour combattre le changement climatique, lutter contre une dégradation coûteuse de l'environnement et mieux gérer les ressources naturelles, les pouvoirs publics doivent catalyser l'investissement et l'innovation dans les infrastructures et les technologies propres. Ces mesures contribueront à une croissance soutenue et susciteront de nouvelles opportunités économiques.

Des stratégies de croissance verte efficaces nécessitent une transition à l'échelle macroéconomique, et la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte doit aider les gouvernements à déterminer les meilleurs moyens de s'orienter vers une croissance plus « verte » dans tous les domaines du programme de travail de l'OCDE. L'Organisation a bien progressé vers l'intégration de la croissance verte dans ses travaux, y compris ses activités régulières de suivi des politiques nationales : *Études économiques*, *Examens environnementaux*, *Examens des politiques d'innovation* et *Examens des politiques de l'investissement*. L'Organisation a élargi son analyse aux défis et aux opportunités propres aux pays en développement. De réels efforts sont faits pour s'assurer que les principaux comités travaillent ensemble à délivrer un message cohérent en faveur de la croissance verte, par ses recommandations sur l'investissement et la finance, la fiscalité, la réforme des mesures de soutien aux combustibles fossiles, les échanges, et sur des secteurs clés comme l'énergie, les transports, l'agriculture et l'eau. Les activités à entreprendre au cours de l'année à venir comprennent notamment :

- Une analyse des effets redistributifs des politiques de croissance verte, notamment sur l'emploi et les qualifications.
- Des travaux sur la relation entre les politiques de l'environnement et les résultats économiques.
- Des travaux sur la transformation du système énergétique et les politiques et incitations réglementaires nécessaires pour renforcer la tarification du carbone.
- Des travaux sur l'optimisation des chaînes de valeur vertes grâce aux bonnes pratiques concernant l'élaboration de mesures en faveur de l'investissement vert.
- Des travaux sur la croissance verte et l'agriculture, notamment le rôle des services de conseil dans les processus d'innovation.

Les travaux sur l'élaboration d'indicateurs de croissance verte se poursuivent également, notamment au niveau sectoriel, afin d'aider les pouvoirs publics à suivre les progrès réalisés. Une mise à jour de la publication de 2011 *Vers une croissance verte : Suivre les progrès – Les indicateurs de l'OCDE* est parue au deuxième trimestre 2014.

Un rapport de synthèse sur la croissance verte, s'appuyant sur deux publications parues en 2011 dans le cadre de la Stratégie, *Vers une croissance verte* et *Outils pour la mise en place d'une croissance verte*, ainsi que sur le document de synthèse de 2013 sur la croissance verte « *What Have We Learned from Attempts to Introduce Green-Growth Policies?* », paraîtra en 2015. Ce rapport évaluera les politiques de croissance verte mises en œuvre pendant quatre années, et les efforts des pouvoirs publics pour mettre en place une croissance verte.

La Stratégie pour une croissance verte est coordonnée par l'Unité de la croissance verte, et supervisée par le Secrétaire général adjoint Rintaro Tamaki.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/croissanceverte

La Stratégie pour l'innovation

Pour sortir de la crise, il demeure essentiel d'investir dans de nouvelles sources de croissance et de renforcer les performances de l'innovation. C'est ainsi que nous pourrions viser une croissance et une compétitivité internationale plus solides, et contribuer à relever toute une série de défis sociaux et environnementaux. Toutefois, dans le contexte actuel de restrictions budgétaires, l'architecture des politiques de l'innovation est cruciale. Il est important de continuer à investir dans la recherche, les compétences, les infrastructures et politiques qui renforcent les capacités d'innovation, mais ces politiques doivent être conçues avec soin et atteindre leurs objectifs avec efficacité. Parallèlement, il est plus important que jamais d'accomplir les réformes structurelles – des marchés de produits, du travail et des capitaux – susceptibles de libérer l'innovation et l'entrepreneuriat.

Après le lancement de la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation en 2010, l'innovation s'est pleinement intégrée à la palette de stratégies et de projets horizontaux de l'Organisation. La croissance verte est très dépendante de politiques et d'incitations précises visant à déverrouiller l'innovation verte ; et le développement impose de mettre sans équivoque l'accent sur l'innovation, en veillant toutefois à l'adapter aux besoins particuliers des économies en développement. Des travaux ont également été entrepris pour adapter les recommandations de la Stratégie pour l'innovation à des contextes nationaux spécifiques, par les *Examens des politiques d'innovation* des pays membres (Pays-Bas ou Suède, par exemple) ou non membres (Croatie, Colombie, Viêt Nam) de l'OCDE. Et le travail consistant à approfondir notre compréhension de l'innovation se poursuit : ainsi, de récentes études montrent que dans certains pays de l'OCDE, les investissements dans les actifs intellectuels (logiciels, dessins et modèles, données, R&D et capital organisationnel) sont désormais plus importants que ceux consacrés aux actifs corporels, ce qui impose un ajustement de l'action publique dans bien des domaines.

Prochaines étapes et perspectives : nous poursuivons les efforts pour mieux mesurer et évaluer les investissements consacrés à l'innovation – y compris les crédits d'impôt pour la R&D, qui sont l'outil de soutien à l'innovation le plus cher dans de nombreux pays de l'OCDE. D'autres examens nationaux des politiques d'innovation seront également menés, notamment sur la France, le Luxembourg, la Malaisie et le Costa Rica. Les recherches sur les politiques concernant le capital intellectuel, y compris les données massives (*big data*) et les droits de propriété intellectuelle, seront approfondies. Et dans le contexte du projet NAEC de l'OCDE, une analyse est entreprise sur les perspectives en matière d'innovation, afin de mieux appréhender les déterminants de la croissance de la productivité à long terme. Nous poursuivons nos efforts pour améliorer les instruments de mesure nécessaires pour mieux suivre, évaluer et comparer les performances de l'innovation. Enfin, nous révisons la Stratégie pour l'innovation afin d'actualiser et d'affiner ses recommandations et analyses sur la base des travaux conduits depuis 2010, en veillant notamment à ce que l'innovation nourrisse la croissance inclusive.

Les travaux concernant l'innovation sont coordonnés par la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, et supervisés par le Secrétaire général adjoint William Danvers.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/innovation/strategie

La Stratégie sur les compétences

La stratégie de l'OCDE sur les compétences, adoptée par les ministres lors de la Réunion ministérielle du Conseil de 2012, propose une approche stratégique des politiques relatives aux compétences, pour favoriser des compétences meilleures, des emplois meilleurs et une vie meilleure. L'objectif est de renforcer les systèmes de compétences en encourageant le développement, l'activation et l'utilisation effective des compétences afin de promouvoir la prospérité économique et la cohésion sociale, reflétant en cela l'importance accordée à « l'employabilité tout au long de la vie ».

Les dépenses visant l'éducation et les compétences représentent un investissement pour l'avenir. Développer les compétences des jeunes et des adultes et les préparer à apprendre pendant toute leur vie doit être une priorité, particulièrement dans un monde où les actifs intellectuels sont déterminants, et où les jeunes qui n'ont pas les compétences adéquates peinent à s'insérer dans la vie active. Mais cela ne suffit pas : il faut aussi modifier les politiques et les pratiques, sur le marché du travail et dans le domaine social, qui découragent les individus d'apporter leurs compétences sur le marché du travail ou en empêchent l'utilisation efficace. La Stratégie de l'OCDE sur les compétences adopte une approche interministérielle et transversale engageant l'ensemble des parties prenantes, y compris les entreprises et les syndicats, afin d'obtenir de meilleurs résultats économiques et sociaux.

La Stratégie se décline désormais au niveau national, et l'OCDE travaille avec divers pays pour améliorer leurs stratégies en matière de compétences grâce à une approche collaborative innovante, adaptée au contexte, aux besoins et aux priorités du pays, et conçue pour mobiliser l'ensemble de l'administration et des parties prenantes, et s'attaquer aux problèmes à l'échelon national et local. Cette nouvelle approche suppose d'utiliser les données comparatives, instruments et méthodes de l'OCDE afin de recenser les forces et faiblesses du système de compétences national, déterminer les moyens d'action possibles et élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre de meilleures politiques qui reflètent l'appropriation et l'engagement de l'ensemble des acteurs du projet.

L'OCDE mènera également une évaluation comparative de la façon dont les pays anticipent l'évolution des besoins en matière de compétences et y répondent. Ces travaux seront suivis d'examens par pays, afin d'identifier les pratiques efficaces et de chercher d'autres mesures améliorant l'anticipation des besoins nouveaux et l'élaboration de systèmes d'information permettant aux individus, entreprises, syndicats et établissements éducatifs de mieux répondre à ces besoins. La Stratégie sur les compétences servira également de base à l'aide et aux conseils dispensés par l'OCDE pour appliquer le Plan d'action de l'OCDE pour les jeunes.

La première édition des *Perspectives de l'OCDE sur les compétences*, publiée en octobre 2013, présente les résultats préliminaires de l'enquête sur les compétences des adultes (PIAAC). L'édition 2014 portera sur les jeunes, les compétences et l'employabilité, et utilisera le cadre de la Stratégie sur les compétences pour offrir une perspective horizontale de l'OCDE sur le développement, l'activation et l'utilisation effective des compétences en vue d'améliorer la situation des jeunes.

La Stratégie sur les compétences est coordonnée par la Direction de l'éducation et des compétences, avec la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, en étroite collaboration avec le programme LEED, le Centre de développement, le Centre de politique et d'administration fiscales, et d'autres directions selon les besoins. Elle est supervisée par le Secrétaire général adjoint Yves Leterme.

Pour plus d'informations, voir : skills.oecd.org et www.oecd.org/fr/edu/strategiedelocdesurlescompetences.htm

L'Initiative pour la parité

L'Initiative de l'OCDE pour la parité vise à renforcer l'égalité entre femmes et hommes dans l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat (les « trois E »), trois dimensions essentielles des opportunités économiques et sociales. L'égalité des sexes concerne la justice et l'équité, mais aussi l'autonomie économique, et comprend de multiples dimensions – politique, éducative, socioéconomique et culturelle – à prendre en compte pour lutter contre les inégalités liées au genre. L'Initiative pour la parité s'inscrit dans une approche horizontale par la participation de neuf directions et de leurs comités, groupes de travail et organes directeurs respectifs.

L'Initiative pour la parité aide à orienter les débats nationaux, ainsi qu'en témoignent les demandes adressées à l'OCDE tant au niveau national qu'au sein des instances internationales comme la Commission européenne et le G20. La Recommandation du Conseil de l'OCDE sur l'égalité hommes – femmes en matière d'éducation, d'emploi et d'entrepreneuriat, adoptée par tous les membres et plusieurs non membres, constitue un moyen puissant de stimuler l'évolution des politiques car elle souligne un ensemble de mesures en faveur de l'égalité, notamment l'accès égal à l'éducation, les politiques et conditions de travail propices à la vie de famille, la participation des pères au travail non rémunéré, l'instauration d'un meilleur équilibre entre femmes et hommes au niveau des fonctions dirigeantes, la réduction des obstacles à l'entrepreneuriat des femmes, ainsi que la garantie de l'égalité devant la loi et le plein respect des droits sociaux et politiques.

Les progrès vers la parité sont mesurés par différents instruments : le Portail de données hommes – femmes de l'OCDE, mis à jour à l'occasion de la Journée internationale des femmes de 2014 avec des indicateurs sur les disparités entre les sexes dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de l'entrepreneuriat ; des chapitres spéciaux dans les *Études économiques de l'OCDE* (par exemple sur la Suisse en 2013) ; un chapitre sur les femmes entrepreneurs dans une édition à paraître de la série *Pallier la pénurie d'entrepreneurs* ; une analyse thématique à venir sur les disparités entre femmes et hommes dans l'éducation, fondée sur les résultats du PISA ; ainsi que l'indice Institutions sociales et égalité hommes – femmes (ISE) de l'OCDE, dont les prochains résultats seront publiés durant le troisième trimestre 2014.

L'OCDE s'implique également pour améliorer l'intégration de la problématique de la parité dans la production régulière de statistiques, en participant à l'initiative Faits et données sur l'égalité des sexes (EDGE), dans le cadre de laquelle elle coopère avec ONU Femmes et d'autres organismes. Le Forum mondial de l'OCDE sur le leadership des femmes dans la vie publique (2-4 avril 2014) et le rapport *Women in Government and Public Policies: Closing Gender Divides* (à paraître) permettront d'examiner les actions concrètes permettant de réduire les disparités entre sexes dans la vie publique. De plus, le Réseau du CAD sur l'égalité hommes – femmes (GENDERNET) continue d'agir pour que les femmes soient placées au cœur du cadre de l'après-2015 ; la publication *Women in Business 2014: Tools to Improve MENA Women Entrepreneurs' Access to Services and Financing* sera publiée lors du Forum des femmes entrepreneurs MENA – OCDE le 6 juin 2014 ; le Réseau international de l'OCDE pour l'éducation financière poursuit l'élaboration de données sur les caractéristiques par sexe en matière de culture financière ; enfin, la publication des résultats du PISA sur l'évaluation de la culture financière est prévue cette année.

L'Initiative de l'OCDE pour la parité est coordonnée par la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales, sous la supervision du Secrétaire général adjoint Yves Leterme.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/parite

L'Initiative du vivre mieux de l'OCDE

Depuis de nombreuses décennies, le produit intérieur brut est le principal indicateur utilisé par les institutions nationales et internationales pour définir et mesurer le progrès. Mais un indicateur ainsi focalisé sur la croissance économique ne rend pas compte des multiples facteurs qui influent sur la vie de chacun. Ces dix dernières années, plusieurs pays et institutions ont entrepris de rechercher d'autres façons de mesurer le progrès des sociétés. Lancée en 2011 dans le contexte des efforts internationaux pour aller au-delà du PIB, l'Initiative du vivre mieux de l'OCDE propose un cadre d'analyse du bien-être et du progrès sociétal.

Le rapport *Comment va la vie ?* rassemble, pour la première fois, des mesures internationales et comparables du bien-être, qui prennent en compte la situation matérielle et la qualité de vie des personnes selon onze dimensions : revenu et patrimoine, emploi et salaires, logement, santé, équilibre travail – vie privée, éducation et compétences, relations sociales, engagement civique et gouvernance, qualité de l'environnement, sécurité des personnes et bien-être subjectif. La deuxième édition de *Comment va la vie ?*, publiée en novembre 2013, montre comment la crise économique mondiale a profondément influé sur le bien-être des personnes, non seulement en termes de pertes d'emplois et de revenus, mais aussi de satisfaction face à la vie et de confiance à l'égard des pouvoirs publics.

L'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE est une plateforme en ligne interactive permettant au public de visualiser la situation en termes de bien-être dans les pays membres et non membres de l'OCDE, au regard des critères qui comptent le plus pour chacun. Depuis son lancement, l'Indicateur du vivre mieux a attiré plus de 3,6 millions d'utilisateurs de plus de 180 pays, avec plus de huit millions de pages consultées. En 2013, le site a été optimisé en termes de diversité des langues proposées et d'accessibilité. Les nouvelles versions en allemand, en russe et en espagnol ont généré plus de visites que pendant les deux années précédentes cumulées, et ont amélioré les échanges avec les utilisateurs de plus de 140 %, augmentant ainsi le nombre d'indicateurs créés par les utilisateurs de 24 000 à plus de 58 000. À elle seule, la version espagnole du site a généré plus de 270 000 vues au cours des sept mois suivant son lancement.

L'OCDE s'emploie aujourd'hui à lier la mesure du bien-être aux politiques publiques, notamment dans le cadre de son initiative pour une croissance inclusive, qui examine les déterminants de certaines dimensions du bien-être. Le lien entre politiques publiques et bien-être figure aussi parmi les questions examinées dans plusieurs Études économiques (Autriche et États-Unis), et dans les Examens multidimensionnels réalisés pour le Myanmar, les Philippines et l'Uruguay.

Les travaux sur la mesure du bien-être sont coordonnés par la Direction des statistiques.

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/statistiques/initiativeduvivremieuxmesurerlebien-etreleprogres.htm

L'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE est coordonné par la Direction des relations extérieures et de la communication.

Pour plus d'informations, voir : www.oecdbetterlifeindex.org/fr



DIRECTIONS



Cabinet du Secrétaire général



Cabinet du Secrétaire général
 Courriel : secretary.general@oecd.org

« Notre Organisation a déployé des efforts considérables pour aider les pays avancés comme les économies émergentes à renouer avec la croissance, et ces efforts commencent à porter leurs fruits. Cette dernière année, nous avons pris des mesures importantes pour devenir une Organisation plus inclusive et plus mondiale, et nous avons consolidé notre rôle auprès du G20 et remis l'OCDE au programme du G8. »

Angel Gurría,
 Secrétaire général de l'OCDE

Le Cabinet du Secrétaire général (OSG) aide le Secrétaire général à donner corps à sa vision stratégique pour l'Organisation. Sous la conduite de la Directrice de Cabinet et Sherpa au G20 et du Directeur adjoint, OSG s'emploie à accroître la pertinence, la visibilité et l'impact de l'Organisation afin qu'elle reste à la pointe de l'analyse stratégique et prodigue des conseils opportuns et ciblés. Il assure pour cela, avec les Secrétaires généraux adjoints, la supervision et l'avancement de l'ensemble des objectifs stratégiques, ainsi que la coordination des travaux et la création de synergies au sein de l'Organisation.

Pour être aux avant-postes de l'évolution des politiques publiques et soutenir les réformes dans les pays membres et partenaires, le Cabinet du Secrétaire général a lancé et supervise les initiatives relatives aux Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et à la Croissance inclusive, et accueille l'Unité Sherpa G20/G8. Le Cabinet et les Secrétaires généraux adjoints appuient et suivent également des projets horizontaux, notamment sur les compétences, l'innovation, la croissance verte, la parité et le développement. En supervisant étroitement les travaux du Secrétariat des relations mondiales et de la Direction juridique, le Cabinet est en première ligne de la stratégie d'ouverture de l'Organisation, dirigeant et surveillant les processus d'adhésion ainsi que la coopération avec

www.oecd.org/secretarygeneral

les Partenaires clés et les pays non membres. OSG travaille également en étroite collaboration avec le Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif afin de préparer les réunions du Conseil, assure la liaison avec l'Unité Audit interne et Évaluation pour veiller au maintien de la stratégie de l'Organisation, et accueille la nouvelle Unité de prospective stratégique.

Avec le concours du Cabinet du Secrétaire général, l'Organisation a réalisé d'importantes avancées en 2013 pour renforcer son impact sur les agendas nationaux et internationaux. OSG a notamment été au centre des efforts déployés en vue de produire la série *Politiques meilleures*, qui propose une analyse des politiques existantes afin de soutenir les programmes de réforme dans les pays membres et partenaires, et a organisé de nombreuses visites et manifestations de très haut niveau au siège de l'OCDE. Il a fallu pour cela renforcer le bureau du protocole afin d'élaborer le Programme spécial pour les dirigeants – la visite de 14 chefs d'État et de gouvernement en 2013 établissant résolument l'OCDE comme une étape « incontournable » lors des visites en France des dirigeants. Parmi les dirigeants en visite en 2013, on peut citer : le Président islandais, Ólafur Ragnar Grímsson (27 février) ; le Président israélien, Shimon Peres (8 mars) ; le Premier ministre slovaque, Robert Fico (11 avril) ; le Président français, François Hollande (17 avril) ; le premier Vice-Premier ministre russe, Igor Shuvalov (25 avril) ; le Premier ministre portugais, Pedro Passos Coelho (29 avril) ; Son Altesse royale le Prince héritier Haakon de Norvège (28 mai) ; le Premier ministre norvégien, Jens Stoltenberg (29 mai) ; le Premier ministre kazakh, Serik Akmetov (20 septembre) ; le Premier ministre ivoirien, Daniel Kablan Duncan (7 octobre) ; le Chef du gouvernement d'Andorre, Antoni Martí (4 novembre) ; la Présidente du Costa Rica, Laura Chinchilla (5 novembre) ; le Premier ministre letton, Valdis Dombrovskis (12 novembre) ; et la Présidente de la Lituanie, Dalia Grybauskaitė (12 novembre).

Par ailleurs, OSG coordonne, en étroite collaboration avec le Secrétaire général adjoint Yves Leterme, la préparation des réunions ministérielles annuelles, tant sur le fond que sur l'organisation, afin de faire progresser les travaux stratégiques de l'OCDE. En 2013, la Semaine de l'OCDE a attiré plus de 160 représentants de haut rang des pays membres et partenaires, notamment le Premier ministre de Norvège, cinq vice-premiers ministres et 65 ministres. Le Forum de l'OCDE, inauguré par Son Altesse royale le Prince héritier Haakon de Norvège, a réuni plus de 1 500 hauts représentants d'organisations internationales, d'entreprises, de syndicats et de la société civile.

En 2013, l'agenda du Cabinet a été extrêmement chargé, avec 967 réunions à organiser et 49 missions du Secrétaire général à l'étranger. Cela a nécessité la préparation de plus de 1 900 notes de synthèse et 259 discours, ainsi que le traitement de plus de 500 courriels par jour. Le principal objet des travaux était de conseiller les pays membres et partenaires, et de les soutenir dans leur lutte contre la crise économique et ses conséquences sociales. Les Secrétaires généraux adjoints ont également eu un emploi du temps très intense, avec 180 visites dans des pays membres et partenaires. Ils ont également aidé le Secrétaire général à superviser le travail des directions ainsi que des domaines d'action spécifiques, afin de donner le maximum d'écho aux activités de l'OCDE et de développer les relations extérieures de l'Organisation.

Dans le cadre des Cafés du Secrétaire général, le Cabinet a également organisé des échanges réguliers avec des experts de renom, afin de s'assurer que l'Organisation est toujours en phase avec les grandes avancées du milieu universitaire.

À l'avenir, OSG cherchera à renforcer le rôle de l'OCDE en tant que plateforme d'échanges pour les pays membres et partenaires, tout d'abord en mettant à profit la série *Politiques meilleures* afin de s'assurer que nos conseils stratégiques sont pertinents et adaptés aux besoins spécifiques des pays ; deuxièmement, en s'efforçant d'améliorer l'aide que nous apportons aux dirigeants sur la mise en œuvre des réformes, à travers des séminaires et des ateliers ; et enfin, en tirant parti de notre expérience dans l'organisation de visites à haut niveau afin d'affiner le Programme spécial pour les dirigeants. ■

■ Publications principales

Série *Politiques meilleures* :

- France : « *Redresser la compétitivité* », novembre 2013
- Finlande : « *Fit for the Future* », février 2013
- République slovaque : « *Fostering Inclusive Growth and a Job-Rich Recovery* », avril 2013
- Fédération de Russie : « *Modernising the Economy* », avril 2013
- Portugal : « *Reforming the State to Promote Growth* », mai 2013
- République populaire de Chine : « *Avoiding the middle-income trap – Policies for sustained and inclusive growth* », septembre 2013

Bureau du Sherpa

Bureau du Sherpa

Courriel : sgeshpa@oecd.org

« Dans un contexte économique difficile et complexe, grevé par les conséquences de la crise, la coopération économique internationale est plus importante que jamais. Le G20 a aujourd'hui une occasion unique d'obtenir un consensus suffisamment solide pour produire une croissance forte, durable, équilibrée et inclusive. L'OCDE soutiendra le G20 à chaque étape du processus. »

Gabriela Ramos,
Directrice de Cabinet du
Secrétaire général de l'OCDE
et Sherpa au G20

En 2013-14, le G20 est confronté à la persistance des contrecoups de la crise : croissance économique faible et inégale, chômage élevé, creusement des inégalités de revenus et des déséquilibres mondiaux. Les priorités choisies par les présidences du G20 en 2013 et 2014 traduisent la volonté du Groupe de lutter contre ces difficultés, par un programme de réformes structurelles complet et tourné vers l'avenir.

C'est dans ce contexte que l'OCDE a intensifié sa collaboration avec le G20, en soutenant activement la présidence russe en 2013 et la présidence australienne actuelle en vue du Sommet de Brisbane de novembre 2014. La coopération avec le G20, le G8 et d'autres forums stratégiques tels que l'APEC et le Partenariat de Deauville du G8, est coordonnée par le Bureau du Sherpa, qui apporte son soutien au Secrétaire général, à la Directrice de Cabinet et Sherpa, ainsi qu'aux Secrétaires généraux adjoints, en vue de leur participation à ces forums.

L'amélioration de la dynamique de croissance dans les pays du G20 est au cœur des priorités des présidences russe et australienne. L'OCDE contribue activement aux discussions que cet objectif suscite dans de nombreux domaines, confirmant ainsi son statut de partenaire naturel du G20 et de ses membres, pays avancés comme économies de marché émergentes.

En écho au leitmotiv « Croissance et emploi », les dirigeants du G20 se sont engagés à suivre le Plan d'action de Saint-Petersbourg, qui énonce des mesures et engagements de réforme adaptés aux pays afin de stimuler la croissance et la création d'emplois. L'OCDE a soutenu cette initiative en présentant des recommandations et mesures concrètes pour aider les pays à faire progresser le programme de réformes structurelles.

L'analyse du **rôle clé des échanges en tant que moteur de croissance** est l'une des priorités des présidences du G20 en 2013 et en 2014, et ce domaine a significativement bénéficié des travaux novateurs de l'OCDE pour établir une nouvelle approche du dialogue sur les échanges au sein du G20. Nous fournissons au Groupe des données probantes sur l'évolution des modèles d'échanges débouchant sur la création de chaînes de valeur mondiales (CVM) reliant les pays en développement, émergents et avancés au sein de processus complexes de production multi-niveaux¹.

1. L'OCDE a remis aux dirigeants à Saint-Petersbourg un rapport conjoint OCDE-OMC-CNUCED (*Report on Implications of Global Value Chains for Trade, Investment, Development and Jobs*), qui modifie le regard sur le commerce, l'investissement et la production à l'échelon mondial.

L'investissement à long terme est également reconnu par les présidences russe et australienne du G20 comme un élément clé d'une reprise durable. Dans ce but, nous avons élaboré en 2013 les Principes de haut niveau du G20/OCDE sur le financement des investissements à long terme, qui vont maintenant être appliqués. En 2014, notre analyse s'attache aux instruments efficaces pour stimuler le financement des investissements à long terme – notamment pour le développement des infrastructures.

Les recettes fiscales étant essentielles à l'action publique, l'OCDE, dans le cadre de ses travaux sur la « **résilience de nos économies** », a apporté un soutien crucial à ce qui peut être défini comme un bond considérable dans la lutte contre la fraude et l'érosion fiscales. Nous avons élaboré en 2013 le Plan d'action G20/OCDE concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, approuvé par les dirigeants à Saint-Petersbourg, et dont nous assurons aujourd'hui le suivi et les rapports de mise en œuvre. En outre, l'OCDE a fourni en février 2014 aux ministres des Finances et aux gouverneurs de banques centrales des pays du G20 une nouvelle norme unique d'échange automatique de renseignements, et travaille à l'élaboration d'une feuille de route destinée aux pays en développement afin qu'ils puissent bénéficier du mécanisme de transparence internationale et mobiliser des ressources internes, en s'appuyant également sur l'initiative de l'OCDE « Inspecteurs des impôts sans frontières ».

L'OCDE a par ailleurs contribué en 2013 aux travaux du G20 consacrés à la **réglementation financière**, à travers l'élaboration conjointe avec la présidence russe d'un rapport consacré aux stratégies nationales d'éducation financière, ainsi qu'aux travaux du G20 sur la **lutte contre la corruption**, qui ont amené les dirigeants à Saint-Petersbourg à encourager les membres du G20 à collaborer avec le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption et à adhérer à la Convention anticorruption de l'OCDE. Sous la présidence australienne, l'OCDE intensifie ses travaux sur les liens entre la lutte contre la corruption et la croissance économique. En 2014, l'OCDE continue de soutenir activement les priorités de la présidence australienne, en particulier l'élaboration du Plan d'action de Brisbane et de stratégies nationales exhaustives pour la croissance. Après avoir évalué les faiblesses de l'action publique dans les pays du G20 ainsi que les réformes prioritaires en vue d'obtenir une hausse de 2 % du PIB, nous poursuivons l'étude de l'impact sur la croissance des réformes dans différents domaines : commerce (CVM), emploi (notamment l'émancipation économique des femmes), investissement, concurrence, énergie et fiscalité.

Par ailleurs, la coopération entre l'OCDE et la présidence chinoise de l'APEC s'est considérablement intensifiée en 2014. L'OCDE a participé à la réunion des ministres des Finances de l'APEC en février 2014, et apporte un concours actif à la présidence chinoise de l'APEC en 2014 à travers des contributions dans de multiples domaines (notamment : investissement et financement des infrastructures, réformes budgétaires et politique fiscale, gestion des risques de catastrophe).

Sous la **présidence britannique du G8 en 2013**, l'OCDE a contribué aux axes de travail mis en avant par le Groupe : fiscalité, échanges et transparence.

Le Groupe s'appuie également sur l'expertise et le savoir-faire de l'OCDE dans la région MENA. En tant qu'institution d'appui à l'exécution des programmes, l'OCDE participe au **Fonds pour la transition du Partenariat de Deauville**, qui vise à soutenir les efforts des pays concernés pour promouvoir la croissance, l'emploi, l'investissement et la gouvernance. Après l'adoption en 2013, par le Comité directeur du Fonds pour la transition, de six propositions de projets soutenus par l'OCDE, l'Organisation est maintenant impliquée dans des réformes concrètes pour l'emploi des jeunes, la fiscalité, les PPP, l'investissement en Tunisie, la promotion des PME en Lybie, et l'amélioration de la gouvernance au Yémen. ■

■ Publications principales

2014

- *Rapport du Secrétaire général de l'OCDE aux ministres des Finances et aux gouverneurs de banque centrale des pays du G20*, février 2014
- *Macroeconomic and Reform Priorities Report* (OCDE, Banque mondiale, FMI), février 2014
- *Government and Market-based Instruments and Incentives to stimulate Long-term Investment Finance in Infrastructure* (OCDE), mars 2014
- *The Opportunities and Challenges of Global Value Chains* (OCDE-OMC-CNUCED-Groupe Banque mondiale), mars 2014

2013

- *Plan d'action du G20/OCDE concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices* (OCDE), septembre 2013
- *Rapport du Secrétaire général de l'OCDE aux dirigeants du G20* (OCDE), septembre 2013
- *Implications of Global Value Chains For Trade, Investment, Development and Jobs* (OCDE-OMC-CNUCED), septembre 2013
- *Principes de haut niveau du G20/OCDE sur le financement des investissements à long terme par des investisseurs institutionnels* (G20, OCDE), septembre 2013
- *Policy Guidance for Investment in Clean Energy Infrastructure: Expanding Access to Clean Energy for Growth and Development* (OCDE, Banque mondiale), octobre 2013
- *Addressing Employment, Labour Market and Social Protection Challenges in G20 Countries: Key Measures Since 2010* (OIT, OCDE), juillet 2013
- *Activation Strategies for Stronger and More Inclusive Labour Markets in G20 Countries: Key Policy Challenges and Good Practices* (OCDE), juillet 2013
- *Local Currency Bond Markets: A Diagnostic Framework* (FMI, Banque mondiale, BERD, OCDE, en consultation avec les banques régionales de développement), juillet 2013
- *Indicators of Skills for Employment and Productivity* (OCDE, Banque mondiale), octobre 2013
- *National Strategies for Financial Education* (Présidence russe du G20, OCDE), septembre 2013
- *OCDE/INFE Policy Guidance on Addressing Women's Needs for Financial Education and Awareness*, septembre 2013
- *G20 Guiding Principles on Enforcement of Bribery Offences*, septembre 2013
- *G20 Guiding Principles on Solicitation*, septembre 2013
- *G20 High-level Principles on Mutual Legal Assistance*, septembre 2013
- *Issues Paper on Anti-Corruption and Economic Growth*, septembre 2013

■ Manifestations principales

2014

- Réunion du G20 sur la qualité de l'apprentissage, Paris, 7-8 avril 2014
- Séminaire de synthèse OCDE-G20 sur les chaînes de valeur mondiales, Paris, mai 2014
- Réunion conjointe G20-APEC du Groupe de travail sur l'investissement et l'infrastructure, Singapour, juin 2014.

2013

- Conférence à haut niveau du G20 : « Ensemble contre la corruption : entreprises et pouvoirs publics du G20 », Paris, avril 2013
- Séminaire de synthèse OCDE-G20 sur les chaînes de valeur mondiales, Paris, mai 2013
- Séminaire de la présidence russe du G20, de l'OCDE et de la Banque mondiale : « Empower Consumers of Financial Products and Services through Improving Financial Literacy/Capability and Effective Consumer Protection », Moscou, 13-14 juin 2013
- Réunions du Groupe de travail du G20 sur la lutte contre la corruption, Paris, octobre 2013

Direction de la coopération pour le développement



Jon Lomoy

Directeur

Courriel : dac.contact@oecd.org

« À mesure que 2015 approche, notre priorité est de chercher de nouveaux moyens pour mesurer et promouvoir le financement du développement. Nous continuerons d'œuvrer avec nos membres, ainsi qu'avec d'autres acteurs de premier plan, pour nous doter d'ici 2015 d'un système solide de mesure du financement du développement. Ainsi, le Comité d'aide au développement de l'OCDE pourra continuer d'apporter sa contribution au développement mondial en fournissant des données fiables et transparentes sur le financement du développement. »

Aujourd'hui, la plupart des pays en développement ont accès à une grande diversité de ressources pour financer la croissance et le progrès. Le Groupe d'experts de référence sur le financement extérieur du développement du Comité d'aide au développement contribue à ce que les statistiques de l'OCDE reflètent l'éventail de ressources le plus large possible, tout en fournissant de nouveaux éclairages et des recherches novatrices.

Le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement tiendra sa première réunion de haut niveau à Mexico les 15 et 16 avril 2014. Cette réunion se concentrera sur l'évaluation des progrès accomplis depuis la création du Partenariat mondial à Busan (Corée) en 2011. Le rapport *Accroître l'efficacité de la coopération pour le développement : Rapport d'étape 2014* sera rendu public juste avant la réunion ministérielle, et constituera un document de référence important pour les débats.

Les problèmes liés à l'érosion de la base d'imposition et aux transferts de bénéfices, ainsi qu'aux flux financiers illicites provenant des pays en développement, ont bénéficié d'une attention importante ces derniers mois, notamment de la part du G20 et du G8. Publié en 2013, *Measuring OECD Responses to Illicit Financial Flows from Developing Countries* est le premier rapport qui analyse divers secteurs pour mesurer l'efficacité des mesures prises à cet égard par les pays de l'OCDE.

L'an passé, l'OCDE a publié une série de notes de réflexion (*OECD and Post-2015 Reflections*) sur les domaines dans lesquels l'Organisation souhaite mettre ses compétences et son expérience au service du débat sur l'après-2015. Le rapport *Coopération pour le développement 2013 : Mettre fin à la pauvreté* étudie les mesures nécessaires pour que le cadre de l'après-2015 se concentre sur des progrès rapides et durables dans la lutte mondiale pour éradiquer la pauvreté. L'édition 2014 de cette publication s'intéressera aux moyens de mobiliser les ressources financières nécessaires à la réalisation d'un cadre d'action pour le développement de l'après-2015.

La Direction de la coopération pour le développement (DCD) aide le Comité d'aide au développement (CAD) à élaborer des politiques meilleures pour une vie meilleure en examinant le financement du développement, en s'assurant que les investissements sont efficaces et en encourageant les bonnes politiques. Grâce à des partenariats inclusifs au service du développement, elle constitue un forum ouvert à tous pour partager les bonnes pratiques et améliorer les connaissances. ■

■ Activités principales

- Architecture et financement de l'aide : www.oecd.org/fr/cad/architecture
- Efficacité de l'aide : www.oecd.org/fr/cad/efficacite
- Aide pour le commerce : www.oecd.org/fr/cad/apc
- Statistiques de l'aide : www.oecd.org/fr/cad/stats
- Conflits et situations de fragilité : www.oecd.org/fr/cad/incaf
- Ouverture : www.oecd.org/fr/cad/relations-mondiales-cad
- Environnement et développement : www.oecd.org/fr/cad/environnement-developpement
- Évaluation des programmes de développement : www.oecd.org/fr/cad/evaluation
- Égalité homme-femme et développement : www.oecd.org/fr/cad/femmes-developpement
- Gouvernance et développement : www.oecd.org/fr/cad/gouvernance-developpement
- Examens par les pairs des efforts des membres du CAD : www.oecd.org/fr/cad/examens-pairs
- Statistiques du développement : www.paris21.org

■ Publications principales

- *Panorama de l'aide pour le commerce : Se connecter aux chaînes de valeur*
- *Aid for Trade in Action*
- *Coopération pour le développement 2013 : Mettre fin à la pauvreté*
- *Evaluating Development Activities: 12 Lessons from the OECD-DAC*
- *Fragile States 2014: Domestic Revenue Mobilisation in Fragile States*
- *Genre et renforcement de l'État dans les pays en situation de conflit ou de fragilité*
- *Accroître l'efficacité de la coopération pour le développement : Rapport d'étape 2014*
- *Measuring OECD Responses to Illicit Financial Flows from Developing Countries*

■ Manifestations principales

- Dialogue sur la coopération triangulaire, Lisbonne, 16-17 mai 2013
- Quatrième examen global de l'aide pour le commerce, Genève, 8-10 juillet 2013
- Forum mondial : Utiliser les systèmes nationaux pour la gestion du financement climatique, Incheon, 2-3 décembre 2013
- « Peut-on vraiment mettre fin à la pauvreté ? » : débat organisé avec Intelligence Squared pour le lancement du rapport *Coopération pour le développement 2013*, Londres, 5 décembre 2013
- Réunion du CAD au niveau des hauts fonctionnaires, Paris, 3-4 mars 2014
- Réunion à haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, Mexico, 15-16 avril 2014
- Adhésion de nouveaux membres au Comité d'aide au développement en 2013 : Islande (14 mars), Pologne (22 octobre), République slovaque (17 septembre), République tchèque (14 mai), Slovénie (3 décembre)

Département des affaires économiques



Rintato Tamaki

Secrétaire général adjoint
et Chef économiste par intérim
Courriel : eco.contact@oecd.org

« L'économie mondiale se redresse à un rythme modéré et inégal, et des risques importants subsistent. La sortie des dispositifs de politique monétaire mis en place après la crise représente un défi de taille, tandis que le ralentissement de la croissance tendancielle dans les économies avancées et émergentes nécessite des réformes structurelles ambitieuses. Le Département des affaires économiques peut aider les gouvernements en leur fournissant des conseils étayés par des analyses économiques solides. »

Compte tenu du défi que représente l'avènement d'une croissance plus forte, plus durable et plus inclusive, les recommandations du Département des affaires économiques (ECO) restent axées sur la promotion de réformes structurelles destinées à renforcer la croissance à long terme et le bien-être. Dans le contexte des Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC) et de la priorité accordée à la croissance inclusive, ECO a entrepris de nouveaux travaux en vue d'améliorer ses prévisions, de renforcer la résilience des économies aux chocs, et de mieux comprendre les arbitrages et complémentarités entre les divers objectifs de l'action publique et les différents facteurs de bien-être.

Au cours des 12 derniers mois, ECO a publié 21 études par pays, notamment sa première évaluation économique de la Colombie. Les travaux d'ECO jouent un rôle significatif dans l'élaboration des stratégies de croissance du G20 et l'évaluation des engagements en matière de politiques structurelles. Dans la série des Études de politique économique, lancée en 2012, cinq nouveaux documents ont été publiés : trois étaient consacrés au capital intellectuel, au fonctionnement des systèmes judiciaires et aux dépenses publiques de santé, tandis que les deux autres s'inscrivaient dans le cadre de l'initiative NAEC : *Prévisions de l'OCDE pendant et après la crise financière: un post mortem*, et une étude des instruments d'assainissement budgétaire favorables à la croissance et à l'équité. Le Département des affaires économiques a publié 96 documents de travail en 2013, ce qui constitue un nouveau record.

Le Département des affaires économiques assure un suivi, au niveau national et multilatéral, des politiques structurelles des pays membres de l'OCDE, ainsi que des pays candidats à l'adhésion et des partenaires clés de l'Organisation. ■

■ Activités principales

- Études économiques par pays : www.oecd.org/fr/eco/etudes
- Analyses comparatives et conseils en matière de politiques structurelles : www.oecd.org/fr/eco/reformes-economiques-objectif-croissance.htm
- Perspectives économiques : www.oecd.org/perspectiveseconomiques
- Notes de politique économique du Département des affaires économiques : www.oecd.org/fr/eco/monetaire/notes-de-politique-economique.htm
- Études de politique économique du Département des affaires économiques : www.oecd-ilibrary.org/fr/economics/oecd-economic-policy-papers_2226583x
- Documents de travail du Département des affaires économiques : www.oecd.org/fr/eco/documentsdetravaildudepartementdesaffaireseconomiques.htm
- Questions monétaires et financières : www.oecd.org/fr/eco/monetaire
- Finances publiques : www.oecd.org/fr/eco/finances-publiques

■ Publications principales

- *Réformes économiques – Objectif croissance 2014*
- *Perspectives économiques de l'OCDE*
- *Perspectives économiques de l'OCDE – Rapport intermédiaire, septembre 2013 et mars 2014*
- *Études économiques de l'OCDE* (portant sur les pays membres et certains pays non membres)
- *Fiscal Federalism 2014: Making Decentralisation work*
- *Revue économique de l'OCDE*

■ Manifestations principales

- Séminaire sur les inégalités de revenus organisé par le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement (EDR), Paris, 14 juin 2013
- Lancement des *Prévisions de l'OCDE pendant et après la crise financière : un post mortem*, Londres, 6 février 2014
- Lancement d'*Objectif croissance 2014* et de la version actualisée des indicateurs de réglementation des marchés de produits (RMP), Sidney, 21 février 2014
- Lancement des *Perspectives économiques intermédiaires* relatives aux grandes économies mondiales, Paris, 12 mars 2014
- Lancement des *Perspectives économiques de l'OCDE*, Paris, 6 mai 2014

Direction de l'éducation et des compétences



Andreas Schleicher

Directeur par intérim et Conseiller spécial du Secrétaire général chargé de la politique de l'éducation
 Courriel : edu.contact@oecd.org

« Le bien-être individuel et national dépend avant tout des connaissances acquises par chacun et des possibilités ouvertes par ces connaissances. En investissant dans un enseignement de qualité, on ouvre la voie vers des compétences, des emplois et une vie meilleurs. Le manque de compétences limite l'accès à des emplois bien rémunérés et gratifiants. Ce même mécanisme s'applique aussi aux nations. »

Après avoir présenté la « Stratégie de l'OCDE sur les compétences » lors de la Réunion du Conseil au niveau des ministres de 2012, la Direction de l'éducation et des compétences continue de soutenir les efforts des pays pour promouvoir le progrès social et une croissance économique durable en améliorant les résultats scolaires, en stimulant le capital humain et en dynamisant l'emploi. Afin d'aider les pays à obtenir une image plus claire des compétences de leur population active, et à se situer par rapport aux autres pays, l'OCDE a réalisé l'enquête internationale la plus complète jamais menée sur les compétences des adultes. Plus de 5 000 personnes de 16 à 65 ans ont été soumises à des tests dans chacun des 26 pays participants. Les premiers résultats de l'évaluation des compétences des adultes ont été publiés en octobre 2013 lors du lancement de *Perspectives de l'OCDE sur les compétences*. L'édition 2014, qui devrait être publiée en décembre 2014, mettra l'accent sur les compétences des jeunes et leur employabilité. La Direction de l'éducation et des compétences continuera d'aider les pays à concevoir et mettre en œuvre des stratégies nationales et locales à la pointe du progrès dans le domaine des compétences. L'Autriche, la Corée et la Norvège ont considérablement avancé dans l'élaboration de leurs stratégies nationales sur les compétences ; d'autres pays préparent actuellement le terrain pour mener ces travaux.

Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) montre l'efficacité de l'éducation dans les différents pays, isolément et par rapport aux autres. Les résultats de l'enquête 2012 ont été publiés en décembre 2013. PISA 2012 portait sur les compétences en mathématiques des élèves de 15 ans et sur l'évaluation de leurs compétences en compréhension de l'écrit et en sciences ; deux rapports supplémentaires consacrés à la résolution de problèmes et à la culture financière seront publiés en 2014.

La Direction de l'éducation et des compétences conduit les travaux de l'OCDE pour aider les pays membres et non membres à assurer à tous des acquis scolaires de qualité, à concevoir des politiques plus efficaces en faveur des compétences et à renforcer ainsi l'emploi et la croissance. Nous ne saurions trop souligner que l'acquisition et la mise à jour des compétences doivent se poursuivre tout au long de la vie. Le Comité des politiques d'éducation fixe l'orientation stratégique et supervise les travaux de l'OCDE dans le domaine de l'éducation et des compétences. ■

■ Activités principales

- Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI) : www.oecd.org/fr/sites/educeri
- Plateforme GPS pour l'éducation (site interactif dédié à la visualisation de données) : <http://gpseducation.oecd.org>
- Regards sur l'éducation - Les indicateurs de l'OCDE : www.oecd.org/fr/edu/rse.htm
- Blog Educationtoday : oecdeducationtoday.blogspot.com
- Évaluation des compétences des adultes (PIAAC) : www.oecd.org/fr/sites/piaac-fr
- Stratégie de l'OCDE sur les compétences : skills.oecd.org
- Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) : www.pisa.oecd.org
- Programme sur la gestion des établissements d'enseignement supérieur (IMHE) : www.oecd.org/fr/sites/eduimhe
- Enquête internationale sur l'enseignement et l'acquisition de connaissances (TALIS) : www.oecd.org/fr/edu/scolaire/talis.htm

■ Publications principales

- *L'art pour l'art ? L'impact de l'éducation artistique*
- *Regards sur l'éducation 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*
- *Environnements pédagogiques novateurs*
- *Leadership for 21st Century Learning*
- *Résultats de PISA 2012 :*
 - *Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences (Volume I)*
 - *L'équité au service de la réussite : Donner des chances identiques à tous les élèves (Volume II)*
 - *Comment l'engagement des élèves, leur motivation et leur assurance peuvent les aider à apprendre (Volume III)*
 - *Les clés de la réussite des établissements d'enseignement : Ressources, politiques et pratiques (Volume IV)*
 - *PISA 2012 Assessment of Problem Solving (Volume V)*
 - *Students and Money: Financial Literacy Skills for the 21st Century, (Volume VI)*
- *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*

■ Manifestations principales

- Lancement international des *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013* (incluant les conclusions de l'Évaluation des compétences des adultes – PIAAC), Bruxelles, octobre 2013
- Lancement international du rapport 2012 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), Bruxelles, 3 décembre 2013
- Forum stratégique de haut niveau sur les compétences au service du progrès social, São Paulo, 24-25 mars 2014
- Quatrième Sommet international sur la profession enseignante 2014, Wellington, 28-29 mars 2014
- Présentation des conclusions de TALIS 2013, Tokyo, 25 juin 2014
- Lancement de *Regards sur l'éducation 2014*, Bruxelles, 9 septembre 2014
- Lancement des *Perspectives des politiques de l'éducation*, novembre 2014
- Lancement international des *Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2014*, axées sur les compétences et l'employabilité des jeunes, décembre 2014

Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales



Stefano Scarpetta

Directeur

Courriel : els.contact@oecd.org

« L'un des défis actuels les plus ardues consiste à trouver un équilibre entre les politiques d'aide au revenu des ménages les plus touchés par la crise, et les mesures d'activation pour inciter et aider les chômeurs à trouver un emploi. Les décideurs doivent adopter une approche globale des politiques sociales pour l'emploi, afin de susciter une reprise plus dynamique et inclusive. Ils pourront ainsi empêcher les dégâts sociaux causés par la crise de compromettre les améliorations futures de la croissance économique et du bien-être. »

Les *Perspectives de l'emploi 2013* analysent le rôle d'une garantie de revenu adaptée et de mesures d'activation efficaces pour aider les chômeurs tout en favorisant leur retour rapide à l'emploi. Nous avons collaboré avec plusieurs pays pour mettre en œuvre le Plan d'action de l'OCDE en faveur des jeunes, et conseillé le G20 sur les stratégies d'activation. Les nouvelles données de l'OCDE sur les inégalités, qui montrent que celles-ci se sont davantage creusées entre 2007 et 2010 qu'au cours des douze années précédentes, témoignent de l'impérieuse nécessité de telles mesures. Le *Panorama de la société 2014* rend compte des défis auxquels nos sociétés sont confrontées depuis le début de la crise financière et économique mondiale. Les *Perspectives des migrations internationales 2013* s'attachent aux conséquences budgétaires des migrations, et présentent de nouvelles données sur la discrimination ethnique et les moyens d'action possibles. L'OCDE continuera d'aider les pays aux prises avec les difficultés engendrées par la crise, notamment la persistance d'un chômage élevé des jeunes et des autres groupes défavorisés, afin de promouvoir l'égalité des chances et la qualité de l'emploi.

De nombreux pays bénéficient de conseils ciblés sur la réforme de leur système de santé, notamment avec la série des *Reviews of Health Care Quality: Raising Standards* de l'OCDE et un nouveau rapport sur les pays les plus efficaces dans la lutte contre le cancer. Le *Panorama de la santé 2013* présente les dernières tendances comparables en matière de santé dans les pays de l'OCDE, et montre comment la hausse des dépenses de santé a ralenti dans la zone OCDE sous l'effet des coupes budgétaires imposées par la crise. La publication d'un nouveau rapport phare sur la lutte contre la consommation nocive d'alcool mettra en lumière la place croissante accordée à la prévention dans les systèmes de santé.

La Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS) mène les travaux de l'Organisation en matière d'emploi, de politiques sociales, de migrations internationales et de santé. Elle supervise les activités portant sur des domaines interdépendants de l'action publique, afin d'aider les pays à améliorer l'emploi, le bien-être social et la santé dans un contexte de vieillissement de la population, de mondialisation et de progrès technologiques rapides. ■

■ Activités principales

- Politiques et données sur l'emploi : www.oecd.org/fr/els/emp
- Familles et enfants : www.oecd.org/fr/els/famille
- Politiques et données sur la santé : www.oecd.org/fr/els/systemes-sante
- Politiques et données des migrations internationales : www.oecd.org/fr/els/mig
- Régimes de pensions : www.oecd.org/fr/els/pensions-publiques
- Politiques et données sociales : www.oecd.org/fr/els/soc ; https://twitter.com/OECD_Social

■ Publications principales

- *Vieillessement et politiques de l'emploi : France, Pays-Bas, Norvège*
- *Cancer Care: Assuring Quality to Improve Survival*
- *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2014*
- *Panorama de la santé 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*
- *Perspectives des migrations internationales de l'OCDE 2013*
- *Making Mental Health Count 2014*
- *Santé mentale et emploi : Suisse, Royaume-Uni*
- *Panorama des pensions 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*
- *Recruiting Immigrants: Austria, New Zealand, Norway*
- *OECD Reviews of Health Care Quality: Czech Republic, Denmark, Norway, Sweden, Turkey*
- *Panorama de la société 2014 : Les indicateurs sociaux de l'OCDE*

■ Manifestations principales

- Séminaire OCDE-IZA sur l'emploi, Paris, 4-5 juillet 2013
- Sommet du G8 sur la démence, Londres, 11 décembre 2013
- Dialogue UE-OCDE sur les migrations internationales et la mobilité, Bruxelles, 24-25 février 2014
- Conférence G20-CE-OCDE sur la qualité de l'apprentissage afin d'aider les jeunes à prendre un meilleur départ sur le marché du travail, Paris, 9 avril 2014
- Forum à haut niveau sur les migrations internationales, Paris, 9-10 décembre 2014

Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local



Sergio Arzeni

Directeur

Courriel : cfe.contact@oecd.org

« L'économie mondiale doit reposer sur des fondements plus solides. Les petites entreprises et les entrepreneurs doivent pouvoir jouer leur rôle dans la croissance, l'emploi et l'inclusion sociale. Dans ce but, ils ont besoin des compétences appropriées et des financements nécessaires à leur stratégie d'entreprise. Pour développer des stratégies efficaces de création d'emplois, une approche intégrée de l'emploi, de l'entrepreneuriat, des compétences et du développement économique est nécessaire. »

Le Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local (CFE) aide les pays à concevoir et mettre en œuvre des politiques efficaces pour l'emploi local et le développement économique, les PME et l'entrepreneuriat, ainsi que pour le tourisme. Il mène des examens par les pairs au niveau local et national, et contribue aux projets de l'OCDE concernant les Nouvelles approches face aux défis économiques, la croissance inclusive et les compétences. Le CFE s'appuie aussi sur les compétences de son vaste réseau d'experts internationaux et organise des consultations régulières avec la société civile.

En 2014, le CFE continuera d'élargir son Tableau de bord sur le financement des PME et de l'entrepreneuriat. Il mènera des travaux sur les instruments de financement alternatifs pour les PME et sur les compétences au service de l'innovation dans les PME, et examinera les opportunités de création d'entreprise à disposition des chômeurs, personnes handicapées et groupes ethniques minoritaires.

Durant l'année à venir, le CFE rassemblera un ensemble d'indicateurs sur la capacité contributive des pays à la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, grâce à de réelles politiques actives du marché du travail et à des politiques innovantes en matière d'entrepreneuriat au niveau local. Le Centre élaborera des stratégies transversales pour l'emploi des jeunes, ainsi que des stratégies territorialisées pour lutter contre l'exclusion du marché du travail en une période de ressources limitées. Il examinera également les moyens de développer des compétences vertes pour faciliter le passage à une économie sobre en carbone. Les travaux viseront aussi à aider les collectivités à assurer un développement local efficace et à renforcer leurs capacités par le biais de l'apprentissage entre pairs et de forums d'échanges, notamment au Centre du programme LEED pour le développement local de Trente.

Les autres travaux consisteront à examiner des politiques du tourisme efficaces au service de la croissance, une attention particulière étant accordée aux politiques et pratiques favorisant une croissance plus verte, plus forte et plus inclusive. Le CFE collaborera également avec les pouvoirs publics et les professionnels du tourisme pour promouvoir des emplois de qualité dans ce secteur, examinera l'impact économique du tourisme au niveau infranational, et passera en revue les politiques et pratiques relatives à la taxation du tourisme, aux activités touristiques et à l'économie créative. ■

www.oecd.org/fr/cfe

■ Activités principales

- Programme concernant le développement économique et la création d'emplois au niveau local (LEED) : www.oecd.org/fr/cfe/leed
- PME et entrepreneuriat : www.oecd.org/fr/cfe/pme
- Tourisme : www.oecd.org/fr/cfe/tourisme

■ Publications principales

- *Employment and Skills Strategies: OECD Reviews on Local Job Creation*: Australie, Belgique (Flandre), Canada, Corée, États-Unis, France, Irlande, Irlande du Nord, Israël, République tchèque, Royaume-Uni (Angleterre) et Suède
- *Enhancing Financial Accessibility for SMEs: Lessons from Recent Crises*, publication conjointe OCDE-Banque asiatique de développement
- *Le financement des PME et des entrepreneurs 2014 : Tableau de bord de l'OCDE*
- *Job Creation and Local Economic Development 2014*
- *Pallier la pénurie d'entrepreneurs : politiques d'entrepreneuriat inclusif en Europe*
- *OECD Studies on SMEs and Entrepreneurship: Key issues and Policies*: Italie, Russie
- *Tendances et politiques du tourisme de l'OCDE 2014*
- *Tourism and the Creative Economy*

■ Manifestations principales

- Deuxième atelier OCDE-Banque asiatique de développement sur l'amélioration de l'accès des PME à des financements, Paris, 21 octobre 2013
- Deuxième Forum sur les compétences vertes : Compétences vertes et innovation pour une croissance inclusive, Paris, 14 février 2014
- Dixième réunion annuelle du Forum OCDE-LEED sur les partenariats et le développement local, Stockholm, 23-25 avril 2014
- Douzième édition du Forum mondial sur les statistiques du tourisme, Prague, 15-16 mai 2014
- Deuxième séminaire OCDE-Commission européenne sur l'entrepreneuriat inclusif : « Développer des stratégies d'entrepreneuriat inclusif », Bruxelles, 27-28 juin 2014.

Direction de l'environnement



Simon Upton

Directeur

Courriel : env.contact@oecd.org

« Depuis longtemps, l'OCDE prévoit les impacts de la croissance économique sur l'environnement. Mais quel impact les atteintes à l'environnement pourraient-elles avoir sur l'économie ? Dans le cadre du nouveau projet CIRCLE, nous affinons nos capacités de modélisation afin d'analyser les évolutions des pressions exercées sur l'environnement, et la manière dont les contraintes éventuelles sur les ressources naturelles peuvent affaiblir les perspectives de croissance économique à long terme. Ce projet ambitieux et novateur pourrait déboucher sur de nouvelles façons d'élaborer des projections de croissance économique à l'OCDE. »

L'OCDE a contribué au débat sur la politique de l'eau en publiant deux rapports en septembre 2013 : *La sécurité de l'eau pour une vie meilleure*, qui expose une approche novatrice, fondée sur les risques de la sécurité de l'eau, et *L'eau et l'adaptation au changement climatique : Des politiques pour naviguer en eaux inconnues*, qui examine les initiatives des pays pour adapter la gestion de l'eau à la modification du climat.

Le Secrétaire général Angel Gurría a appelé les pays à faire de la tarification du carbone la pierre angulaire de leur politique climatique, lors d'une conférence donnée en octobre 2013 à la London School of Economics. Le rapport phare *Prix effectifs du carbone* souligne que de nombreux pays recourent à des instruments relativement coûteux comme les tarifs d'achat et les subventions, alors que les taxes carbone et les systèmes d'échange de droits d'émission permettent de réduire les émissions de CO₂ à moindre coût. Ces résultats, ainsi que ceux de travaux de l'OCDE sur la mobilisation de financements publics et privés pour faire face au changement climatique, ont été mis en avant lors d'une manifestation organisée par l'OCDE en marge du Sommet international sur le climat COP19, en décembre 2013 à Varsovie.

En juin 2014, lors du Sommet mondial des villes à Singapour, l'OCDE présentera un rapport sur *Les coûts économiques des effets sanitaires des transports routiers*, et les Examens environnementaux de l'OCDE consacrés à la Colombie, l'Espagne, l'Islande, la Pologne et la Suède seront également publiés ou préparés en 2014.

La Direction de l'environnement aide les pays à concevoir et appliquer des politiques efficaces et efficientes pour répondre aux problèmes environnementaux et gérer les ressources naturelles de façon durable. Elle analyse les relations entre l'environnement et les préoccupations économiques, sectorielles ou sociales, dans des domaines tels que le changement climatique, la biodiversité, l'eau, les déchets, la fiscalité écologique, la sécurité des produits chimiques, des nanomatériaux et des cultures transgéniques, l'agriculture, les transports, les échanges, l'investissement et le développement. ■

www.oecd.org/fr/environnement

■ Activités principales

- Biodiversité : www.oecd.org/env/biodiversite
- Changement climatique : www.oecd.org/fr/env/cc
- Politique de l'environnement et innovation technologique : www.oecd.org/fr/env/consommation-innovation/innovation.htm
- Examens environnementaux par pays : www.oecd.org/fr/env/examens-pays
- Données et indicateurs environnementaux : www.oecd.org/fr/env/indicateurs-modelisation-perspectives/donnees-et-indicateurs.htm
- Indicateurs, modélisation et perspectives en matière d'environnement : www.oecd.org/fr/env/indicateurs-modelisation-perspectives
- Outils et évaluation des politiques de l'environnement : www.oecd.org/fr/environnement/outils-evaluation
- Consommation des ménages : www.oecd.org/fr/env/consommation-innovation/menages.htm
- Croissance verte : www.oecd.org/fr/croissanceverte
- Productivité des ressources et déchets : www.oecd.org/fr/env/dechets
- Sécurité des produits chimiques, des pesticides, des biotechnologies et des nanomatériaux : www.oecd.org/fr/securechimique
- Eau : www.oecd.org/eau

■ Publications principales

- *Biodiversity Offsets*
- *Climate Finance and Institutional Investors: Where to from Here?*
- *Economic Costs of the Health Impacts of Road Transport*
- *Prix effectifs du carbone*
- *Panorama de l'environnement 2013 : Les indicateurs de l'OCDE*
- *Examens environnementaux de l'OCDE : Autriche 2013, Afrique du Sud 2013, Colombie 2014*
- *Vers des comportements plus environnementaux : Vue d'ensemble de l'enquête 2011*
- *Renforcer les mécanismes de financement pour la biodiversité*
- *Taxation of Company Cars and Commuting Expenses*
- *L'eau et l'adaptation au changement climatique : Des politiques pour naviguer en eaux inconnues*
- *Water Security: Managing Risks, Improving Resilience*

■ Manifestations principales

- « Le défi climatique : réduire les émissions à zéro », conférence du Secrétaire général de l'OCDE, London School of Economics, Londres, 9 octobre 2013
- Atelier sur la compensation des atteintes à la biodiversité et les biobanques, Paris, 6-7 novembre 2013
- Forum sur la croissance verte et le développement durable, Paris, 5-6 décembre 2013
- Forum mondial sur la responsabilité élargie des producteurs dans la gestion durable des matières, Tokyo, 17-19 juin 2014
- Forum de l'OCDE sur le financement des investissements verts, Paris, 26-27 juin 2014

Direction des affaires financières et des entreprises



Carolyn Ervin

Directrice

Courriel : daf.contact@oecd.org

« L'OCDE fait tout son possible pour aider les gouvernements à rechercher les meilleures politiques en vue de favoriser l'intégrité des entreprises et d'œuvrer dans l'intérêt de la société et du développement. »

La Direction des affaires financières et des entreprises (DAF) aide les gouvernements à améliorer les politiques nationales et mondiales concernant les entreprises et les marchés. Elle travaille dans les domaines de la lutte contre la corruption, du gouvernement d'entreprise, du droit et de la politique de la concurrence, de la gestion de la dette, de l'investissement, des marchés de capitaux, des assurances et des pensions privées.

Au moyen d'instruments comme la Déclaration sur l'investissement et les Principes de gouvernement d'entreprise, ainsi que la Convention sur la lutte contre la corruption, dont le 15^e anniversaire a été célébré, DAF contribue à assurer équité et prévisibilité pour les entreprises. Elle coopère activement avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, ainsi qu'avec des régions partenaires comme l'Asie du Sud-Est, dans de nombreux domaines de l'action publique, notamment la gestion de la dette, l'investissement, le gouvernement d'entreprise et l'éducation financière. Le Costa Rica et la Jordanie font désormais partie des 46 pays adhérant à la Déclaration sur l'investissement et à ses Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales. Le Forum mondial sur la concurrence, qui réunit près d'une centaine d'autorités de la concurrence du monde entier, a eu pour thème central la concurrence et la réduction de la pauvreté.

DAF mène les travaux consacrés à la réforme du secteur financier et à la neutralité concurrentielle, notamment par ses contributions à l'initiative Nouvelles approches face aux défis économiques (NAEC), processus de réflexion à l'échelle de l'Organisation visant à continuellement améliorer la grille d'analyse et les avis prodigués par l'OCDE aux pays. DAF contribue à la Stratégie de l'OCDE pour le développement, notamment avec des projets comme le Cadre d'action pour l'investissement. Celui-ci a été utilisé pour l'examen de plusieurs pays en 2013 : Myanmar, Malaisie, Mozambique, Nigéria et Tanzanie.

Les travaux sur l'investissement à long terme continuent de s'appuyer sur les Principes de haut niveau sur le financement des investissements à long terme par les investisseurs institutionnels, approuvés lors du Sommet du G20 de Saint-Pétersbourg en septembre 2013. L'OCDE et le G20, sous les auspices de la présidence russe, ont également préparé un rapport conjoint consacré à la promotion de stratégies nationales en matière d'éducation financière. Les économies du G20 sont résolument attachées à la liberté des échanges et des investissements, et déterminées à résister au protectionnisme. Depuis 2009, à la demande du G20, l'OCDE et la CNUCED suivent l'évolution des politiques publiques en matière d'investissement et publient les résultats de ces travaux de surveillance tous les six mois. ■

www.oecd.org/fr/daf

■ Activités principales

- Convention sur la lutte contre la corruption : www.oecd.org/fr/daf/anti-corruption
- Concurrence : www.oecd.org/fr/daf/concurrence
- Guide de l'OCDE sur le devoir de diligence dans le secteur minier et des minerais : www.oecd.org/daf/investment/mining
- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales : www.oecd.org/fr/daf/inv/mne
- Protection financière des consommateurs : www.oecd.org/fr/finances/financialconsumerprotection.htm
- Éducation financière : www.oecd.org/fr/daf/fin/education-financiere
- Marchés financiers, assurances et pensions : www.oecd.org/fr/daf/fin
- Statistiques sur l'investissement direct étranger : www.oecd.org/fr/investissement/statistics.htm
- Investisseurs institutionnels et investissements à long terme : www.oecd.org/fr/retraites/pensions-privées/institutionalinvestorsandlong-terminvestment.htm
- Cadre d'action pour l'investissement : www.oecd.org/fr/investissement/cadredactionpourinvestissement.htm
- Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE : www.oecd.org/fr/daf/ae/principesdegouvernementdentreprisedelocde.htm
- Gestion de la dette publique : www.oecd.org/fr/daf/fin/dette-publique
- Dette souveraine et stabilité financière : www.oecd.org/fr/finances/marches-financiers/sovereigndebtandfinancialstability.htm
- Les entreprises publiques dans l'économie de marché : www.oecd.org/fr/daf/ae/soemarket.htm

■ Publications principales

- *Rapport annuel sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales 2013*
- *Boards of Directors of State-Owned Enterprises: An Overview of National Practices*
- *OECD Competition Assessment Reviews: Greece*
- *Financial Education for Youth: The Role of Schools*
- *Examens de l'OCDE des politiques de l'investissement : Myanmar, Jordanie, Nigéria*
- *OECD Sovereign Borrowing Outlook 2014*
- *Specialised Anti-Corruption Institutions: Review of Models (2nd Edition)*
- *State-Owned Enterprises in the Middle East and North Africa*
- *Women and Financial Education: Evidence, Policy Responses and Guidance*

■ Manifestations principales

- Forum sur la concurrence en Amérique latine, Lima, 3-4 septembre 2013
- Table ronde sur l'impact de la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption 15 ans après, Paris, 11 décembre 2013
- Table ronde OCDE-Asie sur le gouvernement d'entreprise, Bombay, 11-12 février 2014
- Colloque mondial de haut niveau sur l'éducation financière : « Promouvoir l'épargne et l'investissement à long terme », Séoul, 26-27 février 2014
- Lancement de l'*Examen de la politique de l'investissement : Myanmar*, Naypyidaw, 1^{er} mars 2014
- Quatorzième Table ronde OCDE-ADBI sur la réforme des marchés financiers en Asie, Tokyo, 13-14 mars 2014
- Forum mondial sur la conduite responsable des entreprises, Paris, 26-27 juin 2014

Direction de la gouvernance publique et du développement territorial



Rolf Alter

Directeur

Courriel : gov.contact@oecd.org

« Les gouvernements ont pour mission de créer des conditions économiques, sociales et politiques saines pour les citoyens et les entreprises. Après des années d'actions dictées par la crise, ils doivent restaurer la confiance et démontrer leur capacité à défendre l'intérêt général. Rétablir le contrat social est une tâche ardue. Les processus d'élaboration des politiques doivent être plus ouverts, inclusifs et équitables, et la prestation des services publics doit être efficiente et innovante. »

Les gouvernements doivent faire preuve d'un fort leadership, d'une vision claire et d'une capacité d'action efficace pour regagner la confiance du public ébranlée par la crise. L'OCDE intensifie ses efforts pour améliorer les données relatives à la confiance en l'État et fournir des orientations concrètes pour rehausser la qualité de la formulation et de la mise en œuvre des politiques, notamment dans les domaines où la confiance est déterminante pour la réussite des actions engagées, comme la réglementation, la fiscalité, l'établissement des budgets publics ou la justice.

Pour de nombreux pays membres, l'assainissement budgétaire demeure une priorité, qu'il convient de concilier avec un investissement public efficace et une réglementation de qualité au service de la croissance économique et de la création d'emplois. Pour aider les gouvernants à prendre des décisions fondées sur des observations factuelles, l'OCDE a publié le *Panorama des administrations publiques 2013* et le *Panorama des régions de l'OCDE 2013*, qui réunissent plus d'une centaine d'indicateurs. Le *Panorama des régions de l'OCDE* a été lancé lors d'une réunion ministérielle de l'OCDE couronnée de succès à Marseille en décembre 2013, intitulée « Régions et villes : les politiques publiques à la rencontre des citoyens » et consacrée aux questions de l'investissement, de la politique urbaine et des partenariats ruraux-urbains.

L'OCDE étoffe l'éventail de ses recommandations sur les bonnes pratiques, avec de nouveaux principes concernant les institutions budgétaires indépendantes, la coordination de l'investissement entre différents niveaux d'administration et la gouvernance des risques. L'OCDE a également développé de nouvelles plateformes de dialogue sur les politiques afin de répondre à l'évolution des attentes de ses membres, notamment avec la création du Réseau des régulateurs économiques et du Réseau sur la gouvernance de l'eau, et elle appuie d'autres initiatives internationales comme le Partenariat pour un gouvernement transparent. Elle a également lancé l'Observatoire de l'OCDE sur l'innovation dans le secteur public, un nouvel instrument interactif pour l'échange de bonnes pratiques.

La gouvernance publique et le développement territorial continuent d'intéresser au plus haut point de nombreux pays non membres, et des activités sont menées dans ce domaine au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), en Asie du Sud-Est, en Amérique latine et, via le programme SIGMA, dans les pays du « voisinage » européen. ■

www.oecd.org/fr/gov

■ Activités principales

- Budgétisation et dépenses publiques : www.oecd.org/gov/budget-fr
- Lutte contre la corruption dans le secteur public : www.oecd.org/gov/ethique
- Panorama des administrations publiques : www.oecd.org/fr/gov/panorama-des-administrations-publiques.htm
- Emploi et gestion publics : www.oecd.org/gov/grh
- Réforme de la gouvernance publique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : www.oecd.org/mena/governance
- Innovation dans le secteur public et administration électronique : www.oecd.org/gov/adminelectronique
- Statistiques et indicateurs régionaux : www.oecd.org/gov/regional/statistiquesindicateurs
- Politique réglementaire : www.oecd.org/gov/reformereg
- Développement urbain, rural et régional : www.oecd.org/gov/regional-fr
- Gestion des risques : www.oecd.org/gov/risques
- SIGMA (Soutien à l'amélioration des institutions publiques et des systèmes de gestion) : www.oecd.org/gov/sigma
- Confiance en l'État : www.oecd.org/gov/trust-in-government.htm

■ Publications principales

- *Panorama des administrations publiques 2013*
- *How's Life in Your Region*
- *OECD Integrity Review of Italy*
- *Government at a Glance 2014: Latin America and the Caribbean*
- *Public Sector Compensation in Times of Austerity*
- *Panorama des régions de l'OCDE 2013*
- *Regional Outlook 2014*
- *OECD Review of Regulatory Reform: Colombia 2013*
- *La transparence et l'intégrité de la prise de décisions : assurer des règles du jeu équitables*
- *Women in Government and Public Policies: Trends in OECD Countries*

■ Manifestations principales

- Réunion annuelle des hauts responsables du budget, Paris, 3-4 juin 2013
- Réunion du Réseau des hauts responsables des centres de gouvernement, Santiago, Chili, 23-25 octobre 2013
- Table ronde de l'OCDE des maires et des ministres, Marseille, 4-5 décembre 2013
- Réunion ministérielle du Comité des politiques de développement territorial, Marseille, 5-6 décembre 2013
- Forum de haut niveau sur les risques, Paris, 11 décembre 2013
- Forum mondial de l'OCDE sur le leadership des femmes dans la vie publique, Paris, 2-4 avril 2014
- Conférence sur l'innovation dans le secteur public, Paris, septembre 2014

Direction de la science, de la technologie et de l'industrie



Andrew Wyckoff

Directeur

Courriel : sti.contact@oecd.org

« La science, la technologie et l'innovation jouent un rôle majeur face aux défis planétaires comme le changement climatique, le développement durable, le vieillissement des sociétés et l'inégalité. Notre priorité absolue demeure de fournir à chaque pays des conseils adaptés à sa situation propre, et d'élaborer des indicateurs sûrs pour aider les gouvernements à formuler des politiques plus efficaces et efficientes. »

En 2013, la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (STI) a poursuivi l'élaboration d'indicateurs internationaux novateurs pour aider les gouvernements à formuler de meilleures politiques et à suivre les progrès dans les domaines scientifique, technologique, industriel et de l'innovation. Ces travaux ont débouché sur l'édition 2013 de *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE*, accompagnée de trois notes d'orientation sur l'emploi, les incitations fiscales à la R&D et la circulation du savoir. Nous avons également affiné et étoffé nos activités statistiques pour mesurer les échanges en valeur ajoutée (ÉVA). Ces travaux soulignent la nécessité de soutenir les jeunes entreprises dynamiques ainsi que les chaînes de valeur mondiales afin de promouvoir la création d'emploi, et identifient les coûts et avantages des incitations fiscales à la R-D comme outil pour stimuler la capacité innovante.

L'innovation est un puissant moteur au service du développement inclusif et des enjeux sociaux et planétaires. Nous travaillons sur plusieurs axes pour aider les pays à en concrétiser les avantages, notamment via nos *Examens de l'OCDE des politiques d'innovation*, qui présentent une évaluation complète du système d'innovation d'un pays et formulent des recommandations concrètes. En 2013, nous avons examiné l'Asie du Sud-Est, la Colombie et la Suède ; suivront, en 2014, la Croatie, la France, les Pays-Bas et le Vietnam. Nous avons également élaboré un cadre d'évaluation des systèmes nationaux de protection de la propriété intellectuelle pour favoriser les objectifs d'innovation et de développement des pays émergents. Nos prochains travaux consisteront à recueillir des données concernant les impacts de l'innovation sur le développement inclusif.

Le capital intellectuel stimule la compétitivité et libère de nouvelles sources de croissance. En 2013, nous avons produit une large analyse sur le capital intellectuel, sa contribution à la croissance et l'adaptation nécessaire des politiques en ce sens. En 2014, nos travaux seront centrés sur certaines formes de capital intellectuel, notamment les données et l'analyse. Par exemple, le croisement de données cliniques, biologiques et autres (« données massives ») avec les grandes quantités de données transactionnelles provenant du système de santé peut créer une formidable nouvelle ressource permettant d'accélérer l'innovation et d'améliorer la prévention et les soins aux personnes atteintes de maladies liées à l'âge.

La Direction de la science, de la technologie et de l'industrie élabore, à partir de données factuelles, des conseils sur les politiques à suivre concernant la contribution de la science, de la technologie et de l'industrie au bien-être et à la croissance économique. ■

www.oecd.org/fr/sti

■ Activités principales

- Biotechnologie : www.oecd.org/fr/sti/biotech
- Haut débit et télécommunications : www.oecd.org/fr/sti/hautdebit
- Politique des consommateurs : www.oecd.org/fr/sti/consommateurs
- Chaînes de valeur mondiales (CVM) : www.oecd.org/fr/sti/ind/global-value-chains.htm
- Industrie et mondialisation : www.oecd.org/fr/sti/ind
- Innovation : www.oecd.org/fr/sti/inno
- Économie de l'Internet : www.oecd.org/fr/sti/ieconomie
- Science et technologie : www.oecd.org/fr/sti/sci-tech
- Échanges en valeur ajoutée (ÉVA) : <http://oe.cd/tiva-fr>

■ Publications principales

- *Emerging Policy Issues in Synthetic Biology*
- *Principaux indicateurs de la science et de la technologie*
- *Tyres and Nanotechnology: Greening Industry and Transport*
- *Promoting Research Excellence: New Approaches to Funding*
- *Examens de l'OCDE des politiques d'innovation : Colombie, Croatie, France et Pays-Bas*
- *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2013*
- *Space Technologies and Food Security*
- *Encourager l'investissement dans le capital intellectuel, la croissance et l'innovation*

■ Manifestations principales

- Lancement de *Encourager l'investissement dans le capital intellectuel, la croissance et l'innovation* lors du Sommet européen de l'innovation 2013, Bruxelles, 10 octobre 2013
- Forum mondial sur l'économie du savoir : l'avenir de la science et de l'innovation, Istanbul, 22-23 octobre 2013
- Conférence sur les statistiques de brevets à l'intention des décideurs politiques, Rio de Janeiro, 11-13 novembre 2013

Direction des statistiques



Martine Durand

Directrice et Chef statisticienne

Courriel : stat.contact@oecd.org

« Il est encore plus important de mesurer le bien-être depuis que la crise financière mondiale a frappé, se répercutant sur les ménages avec la montée du chômage et de l'insécurité financière. Le bien-être subjectif se dégrade, et les citoyens perdent confiance en leurs dirigeants et institutions. Les retombées de la crise sur d'autres dimensions non économiques du bien-être, comme la santé et l'éducation, pourraient ne se concrétiser que plus tard, ou n'affecter que certains segments de la population. D'où l'intérêt des travaux engagés pour disposer de données granulaires et d'actualité sur le bien-être. »

En 2013, la Direction des statistiques (STD) a publié la deuxième édition de son rapport *Comment va la vie ?* Elle y brosse un tableau complet du bien-être dans les pays de l'OCDE et d'autres grandes économies, en étudiant cette question sous les angles suivants : impact de la crise, disparités hommes-femmes, bien-être sur le lieu de travail et pérennisation du bien-être. Les données utilisées ont également servi à actualiser l'indicateur du vivre mieux en coopération avec la Direction des relations extérieures et de la communication de l'OCDE.

STD, la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (STI) et la Direction des échanges et de l'agriculture (TAD), en collaboration avec l'Organisation mondiale du commerce, ont étendu et actualisé leurs travaux sur les indicateurs des échanges en valeur ajoutée, afin d'en intégrer la production dans le système statistique international et d'en encourager l'utilisation dans les analyses.

Une nouvelle édition du *Panorama de l'entrepreneuriat*, qui fournit des données sur les créations d'entreprises, des indicateurs sur la population des entreprises et le profil socioéconomique des entrepreneurs, a également été publiée en 2013.

Le *Panorama des comptes nationaux 2014* contient de nouvelles sections enrichies d'indicateurs sur les conditions et la vulnérabilité économiques des ménages. Des données internationales y sont présentées, en complément du fondement conceptuel et du caractère comparable de chaque indicateur.

En collaboration avec la Direction de l'environnement, STD a continué les travaux du rapport sur les indicateurs de croissance verte, communiqué à la Réunion ministérielle de 2011 au titre de la Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte, en s'attachant à élaborer des indicateurs phares et à appliquer les nouvelles normes de comptabilité économique et environnementale (SCEE).

La Direction des statistiques de l'OCDE recueille et analyse des statistiques économiques et sociales émanant des pays membres et partenaires, pour diffuser des données aussi comparables que possible au niveau international. Ses principaux domaines d'étude sont les comptes nationaux, les prix, les parités de pouvoir d'achat, les échanges, les entreprises, le travail et le bien-être. Elle coordonne également toutes les activités statistiques menées au sein de l'OCDE, et développe le Système d'information statistique de l'Organisation. ■

www.oecd.org/fr/std

■ Activités principales

- L'initiative du vivre mieux de l'OCDE : www.oecd.org/fr/statistiques/initiativevivremieuxmesurerlebien-etreleprogres.htm
- Indicateurs composites avancés et enquêtes de conjoncture : www.oecd.org/fr/std/indicateurs-avances
- Indicateurs de l'entrepreneuriat et statistiques sur les entreprises : www.oecd.org/fr/std/stats-entreprises
- Statistiques financières : www.oecd.org/fr/std/stats-fin
- Égalité hommes-femmes : www.oecd.org/fr/parite
- Stratégie pour une croissance verte : www.oecd.org/fr/croissanceverte
- Échanges internationaux et balance des paiements : www.oecd.org/fr/std/stats-echanges
- Statistiques sur le marché du travail : www.oecd.org/fr/std/stats-travail
- Mesurer le bien-être et le progrès : www.oecd.org/mesurerleprogres
- Mesurer les échanges en valeur ajoutée : <http://oe.cd/tiva-fr>
- Comptes nationaux : www.oecd.org/fr/std/cn
- Prix et parités de pouvoir d'achat : www.oecd.org/fr/std/prix-ppa
- Statistiques sur la productivité : www.oecd.org/fr/std/stats-productivite

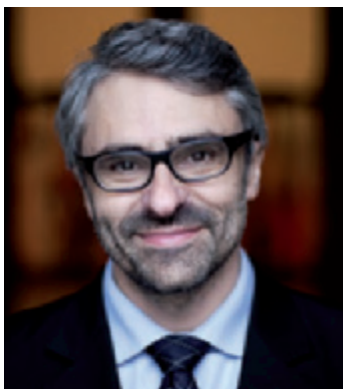
■ Publications principales

- *Annuaire statistique de l'OCDE sur la productivité 2013*
- *Panorama de l'entrepreneuriat 2014*
- *Panorama des statistiques de l'OCDE 2014 : Économie, environnement et société*
- *Comment va la vie ? 2013 : Mesurer le bien-être*
- *Panorama des comptes nationaux 2014*

■ Manifestations principales

- Deuxième conférence internationale sur les statistiques relatives à la gouvernance, à la justice et au crime, Mexico, 17-20 juin 2014
- Conférence « Mesurer et évaluer la qualité des emplois », Bruxelles, octobre 2014

Centre de politique et d'administration fiscales



Pascal Saint-Amans

Directeur

Courriel : ctp.contact@oecd.org

« La fiscalité est au cœur de la souveraineté nationale, mais sans action internationale fondée sur un consensus, il existe un risque que les différents pays prennent des mesures unilatérales pour protéger leurs bases d'imposition, ce qui peut facilement déboucher sur une situation d'anarchie fiscale, pour les entreprises comme pour les pouvoirs publics. C'est pourquoi l'OCDE coopère avec des pays du monde entier afin d'adapter les règles fiscales internationales au XXI^e siècle. »

Le Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA) est le pivot des travaux de l'OCDE dans le domaine fiscal. Le Centre fournit une expertise et un soutien techniques au Comité des affaires fiscales. Son activité couvre les questions fiscales nationales et internationales, les impôts directs et indirects ainsi que la politique et l'administration fiscales. Les travaux du CTPA bénéficient d'importantes contributions d'économies membres et non membres de l'OCDE, ainsi que de l'éclairage des représentants des entreprises et de la société civile.

Supprimer la double imposition afin de faciliter l'investissement international et renforcer la coopération fiscale entre administrations restent les missions essentielles du CTPA. Nous avons réalisé d'importantes avancées cette année pour amener tous les pays à améliorer l'échange de renseignements et à accroître la transparence. Le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements a publié des notations de conformité portant sur ces aspects pour 50 pays et territoires, et a entamé des travaux concernant la propriété effective. Nous allons franchir une étape supplémentaire dans la lutte contre la fraude fiscale grâce à l'échange automatique de renseignements. Nous avons élaboré une norme commune pour ces échanges, et le Forum mondial suivra sa mise en œuvre. La Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale offre le cadre juridique idéal pour ces échanges, et plus de 75 pays et territoires y ont adhéré à ce jour.

Nous travaillons également à combler les lacunes juridiques qui facilitent la double exonération, grâce au projet conjoint OCDE-G20 visant à lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS). Les pays de l'OCDE et du G20 travaillent sur un pied d'égalité pour élaborer les mesures permettant de mettre en œuvre le Plan d'action en 15 points adopté l'année dernière et approuvé par les dirigeants des pays du G20 au Sommet de Saint-Pétersbourg. Le CTPA a également renforcé son analyse des politiques de fiscalité environnementale, notamment en mesurant pour la première fois les taux effectifs d'imposition de la consommation d'énergie. Enfin, nous avons renforcé nos travaux sur la fiscalité et le développement, qui comprennent un soutien en matière de prix de transfert, la lutte contre les flux financiers illicites, l'évaluation des incitations fiscales, ainsi que le lancement de l'initiative « Inspecteurs des impôts sans frontières ». ■

■ Activités principales

- Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices : www.oecd.org/fr/fiscalite/beps.htm
- Impôts sur la consommation : www.oecd.org/fr/fiscalite/consommation
- Échange de renseignements : www.oecd.org/fr/fiscalite/echange-de-renseignements-fiscaux
- Forum sur l'administration fiscale : www.oecd.org/fr/fiscalite/administration
- Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales : www.oecd.org/fr/sites/forummondialsurlatransparenceetlechangederenseignementsadesfinsfiscales
- Relations internationales et fiscalité : www.oecd.org/fr/fiscalite/fiscalite-internationale
- Fiscalité et délits : www.oecd.org/fr/corruption/delits/fiscaliteetdelinquance.htm
- Base de données fiscales de l'OCDE : www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales/tax-database.htm
- Fiscalité et développement : www.oecd.org/fr/fiscalite/fiscalite-internationale/laifiscaliteetledeveloppement.htm
- Analyse des politiques fiscales : www.oecd.org/fr/fiscalite/politiques-fiscales
- Conventions fiscales : www.oecd.org/fr/fiscalite/conventions
- Prix de transfert : www.oecd.org/fr/fiscalite/prix-de-transfert

■ Publications principales

- *Plan d'action concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices*
- *Manuel de sensibilisation au paiement de pots-de-vin et à la corruption à l'intention de vérificateurs fiscaux*
- *Evading the Net: Tax Crime in the Fisheries Sector*
- *Fiscal Federalism 2014: Making Decentralisation Work*
- *Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales : Rapports d'examen par les pairs*
- *Improving Value Added Tax Policy: Distributional Impacts and Effectiveness*
- *Statistiques des recettes publiques 2013*
- *Revenue Statistics in Latin America 2014*
- *Norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers : Norme commune de déclaration*
- *Les impôts sur les salaires 2014*

■ Manifestations principales

- Troisième réunion du Forum Amérique latine-Caraïbes (LAC) sur la politique fiscale, Montevideo, 4-5 juillet 2013
- Forum mondial sur les conventions fiscales, Paris, 26-27 septembre 2013
- Troisième Forum mondial Fiscalité et Délinquance, Istanbul, 7-8 novembre 2013
- Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, Jakarta, 21-22 novembre 2013
- Conférence mondiale du Dialogue fiscal international : Fiscalité et relations interadministrations, Marrakech, 3-5 décembre 2013
- Troisième réunion annuelle du Forum mondial sur les prix de transfert, Paris, 26-27 mars 2014
- Deuxième réunion du Forum mondial sur la TVA, Tokyo, 17-18 avril 2014

Direction des échanges et de l'agriculture



Ken Ash

Directeur

Courriel : tad.contact@oecd.org

« L'Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC conclu à la 9^e Conférence ministérielle à Bali réduira les coûts du commerce et accélérera le franchissement des frontières dans le monde entier. L'OCDE soutient les efforts de coopération multilatérale de l'OMC, du G20 et d'autres instances, en prodiguant continuellement des conseils sur les ÉVA-CVM, les échanges de services, la facilitation des échanges et la réforme de l'agriculture. »

Les indicateurs de l'OCDE sur la facilitation des échanges, incluant 133 pays, ont mis en évidence les avantages considérables et les faibles coûts de l'amélioration des procédures aux frontières, contribuant ainsi à l'accord de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Bali. L'OCDE met à disposition une base de données sur la réglementation des services, et des indices de restrictivité des échanges de services concernant 40 pays et 17 grands secteurs de services, offrant ainsi aux pays un outil unique pour recenser les forces et les faiblesses des réglementations et améliorer les performances des secteurs de services.

S'appuyant sur des données antérieures relatives aux échanges en valeur ajoutée et aux chaînes de valeur mondiales (ÉVA-CVM), ainsi que sur l'analyse des politiques commerciales, les efforts déployés en 2014 se concentreront sur la manière dont les pays en développement et les petites et moyennes entreprises peuvent mieux s'intégrer aux chaînes de valeur mondiales et en bénéficier. L'OCDE intensifie ses travaux sur les effets des nouvelles formes de « protectionnisme caché », notamment des exigences de localisation. Elle recueille aussi les résultats d'un examen de grande ampleur des accords commerciaux régionaux, afin de définir les bonnes pratiques favorables à la multilatéralisation des échanges.

L'OCDE procure aux gouvernements des informations, analyses et conseils actualisés pour les aider à améliorer les performances de leurs politiques agricoles et alimentaires au niveau national et international. Le rapport *Politiques agricoles : Suivi et évaluation 2013* évalue le soutien à l'agriculture dans les pays de l'OCDE et les grandes économies émergentes. Les *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2013-2022* présentent les évolutions probables des marchés des matières premières, et comportent un chapitre spécial sur le rôle de la Chine. L'OCDE formule aussi des avis à l'appui du Système mondial d'information sur les marchés agricoles (AMIS), mis en place à la demande du G20 pour atténuer la volatilité excessive des prix. De nombreux aspects des politiques de pêche et d'aquaculture sont à l'étude, et le premier manuel à l'intention des gestionnaires des pêches (*OECD Handbook for Fisheries Managers*) est maintenant disponible.

La Direction des échanges et de l'agriculture (TAD) aide les gouvernements à concevoir et mettre en œuvre des politiques d'échanges, d'agriculture et de pêche propices à une croissance durable et créatrice d'emplois. Elle gère également les programmes relatifs aux crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, et ceux traitant des normes applicables aux produits agricoles qui facilitent les échanges et la recherche collaborative sur les systèmes agricoles durables. ■

■ Activités principales

- Politiques agricoles : www.oecd.org/fr/tad/politiques-agricoles
- Échanges agricoles : www.oecd.org/fr/tad/echanges-agricoles
- Environnement et échanges : www.oecd.org/fr/tad/envech
- Crédits à l'exportation : www.oecd.org/fr/tad/xcred
- Pêcheries : www.oecd.org/fr/tad/pecheries
- Échanges et développement : www.oecd.org/fr/tad/echdev
- Facilitation des échanges : www.oecd.org/fr/tad/facilitation
- Échanges de services : www.oecd.org/fr/tad/echanges-services
- Normes pour les semences, tracteurs, matériel forestier, fruits et légumes : www.oecd.org/fr/agriculture/code
- Agriculture durable : www.oecd.org/fr/tad/agriculture-durable

■ Publications principales

- *Les systèmes d'innovation agricole : Cadre pour l'analyse du rôle des pouvoirs publics*
- *Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2013-2022*
- *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2013 – Pays de l'OCDE et économies émergentes*
- *Sécurité alimentaire mondiale : Défis pour le système agricole et agro-alimentaire*
- *The OECD Handbook for Fisheries Managers: Principles and Practice for Policy Design*
- *Moyens d'action au service de la croissance verte en agriculture*
- « Approaches to Protection of Undisclosed Information (Trade Secrets): Background Paper », *OECD Trade Policy Papers* n° 162
- « Climate Change, Water and Agriculture: Towards Resilient Agricultural and Water Systems: The Costs and Challenges of Implementing Trade Facilitation Measure », *OECD Trade Policy Papers* n° 157
- « Trade Policy Implications of Global Value Chains: Case Studies », *OECD Trade Policy Papers* n° 161

■ Manifestations principales

- Forum mondial sur l'agriculture : « Shared Approaches to Measuring the Policy Environment », Paris, 16 décembre 2013
- Forum mondial sur les échanges : « Reconciling Regionalism and Multilateralism in a Post-Bali World », Paris, 11-12 février 2014
- Dialogue international avec les entreprises, Paris, 14 avril 2014
- Séminaire G20-OCDE d'état des lieux sur les CVM et les échanges en valeur ajoutée, Paris, 6 mai 2014

Relations extérieures et communication



Anthony Gooch

Directeur

Courriel : pac.contact@oecd.org

« Les travaux de PAC se situent à l'interface entre les décideurs politiques et les parties prenantes dans les pays membres et partenaires de l'OCDE. La direction renforce l'influence de l'Organisation dans le débat public et rapproche ses travaux des citoyens. »

La conception des politiques n'est plus le domaine réservé des gouvernements : elle implique toute une série d'acteurs qui contribuent à influencer les politiques. Pour rester pertinente et influente, l'OCDE se doit de travailler avec eux. Grâce à l'effort permanent de dialogue, de consultation et d'ouverture de PAC, l'OCDE tisse des liens étroits avec les parlementaires, entreprises, syndicats, organisations non-gouvernementales, avec les médias, leaders d'opinion, groupes de réflexion, universitaires et les individus intéressés. PAC s'assure que l'OCDE reste au centre de ce réseau en constante évolution, au sein duquel les politiques sont conçues, élaborées et mises en œuvre. Cette approche holistique a permis à l'OCDE de mettre en avant sa vision mondiale en 2013, sur l'érosion des bases d'imposition et le transfert des bénéfices (BEPS) par exemple, tout en attirant l'attention sur les inégalités et les migrations, ou sur les enjeux publics liés aux chaînes de valeur mondiales.

L'approche exhaustive de PAC pour alimenter l'actualité – combinant médias traditionnels et sociaux, vidéo, web et visualisations de données – a continué de faire ses preuves. La couverture média globale, mesurée en nombre d'articles publiés, a atteint de nouveaux sommets : +374 % pour *Panorama de la santé*, +284 % pour les *Perspectives des migrations internationales* et +122 % pour PISA, entre autres. La visualisation de données a renforcé la couverture médiatique, avec quelques 100 000 pages vues pour les seules *Perspectives économiques de l'OCDE*. Nos « vizlets » intégrables ont totalisé 2 millions de pages vues en neuf mois. L'Indicateur du vivre mieux, qui mesure le bien-être, désormais disponible en allemand, russe et espagnol, a attiré 3,6 millions d'utilisateurs dans le monde.

Perpétuant la réputation d'ouverture de l'OCDE, PAC a conquis de nouveaux publics et partenariats, et a accueilli des débats publics. En 2013, le Forum de l'OCDE « Emploi, égalité, confiance » a attiré environ 2 000 participants ; les interactions avec les entreprises, les syndicats et la société civile se sont approfondies et le Réseau parlementaire de l'OCDE s'est étendu.

Le succès de la diffusion en ligne ne se dément pas, avec 16 millions de visites et 50 millions de pages vues sur OECD.org. La diffusion totale de contenus OCDE a progressé de 30 % (plus de 16 millions de téléchargements, lectures en ligne et impressions), et les visites à [OECD iLibrary](http://OECD.iLibrary.org) ont fait un bond de 70 %, approchant 9 millions. Les médias sociaux de toute l'Organisation ont également nettement progressé : fin 2013, l'ensemble des comptes Twitter de l'OCDE totalisait 355 330 abonnés, 116 % de plus qu'en 2012. *L'Observateur de l'OCDE* et *L'Annuel de l'OCDE* ont bénéficié d'une forte visibilité lors d'événements majeurs comme le sommet du G20 de septembre, et le blog [OECD Insight](http://OECDInsight.org) continue de séduire toujours plus de lecteurs.

Pour développer son influence et sa pertinence, l'OCDE doit rendre ses contenus « ouverts, accessibles et gratuits », et ce but devrait être atteint mi-2015. ■

www.oecd.org

■ Activités principales

- Centres à l'étranger : www.oecd.org/centres-fr
- Société civile : www.oecd.org/societecivile
- iLibrary, diffusion et connaissances : www.oecd-ilibrary.org
- Images et vidéos : www.flickr.com/OECD ; www.youtube.com/OECD
- Site Internet : www.oecd.org
- Relations avec les médias : www.oecd.org/media-fr
- Forum de l'OCDE : www.oecd.org/fr/forum
- Relations avec les parlementaires : www.oecd.org/parlementaires
- Édition : www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde
- Média sociaux : www.facebook.com/TheOECD ; www.twitter.com/OECD ;
Centre de Berlin : www.facebook.com/OECDStatistik et www.twitter.com/OECDStatistik ;
Centre de Mexico : www.twitter.com/ocdeenespanol ; Centre de Tokyo : www.facebook.com/OECD.Tokyo et
www.twitter.com/OECDTokyo ; Centre de Washington : www.facebook.com/OECDWashington ;
www.twitter.com/OECD_Washington
- Indicateur du vivre mieux : www.oecdbetterlifeindex.org/fr

■ Publications principales

- *L'Observateur de l'OCDE*, trimestriel : www.observateurocde.org
- *Synthèses de l'OCDE*
- *Annuel de l'OCDE 2014* : www.oecd.org/fr/forum/annuel-ocde
- Série Les Essentiels de l'OCDE : www.oecd.org/insights
- Blogs : OECD Insights <http://oecdinsights.org> et Indicateur du vivre mieux www.oecdbetterlifeindex.org/fr/blogue
- *Panorama des statistiques de l'OCDE*
- *Rapport du Secrétaire général aux ministres 2014*
- Lettre d'information de la société civile de l'OCDE

■ Manifestations principales

- Forum de l'OCDE 2013 : « Emploi, égalité et confiance », Paris, 28-29 mai 2013
- Journées européennes du patrimoine, 14-15 septembre 2013
- Journées parlementaires de l'OCDE, Paris, 5-7 février 2014
- Forum de l'OCDE 2014 : « Une économie résiliente pour une société inclusive », Paris, 5-6 mai 2014
- Série des Orateurs du Forum de l'OCDE

Secrétariat des relations mondiales



Marcos Bonturi

Directeur

Courriel : grs.contact@oecd.org

« L'OCDE facilite le partage de connaissances entre pays se trouvant à des stades de développement différents, afin qu'ils puissent parvenir à une convergence de vues sur les enjeux communs et mettre en œuvre des solutions inspirées des meilleures pratiques. La participation des pays partenaires aux travaux de l'OCDE est vivement souhaitée car elle ouvre de nouvelles perspectives, conférant ainsi une pertinence accrue aux débats sur les politiques à mener. »

Le Secrétariat des relations mondiales (GRS) conseille le Secrétaire général sur les orientations stratégiques de l'Organisation à l'égard de ses partenaires. Il facilite l'engagement des différentes communautés de l'OCDE auprès des pays partenaires et contribue à l'élaboration de leurs programmes de travail.

La Stratégie de relations mondiales de l'OCDE vise à faire de l'Organisation un réseau efficace et inclusif pour l'élaboration de politiques mondiales, grâce à l'engagement auprès des partenaires clés – Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie – et d'autres pays et régions dynamiques et fondamentalement importants.

Les programmes régionaux permettent aux partenaires d'exploiter les connaissances de l'OCDE et de renforcer leurs capacités en fonction de leurs priorités nationales, et ils aident l'OCDE à développer ses relations avec un plus large éventail de pays partenaires et d'organisations régionales. Reconnaisant l'importance de l'une des régions les plus dynamiques au monde, l'OCDE est en train de mettre en place un vaste programme régional en direction de l'Asie du Sud-Est, à l'instar de ce qui existe déjà avec la région Moyen-Orient – Afrique du Nord, l'Eurasie et l'Europe du Sud-Est, et des axes de travail en direction de l'Afrique et de l'Amérique latine. Des programmes par pays sont actuellement proposés pour permettre à certains pays partenaires de participer aux activités de l'OCDE, d'adhérer à ses instruments juridiques et d'avoir accès à ses connaissances de façon plus systématique et formalisée. ■

■ Activités principales

- Relations mondiales de l'OCDE, partenaires clés, programmes régionaux et forums mondiaux : www.oecd.org/fr/relationmondiales
- Afrique : www.oecd.org/fr/afrique
- Afrique du Sud : www.oecd.org/fr/afriquedusud
- Amérique latine : www.oecd.org/latinamerica
- Asie du Sud-Est : www.oecd.org/fr/relationmondiales/seaprogramme.htm
- Brésil : www.oecd.org/fr/bresil
- Chine (République populaire de) : www.oecd.org/fr/chine
- Eurasie : www.oecd.org/fr/relationmondiales/eurasia.htm
- Europe du Sud-Est : www.oecd.org/investmentcompact
- Inde : www.oecd.org/fr/inde
- Indonésie : www.oecd.org/fr/indonesie
- Moyen-Orient et Afrique du Nord : www.oecd.org/mena

■ Publications principales

- *Competitiveness and Private Sector Development: Central Asia 2011 Competitiveness Outlook*
- *New Entrepreneurs and High Performance Enterprises in the Middle East and North Africa*
- *SME Policy Index: Western Balkans and Turkey 2012: Progress in the Implementation of the Small Business Act for Europe*
- *Women in Business: Policies to Support Women's Entrepreneurship Development in the MENA Region*

Brochures OCDE :

- *Active with Africa, Special focus on South Africa*
- *Active with Brazil, Better Policies for Better Lives* (également disponible en portugais)
- *Active with the People's Republic of China, Better Policies for Better Lives* (également disponible en chinois)
- *Active with India, Better Policies for Better Life*
- *Active with Latin America and the Caribbean, Better Policies for Better Lives* (également disponible en espagnol)
- *Active with the Middle East and North Africa* (également disponible en arabe)
- *Active with Southeast Asia, Special Focus on Indonesia* (également disponible en indonésien)
- *OECD Eurasia Competitiveness Programme: Making Reforms Happen in a Dynamic Region*
- *OECD Investment Compact for South East Europe: Fostering Investment, Competitiveness and Private Sector Development*
- *MENA-OECD Investment Programme: Fostering Investment, Growth and Employment in the Middle East and North Africa*
- *MENA-OECD Investment Programme: Promoting Women's Economic Opportunity in the Middle East and North Africa*

Audit interne et Évaluation



Lucy Elliott

Directrice

Courriel : evia@oecd.org

« L'Audit interne et l'Évaluation jouent un rôle essentiel en aidant l'OCDE à s'acquitter de sa mission grâce à des recommandations tournées vers l'avenir et à la définition de bonnes pratiques, ce qui participe au renforcement de la gouvernance, de la transparence et de la performance de l'Organisation. »

L'année 2013 a été la seconde du deuxième cycle d'évaluation en profondeur, qui a porté plus particulièrement sur le renforcement de la pertinence et de l'efficacité des comités, à partir des améliorations apportées par ceux-ci à la suite du premier cycle d'évaluation. En 2013, l'évaluation en profondeur a porté sur 14 comités et un programme de Partie II, et a compris une évaluation et un suivi de l'application des recommandations. Ce processus a permis de mettre en lumière et de consigner les bonnes pratiques de huit comités, dans le but d'aider à reproduire leurs résultats positifs et de promouvoir l'apprentissage.

Les principaux audits internes réalisés en 2013 sont les suivants : un examen approfondi de la sécurité informatique de l'Agence internationale de l'énergie, de l'Agence pour l'énergie nucléaire et du Forum international des transports, ainsi que des incidences connexes sur la sécurité informatique de l'OCDE elle-même ; une évaluation de la fiabilité et de la transparence des rapports financiers sur le recouvrement des coûts liés aux contributions volontaires et des frais généraux de Partie II soumis au Comité du budget ; et un examen des procédures annuelles d'attestation par les managers, qui contribuent au rapport du Secrétaire général sur la gestion. L'Audit interne et l'Évaluation ont également contribué à l'amélioration permanente des systèmes et procédures de gestion en conseillant sur des priorités telles que la gestion des risques, l'optimisation des ressources et le cadre de suivi de la Stratégie de l'OCDE pour le développement.

Les audits internes offrent au Secrétaire général une garantie indépendante quant aux performances de l'Organisation en matière de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle au sein de ses directions et de ses services de soutien. Les évaluations apportent un éclairage systématique et impartial sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience des comités de substance de l'OCDE afin, notamment, d'instruire les décisions du Conseil relatives à l'opportunité et au renouvellement de leurs mandats. ■

www.oecd.org/fr/apropos/auditinterneetevaluation.htm

Direction des affaires juridiques



Nicola Bonucci

Directeur

Courriel : legal@oecd.org

« Le processus d'adhésion implique un examen complet des politiques menées par les pays candidats dans de nombreux domaines. Les comités évaluent leur position sur l'ensemble des instruments juridiques de l'OCDE et la cohérence de leurs politiques avec celles des membres. Le processus d'adhésion est un puissant accélérateur de la réforme dans les pays candidats, qui peuvent s'appuyer sur les normes de l'OCDE et l'expérience de ses membres. »

La Direction s'est largement impliquée dans les phases préparatoires à l'ouverture de discussions d'adhésion avec la Colombie et la Lettonie, ainsi que dans l'élaboration de nouvelles versions améliorées des « Feuilles de route » pour ces pays. Les discussions avec la Fédération de Russie ont également exigé d'importants efforts de coordination entre de nombreux acteurs au sein de l'Organisation et les autorités russes. Les trois procédures d'adhésion en cours continueront de mobiliser les équipes de la Direction pendant l'année 2014.

La Direction a activement contribué aux travaux dans le domaine fiscal, fournissant son expertise juridique pour examiner les possibles instruments du projet relatif à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéficiaires (BEPS), et appuyant les travaux du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales et de la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale. Elle a contribué à l'élaboration et à la révision de plusieurs instruments juridiques, notamment sur les essais de sécurité et l'évaluation des nanomatériaux, les principes pour des institutions budgétaires indépendantes, les prix de transfert et la protection de la vie privée.

La Direction a joué un rôle central dans le réexamen des mécanismes de gouvernance de l'Organisation, notamment du processus décisionnel, et continuera de travailler sur ce sujet en 2014. Elle a également formulé des avis sur l'engagement avec les non membres, contribuant à la mise en œuvre de la Résolution de 2012 sur les partenariats, qui détermine leur participation aux organes de l'OCDE.

Enfin, elle a poursuivi ses efforts pour protéger les noms/acronymes des OIG dans le cadre de la nouvelle initiative sur les domaines de premier niveau génériques (gTLDs), et a appuyé de nombreux projets institutionnels, concernant notamment les modifications des conditions d'emploi, le financement de la couverture médicale, ou le projet visant à rendre les données de l'OCDE ouvertes, accessibles et gratuites.

La Direction formule des avis sur tous les aspects juridiques, institutionnels et procéduraux des activités de l'Organisation, et aide les directions de substance à développer leurs résultats. Elle représente l'Organisation en justice, et apporte un soutien en matière de contrats, d'accords de coopération et de financement, de propriété intellectuelle, de réformes financières ou de ressources humaines. ■

www.oecd.org/fr/juridique

Secrétariat du Conseil et du Comité exécutif



Patrick van Haute
Directeur

« Le Secrétariat du Conseil continuera à assurer l'interface entre les membres et le Secrétariat, à préparer les décisions qui dessineront l'avenir de l'OCDE. En cette période de difficultés économiques pour les membres, la valeur ajoutée potentielle de l'OCDE est plus forte que jamais. Notre travail et nos compétences sont dédiés à la mise en œuvre de nos recommandations, pour le bénéfice de nos concitoyens. »

Le Secrétariat du Conseil est au service du Conseil et du Comité exécutif, des réunions des Chefs de Délégation, du Groupe de Stratégie globale et de la Réunion du Conseil au niveau des ministres (RCM). Depuis le lancement d'un réexamen de la gouvernance en 2013, le Secrétariat du Conseil assure également le secrétariat des organes mis en place pour mener cet examen, à savoir le Groupe de travail du Conseil sur la gouvernance (GTG) et ses deux sous-groupes chargés respectivement des processus de prise de décision et des méthodes de travail.

Le Secrétariat du Conseil conseille le Secrétaire général sur la politique générale de l'Organisation, fournit des avis et une assistance sur les aspects des activités du Conseil concernant les institutions, les politiques et les procédures. Il assure également la liaison entre les comités permanents ainsi qu'entre le Secrétariat et les Délégations des pays membres pour la gestion du programme de travail du Conseil. Le dialogue du Secrétariat du Conseil avec les Directions facilite leur engagement auprès des membres.

Dans la limite des ressources disponibles, et tout en servant de nouveaux organes, le Secrétariat du Conseil continue d'améliorer ses services auprès du Conseil, de sa Présidence et du Comité exécutif, en progressant dans la chaîne de valeur grâce au recueil d'informations opportunes auprès des différents réseaux, afin d'assurer une meilleure coordination, d'identifier et de résoudre plus précocement les éventuels problèmes et de faciliter la programmation. En 2014, des efforts continueront également d'être déployés pour mieux structurer les processus au sein du Secrétariat, afin de mieux étayer les relations institutionnelles. À cet effet, le Secrétariat du Conseil lance actuellement une nouvelle plateforme au niveau de l'Organisation – eCouncil – pour renforcer la coordination et rationaliser la préparation des documents et des réunions. ■

Direction exécutive



Anthony Rottier

Directeur

Courriel : accountexdinfo@oecd.org

« La capacité de l'Organisation à produire ses résultats et à préparer l'avenir dépend de ses services de soutien. En 2013, nous avons lancé plusieurs initiatives importantes, notamment pour renforcer l'efficience et l'efficacité de la gestion de nos ressources, et mieux faire comprendre au personnel l'importance de l'optimisation de ces ressources. Notre objectif est de veiller à ce que l'OCDE reste au premier rang des organisations internationales en termes de bonnes pratiques et de normes de gestion. »

En 2013, EXD a organisé et piloté le projet Value for Money (V4M), une analyse détaillée des processus et politiques de gestion qui vise à optimiser encore l'utilisation par l'OCDE des contributions de ses membres et à améliorer la visibilité et la compréhension des mesures existantes. Nous avons poursuivi nos efforts pour établir une infrastructure propice à la création de connaissances et à la gestion de l'information, cruciale pour une organisation fondée sur le savoir. Les mécanismes élaborés ou mis en place permettent à l'OCDE de relever ses trois principaux défis financiers à long terme : pensions, couverture santé postérieure à l'emploi, et renouvellement de ses investissements. EXD a coordonné les grandes enquêtes offrant aux membres la possibilité d'évaluer la qualité et l'impact des résultats obtenus par l'OCDE et d'indiquer leurs priorités pour la période 2014-15.

En 2014, plusieurs projets d'envergure, coordonnés par EXD, seront entrepris ou achevés. Le rapport sur le projet V4M sera présenté ; les déménagements de bureaux prévus seront effectués et une stratégie à plus long terme sera mise au point ; le budget et le programme de travail de l'OCDE pour 2015-16 seront examinés. Nous continuerons d'améliorer la performance environnementale de l'Organisation et nous nous efforcerons d'attirer et de conserver les meilleurs talents possibles. Enfin, nous procéderons à un vaste examen des structures internes des services de soutien eux-mêmes, de façon à établir des bases solides pour l'avenir de l'OCDE.

La Direction exécutive conseille le Secrétaire général sur les politiques et orientations stratégiques en matière de gestion. Elle contribue à la production des résultats de l'OCDE définis dans son budget et son programme de travail, en mettant à disposition les systèmes et moyens opérationnels requis pour tirer le meilleur parti des ressources humaines et financières de l'Organisation, et en assurant un large éventail de services dans les domaines des technologies de l'information et des communications, des conférences, de l'interprétation et de la traduction, de la sécurité et de la gestion. Ces services permettent aux délégués auprès de l'OCDE, aux visiteurs et agents du Secrétariat, d'exécuter leurs tâches avec autant d'efficience et d'efficacité que possible. ■



Gestion financière et budgétaire

www.oecd.org/fr/apropos/budget

financeservice@oecd.org

L'Organisation applique le principe d'une gestion axée sur les résultats à ses activités de planification, d'établissement du budget et de gestion financière, en déterminant quels sont les effets sur l'action des pouvoirs publics recherchés par ses membres, en déployant les ressources avec flexibilité pour obtenir ces résultats eu égard au caractère évolutif du programme de travail, et en évaluant l'exécution du budget a posteriori.

Le budget de l'OCDE et la teneur de son programme de travail sont établis tous les deux ans par l'organe directeur de l'Organisation (le Conseil) à partir des recommandations du Secrétaire général. Le budget 2014 s'élève à 357 millions EUR, augmenté d'environ un tiers par des contributions volontaires, ressources

extrabudgétaires planifiées mais variables, fournies principalement par des institutions et organismes publics.

Les états financiers de l'OCDE sont préparés conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et vérifiés par un auditeur externe choisi parmi les institutions de contrôle des finances publiques des pays membres de l'OCDE. Les états financiers de l'Organisation sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE.

Contributions obligatoires des pays membres pour 2014

Tous les pays membres contribuent aux réalisations financées par la Partie I du budget, qui représente 54 % du

budget total de l'Organisation. La Partie II, dont les réalisations intéressent un nombre plus restreint de pays membres ou touchent à des domaines particuliers d'action des pouvoirs publics non couverts par la Partie I, représente quant à elle 26 % du budget total. Le reste correspond à divers autres budgets, tels que le budget des pensions et les budgets spéciaux. Le calcul des contributions à la Partie I repose à la fois sur la répartition d'un montant à parts égales entre tous les pays membres et sur l'application d'un barème tenant compte de la taille relative des économies membres (suivant le critère du revenu national). Les programmes de Partie II sont financés selon un barème ou autre dispositif convenu entre les pays participants. ■

ORGANES SPÉCIAUX DE L'OCDE ET AUTRES ENTITÉS SPÉCIALES



Centre de développement



Mario Pezzini
Directeur

Le Centre de développement de l'OCDE, créé en 1962, est un forum indépendant de partage des connaissances et de dialogue, permettant aux pays membres de l'OCDE et aux économies en développement de collaborer sur un pied d'égalité. En juillet 2013, il comptait 42 membres – 24 pays de l'OCDE et 18 pays non membres. Le Centre conduit des analyses des problèmes structurels susceptibles d'avoir un impact sur le développement mondial. Grâce à une approche pluridisciplinaire, il s'intéresse également aux enjeux spécifiques des pays émergents et en développement, afin d'aider les gouvernements à formuler des politiques économiques novatrices. Les travaux du Centre comprennent trois Perspectives économiques régionales annuelles (sur l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes, ainsi que l'Asie du Sud-Est, la Chine et l'Inde), un rapport annuel mondial (*Perspectives du développement mondial*), des Examens multidimensionnels par pays et des réseaux thématiques de dialogue sur les politiques. Il conduit en outre des analyses transversales et des projets majeurs sur des thèmes comme la cohésion sociale, l'égalité hommes-femmes, les migrations, l'intégration des jeunes, la compétitivité, les chaînes de valeur mondiales, les ressources naturelles, les problèmes budgétaires et les classes moyennes. Le Centre a été un acteur important de l'élaboration de la Stratégie de l'OCDE pour le développement, et joue un rôle central dans sa mise en œuvre.

Au sein de l'OCDE et de la communauté internationale, le Centre de développement de l'OCDE est une plateforme unique de partage des connaissances et de dialogue politique fondé sur des données factuelles, où les gouvernements des pays membres, en développement et émergents, interagissent à égalité. Le Centre favorise les débats et les échanges afin d'aider les pays dans leur recherche de solutions novatrices face aux nouveaux enjeux et problèmes de développement mondiaux. Il travaille également avec des instituts de recherche, des fondations, des entreprises et des groupes de réflexion. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/dev

Agence internationale de l'énergie



Maria van der Hoeven
Directrice exécutive

L'Agence internationale de l'énergie (AIE), organisation autonome dans le cadre de l'OCDE, s'emploie à faire en sorte que ses 28 membres et d'autres pays disposent d'énergie fiable, abordable et propre. Si la sécurité pétrolière et la réponse collective aux perturbations importantes des approvisionnements demeurent un volet essentiel de ses travaux, l'AIE a évolué depuis sa création en 1974. Elle est au cœur du dialogue mondial sur l'énergie, et livre des statistiques, des analyses et des recommandations d'action qui font autorité.

Les travaux de l'AIE portent sur la sécurité énergétique, la durabilité environnementale, le développement économique et l'engagement dans le monde entier. En 2013, les activités d'analyse des marchés, de préparation aux situations d'urgence, d'ouverture internationale et de gestion des statistiques de l'énergie ont contribué à la poursuite de ces objectifs. La série de l'AIE *Medium-Term Market Report* examine les marchés des différentes formes d'énergie ainsi que l'efficacité énergétique, dans une perspective à cinq ans. Le rapport annuel *World Energy Outlook*, qui présente des scénarios à l'horizon 2035, est toujours le plus réputé dans le monde sur le secteur de l'énergie. L'édition de 2013 met l'accent sur le pétrole et le secteur énergétique brésilien. La publication *Energy Technology Perspectives* fait partie d'une série sur le développement des technologies énergétiques propres, examinées à l'horizon 2050. Désormais annuelle, son édition sera entièrement repensée en 2014.

Les partenariats extérieurs ont été renforcés, notamment dans le cadre de la Réunion ministérielle bisannuelle en novembre, pendant laquelle six pays partenaires clés ont convenu de faire progresser une nouvelle approche d'« association » multilatérale. Les membres ont également souscrit à une Déclaration majeure sur le climat, afin d'encourager à agir pendant la période de préparation des négociations climatiques décisives qui se dérouleront à Paris en 2015.

Les travaux de l'AIE bénéficient de la collecte et de la gestion de données très complètes (et notamment du soutien à la *Joint Organisations Data Initiative*) et s'appuient sur une stratégie de communication visant à maximiser leur impact. Pour une bonne part grâce à ces atouts, les recettes de publications ont atteint un niveau sans précédent en 2013. ■

Pour plus d'informations, voir : www.iea.org

Agence pour l'énergie nucléaire



William Magwood*
Directeur général

L'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) est une agence spécialisée de l'OCDE. Ses 31 pays membres représentent 90 % de la puissance nucléaire installée mondiale. L'AEN aide ses membres à maintenir et à approfondir, par la coopération internationale, les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l'environnement et économique de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ses travaux nourrissent les décisions publiques sur les politiques nucléaires, ainsi que les analyses stratégiques plus générales de l'OCDE. Ses domaines d'activité sont la sûreté et la réglementation nucléaires, la gestion des déchets radioactifs, la protection radiologique, les sciences et données nucléaires, le développement de l'énergie nucléaire et le cycle du combustible, ainsi que les affaires juridiques. De plus, l'AEN assure le secrétariat technique de deux initiatives majeures, le Programme multinational d'évaluation des conceptions, qui vise à renforcer la coopération entre autorités pour l'évaluation de la sûreté des futurs réacteurs, et le Forum international Génération IV, qui coordonne les efforts de recherche et de développement consacrés par les membres de l'AEN aux systèmes nucléaires de la prochaine génération.

En septembre 2013, l'AEN a publié *The Fukushima Daiichi Nuclear Power Plant Accident: OECD/NEA Nuclear Safety Response and Lessons Learnt*. Ce rapport retrace les efforts internationaux entrepris pour renforcer la réglementation, la sûreté et la recherche nucléaires, ainsi que la protection radiologique après Fukushima. Il décrit également le travail sur les nouveaux réacteurs et les régimes juridiques, et souligne les leçons importantes, notamment sur la garantie de la sûreté, le partage des responsabilités, les facteurs humains et organisationnels, la défense en profondeur, la concertation, la communication de crise et la préparation aux urgences. Des projets communs internationaux sur des aspects connexes de la sûreté nucléaire et du démantèlement des installations sont menés sous les auspices de l'AEN.

En 2013, l'AEN a poursuivi son développement et son ouverture, en intégrant notamment son plus récent membre, la Fédération de Russie. Ses domaines de coopération avec l'Inde ont été étendus, et elle a signé, avec l'Autorité chinoise de l'énergie atomique, une Déclaration commune concernant la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd-nea.org/nea/index-fr.html

* M. Magwood prendra ses fonctions le 1^{er} septembre 2014.

Entités spéciales



Forum pour le partenariat avec l'Afrique



David Batt
Directeur

Le Forum pour le partenariat avec l'Afrique (FPA) est une tribune politique de premier plan qui débat des grandes priorités de l'action publique et suit les progrès des engagements pris pour le développement de l'Afrique. Il regroupe l'ensemble des pays africains membres du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), les principales institutions africaines et d'autres partenaires majeurs du développement. Le FPA a été créé en 2003 après le Sommet du G8 à Évian, afin d'élargir le dialogue entre le G8 et le NEPAD en y associant les principaux partenaires bilatéraux et multilatéraux œuvrant au développement de l'Afrique. En 2005, les membres du FPA ont décidé de créer une Unité de soutien, hébergée par l'OCDE et chargée de fournir l'appui nécessaire aux travaux de suivi et d'analyse.

Le FPA s'est réuni à deux reprises en 2013 : en avril (à Londres) pour débattre de questions relatives à la transparence, avant le Sommet du G8, et en novembre (à Dakar) pour examiner le Programme de développement de l'après-2015. Une évaluation indépendante du Forum a été entreprise en 2013, et plusieurs modifications à apporter à son mode de fonctionnement futur sont à l'étude.

Avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'Unité de soutien a préparé l'édition 2013 de l'*Examen mutuel de l'efficacité du développement en Afrique*, qui analyse la mise en œuvre des engagements pris par les pays africains et leurs partenaires, les résultats obtenus et les priorités futures. Ce rapport a été présenté par Carlos Lopes, Secrétaire exécutif de la CEA, en novembre 2013 au siège de la CEA à Addis Abeba. ■

Pour plus d'information, voir : www.africapartnershipforum.org/fr

Groupe d'action financière



Rick McDonnell
Secrétaire exécutif

Le Groupe d'action financière (GAFI) est un organisme intergouvernemental indépendant qui définit des normes internationales de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

Les Recommandations du GAFI sont axées sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, mais constituent également des outils puissants pour combattre la corruption. En octobre 2013, le GAFI a publié un rapport (en anglais) sur les meilleures pratiques concernant l'utilisation de ses recommandations pour combattre la corruption. Ainsi que le soulignait la Déclaration des chefs d'État et de gouvernement du G20 à l'issue du Sommet de Saint-Pétersbourg en septembre 2013, la coopération entre les spécialistes anti-corruption du G20 et le GAFI continuera à s'intensifier pour utiliser les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) dans la lutte contre la corruption. Les principales publications du GAFI comportent notamment des conseils sur la mise en place de mesures renforcées de LBC/FT pour les relations professionnelles avec des personnes politiquement exposées. Le GAFI élabore également des orientations sur la mise en œuvre efficace des obligations relatives aux bénéficiaires effectifs, en consultation avec des spécialistes de la protection des données et des experts de la LBC/FT.

En octobre 2013, le GAFI a adopté de nouvelles procédures pour évaluer le respect de ses Recommandations. Les futures évaluations mutuelles permettront de déterminer si un pays remplit toutes les obligations techniques figurant dans les Recommandations, et si les mesures de LBC/FT prises atteignent leur objectif, à savoir protéger le système financier des abus.

Le GAFI continue à identifier les nouvelles menaces pesant sur le système financier. Les documents publics recensant les pays et territoires à haut risque et non coopératifs sont mis à jour après chaque réunion plénière. Le GAFI a également publié plusieurs analyses typologiques des risques de blanchiment et de financement du terrorisme dans certains secteurs, comme les professions juridiques ou le commerce de diamants. ■

Pour plus d'informations, voir : www.fatf-gafi.org/fr

Forum international des transports



José Viegas
Secrétaire général

Le Forum international des transports (FIT) est une organisation intergouvernementale rattachée à l'OCDE, qui compte 54 pays membres. Il œuvre pour que les transports favorisent la croissance économique, la protection de l'environnement et la cohésion sociale. Il joue le rôle de laboratoire d'idées pour les décideurs, en permettant de mieux cerner, à l'aide de données factuelles, les questions relevant de la politique des transports. Ses travaux s'appuient sur des recherches économiques, la collecte de statistiques et l'analyse des politiques.

En mai 2013, le Sommet annuel des ministres des Transports sur le thème « Financer les transports » a réuni à Leipzig, en Allemagne, un millier de délégués de 79 pays. Dans une déclaration conjointe, les ministres sont convenus de mettre en œuvre des politiques pour un financement sain et durable des transports. Le Sommet de 2014 (21-23 mai) portera sur « Les transports pour un monde en changement ».

Le FIT a entamé une nouvelle ère en 2013 avec la création du Comité de partenariat d'entreprise (CPE), mécanisme qui permet d'intégrer les connaissances du secteur privé à l'analyse des politiques. Composé de 12 membres fondateurs, le CPE devrait compter 50 membres en 2016. Le FIT a poursuivi ses travaux sur la sécurité routière, et l'Argentine est devenue le premier pays latino-américain à adhérer au Groupe international sur les données de sécurité routière et leur analyse (IRTAD) du FIT.

L'édition 2013 des *Perspectives des transports* du FIT et le rapport de recherche *Vélo, santé et sécurité* ont été publiés et élogieusement accueillis. À l'invitation des gouvernements indien et chilien, des tables rondes du FIT ont été organisées pour la première fois en Inde et en Amérique latine, respectivement sur les investissements dans les trains à grande vitesse et les ports maritimes. Un nouveau groupe de travail du FIT sur l'Évaluation des politiques pour une transition à long terme vers des transports durables a été créé.

Le 60^e anniversaire de la Conférence européenne des ministres des Transports (CEMT), précurseur du FIT, a été marqué par le lancement de l'accès gratuit en ligne aux archives de ses publications. ■

Pour plus d'informations, voir : www.internationaltransportforum.org

Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales



Björn Gillsäter
Directeur du Secrétariat

Le Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN) est un réseau indépendant qui compte 17 pays membres. Le MOPAN évalue l'efficacité des organisations multilatérales et cherche à renforcer leur apport. Depuis 2013, son Secrétariat est hébergé par l'OCDE.

En 2014, le MOPAN a prévu d'évaluer ONU Femmes, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). En 2013, il a évalué la Banque asiatique de développement, le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Il a également commandé une évaluation externe qui a abouti à des recommandations pour ses travaux à venir, et a commencé à recenser les besoins et les attentes de ses membres à l'égard du réseau pour l'avenir. Sur cette base, il revoit sa méthodologie d'évaluation et devrait appliquer une approche révisée à partir de 2015. ■

Les rapports d'évaluation de 2013 et des informations complémentaires sur le MOPAN sont disponibles sur : www.mopanonline.org

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest



Laurent Bossard
Directeur

Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO) réunit des organisations régionales et des pays de l'OCDE pour œuvrer en faveur du développement et de l'intégration de cette région. Créé en 1976, il est le premier partenariat officiel entre l'OCDE et l'Afrique. Le CSAO est un centre de réflexion et d'action qui entreprend des analyses indépendantes et prospectives, et élabore des orientations stratégiques et des outils pour l'action publique au niveau régional. Membre du Pôle Développement de l'OCDE, le Secrétariat du CSAO contribue aux travaux de l'Organisation et veille à ce que les préoccupations et les initiatives ouest-africaines soient prises en compte dans les débats internationaux.

Le CSAO joue le rôle de secrétariat et de plateforme internationale pour les réseaux régionaux sur la sécurité alimentaire et la résilience. En 2013, grâce à ces efforts, le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) est devenu une référence à l'échelon régional pour l'action concertée des parties prenantes dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et l'Alliance globale pour l'initiative résilience-Sahel et Afrique de l'Ouest (AGIR), en collaboration avec des organisations régionales de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, UEMOA et CILSS) et la communauté internationale, a été créée.

Le Secrétariat du CSAO effectue par ailleurs des analyses dans le cadre de son projet Perspectives ouest-africaines (POA) sur l'avenir des espaces saharo-sahéliens, répondant ainsi aux besoins de connaissances multidisciplinaires sur les tendances et perspectives dans cette région, afin de structurer le débat sur sa stabilisation. Les résultats préliminaires des travaux ont été examinés lors du Forum du CSAO organisé dans le cadre de la Semaine du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest 2013, du 25 au 29 novembre à Abidjan (Côte d'Ivoire). Le Forum a souligné la nécessité de trouver des solutions acceptées par l'ensemble des sous-régions africaines concernées, et fondées sur l'articulation entre sécurité et perspectives de développement.

Enfin, le Secrétariat du CSAO rend compte des tendances et faits nouveaux à l'échelle régionale, par le biais du portail de l'Afrique de l'Ouest et de sa revue de presse hebdomadaire. ■

Pour plus d'informations, voir : www.oecd.org/fr/csao ; www.portailouestafrique.org et www.oecd.org/fr/sites/rpca

Comité consultatif économique et industriel

Fondé en 1962, le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) est l'organe représentatif officiel du secteur privé à l'OCDE.

Le BIAC apporte indépendance et pluridisciplinarité aux travaux de l'OCDE. Sa composition mondiale lui permet de rassembler des représentants issus de 53 organisations patronales des pays membres de l'OCDE et des principales économies, et 34 associations sectorielles. Afin de couvrir et d'alimenter l'ensemble des politiques inspirées par l'OCDE, les membres du BIAC œuvrent au sein de 38 groupes thématiques différents.

Fort de cette expertise mondiale, le BIAC se fait le porte-parole des acteurs du secteur privé auprès de l'OCDE afin de veiller à ce que les instruments d'action préconisés par l'Organisation permettent au secteur privé de générer croissance et prospérité.

La priorité du BIAC est de collaborer avec l'OCDE pour stimuler l'emploi et la croissance économique mondiale. Cette année, le BIAC a exhorté les gouvernements à renforcer la politique fiscale, l'employabilité, la croissance verte, l'innovation, l'ouverture des échanges et de l'investissement.

Le BIAC continue de renforcer la coopération et la coordination avec les milieux d'affaires des pays non membres, qu'il encourage ainsi à s'engager auprès de l'OCDE. ■

Pour plus d'informations, voir : www.biac.org

Commission syndicale consultative

La Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC) est l'organe de liaison de l'Organisation avec le mouvement syndical. Elle comprend 59 centrales syndicales affiliées dans les pays de l'OCDE, représentant plus de 66 millions de travailleurs, ainsi que des membres associés en Afrique du Sud, au Brésil, en Indonésie et en Fédération de Russie. Le TUAC s'est attaché à promouvoir des mesures pour une croissance inclusive et créatrice d'emplois afin d'assurer une sortie de crise durable, en insistant sur la nécessité d'une meilleure régulation du secteur financier.

Le TUAC préconise un changement radical d'orientation du modèle économique, afin d'établir une économie mondialisée plus forte, réduisant les inégalités de revenus et favorisant le bien-être social. Il est donc activement engagé dans le processus NAEC, et y préconise un recentrage des politiques et des indicateurs sur les besoins de l'économie réelle et de la société. Il suit également de près le Plan BEPS du G20. Via le L20, le TUAC a coordonné les contributions des syndicats aux sommets du G20 et du G8, et a participé aux réunions des sherpas et du Groupe de travail sur l'emploi du G20 en 2013. Il a co-organisé le sommet du L20 à Moscou et les consultations des partenaires sociaux avec les ministres du Travail (en juillet) et les chefs d'État et de gouvernement (en septembre). Le TUAC et ses partenaires de Global Union ont aussi contribué à la mise à jour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, et le TUAC a créé une base de données Internet regroupant les cas relevant des Principes directeurs depuis 2000 (www.tuacoecdmneguidelines.org).

Les membres du Bureau du TUAC sont : Président : Richard Trumka, Président, AFL-CIO, États-Unis ; Vice-présidents : Marc Leemans, Président, CSC, Belgique ; Marie-Louise Knuppert, Secrétaire nationale, LO-Danemark ; Nobuaki Koga, Président, RENGO, Japon ; Secrétaire général : John Evans. ■

Pour plus d'informations, voir : www.tuac.org, www.tuacoecdmneguidelines.org, www.labour20.org, Twitter : @TUACOED.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

OCDE Paris

2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16

Tél : 33 (0) 1 45 24 81 67

Fax : 33 (0) 1 45 24 99 30

E-mail : sales@oecd.org

Commande en ligne : www.oecd.org/librairie

Centre OCDE de Berlin

Schumannstrasse 10, D-10117 Berlin

Tél : 49 30 288 8353

Fax : 49 30 288 83545

E-mail: berlin.centre@oecd.org

Internet : www.oecd.org/berlin

**L'OCDE
DANS LE MONDE**

www.oecd.org

Centre OCDE de Mexico

Av. Presidente Mazaryk 526

Piso 1, Col. Polanco, México, D.F. 11560

Tél : 52 55 91 38 62 30

Fax : 52 55 91 38 70 96

E-mail : mexico.contact@oecd.org

Internet : www.oecd.org/centrodemexico

Centre OCDE de Tokyo

3rd Floor, Nippon Press Center Building

2-2-1 Uchisaiwaicho

Chiyoda-ku, Tokyo 100-0011

Tél : 81 3 5532 0021

Fax : 81 3 5532 0035

E-mail : tokyo.contact@oecd.org

Internet : www.oecdtokyo.org

Centre OCDE de Washington

2001 L Street, NW, Suite 650, Washington DC 20036-4922

Tél : 1 202 785 6323

Fax : 1 202 315 2508

E-mail : washington.contact@oecd.org

Internet : www.oecd.org/washington